BnF Gallica

Correspondance du grand Ampère. Volume 3 / publiée par L. de Launay,...

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

Ampère, André-Marie (1775-1836). Auteur du texte.
Correspondance du grand Ampère. Volume 3 / publiée par L. de Launay,.... 1936-1943.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter **utilisation.commerciale@bnf.fr**.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BOULANGER

1968

SOCIÉTÉ DES AMIS D'ANDRÉ-MARIE AMPÈRE

CORRESPONDANCE

DU

GRAND AMPÈRE

PUBLIÉE PAR

L. DE LAUNAY
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES

AVEC LE CONCOURS

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES (FONDATION LOUTREUIL)
ET DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, etc.

VOLUME III

PARIS
LIBRAIRIE-IMPRIMERIE GAUTHIER-VILLARS
55, Quai des Grands-Augustins, 55
—
1943

8° L27 n
80609
(3)

CORRESPONDANCE

DU

GRAND AMPÈRE

2534

8° Ln27
80609 (3)

DL 4105 11-5-43 A

IMPRIMERIE GAUTHIER-VILLARS
55, Quai des Grands-Augustins, PARIS (6e)
116141

SOCIÉTÉ DES AMIS D'ANDRÉ-MARIE AMPÈRE

CORRESPONDANCE

DU

GRAND AMPÈRE

PUBLIÉE PAR

L. DE LAUNAY
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES

AVEC LE CONCOURS

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES (FONDATION LOUTREUIL)
ET DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, etc.

VOLUME III

PARIS
LIBRAIRIE-IMPRIMERIE GAUTHIER-VILLARS
55, Quai des Grands-Augustins, 55

1943

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
R.F.
IMPRIMÉS

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation
réservés pour tous pays.

INTRODUCTION

Depuis la publication de la *Correspondance d'Ampère* en 1936, j'ai pu recueillir une centaine de lettres nouvelles qui viendront un jour s'ajouter aux 514 déjà parues pour former un précieux volume de supplément.

Les lettres en question proviennent : soit de dépôts publics : à Bruxelles, à Munich, à Prague, à l'École vétérinaire de Lyon; soit des Archives de l'Institut où un nouveau classement a permis d'en découvrir encore quatre; soit de collections privées.

A cet égard, nous devons remercier particulièrement : M. Noël Bodin qui est déjà bien connu des Amis d'Ampère pour le portrait du savant qu'il a généreusement offert; M. Quetelet qui, par l'intermédiaire de M. Pelseneer, nous a fait connaître sept lettres adressées à son aïeul; M. Pelseneer lui-même qui nous a procuré la réponse de Faraday à Ampère de février 1821; M. Paul Chaponnière, descendant de Roux-Bordier, un grand ami d'Ampère qui possède huit lettres adressées à son ancêtre ; le Colonel Oudet, descendant de Boubée de l'Espée, et deux collectionneurs libéraux qui ont bien voulu nous ouvrir leur collection; M. Gabriel Bertrand, de l'Institut, et M. E. Regnault.

Actuellement, toutes ces sources semblent à peu près taries, et il ne reste plus grand espoir de découvrir les séries dont nous connaissons l'existence, mais qui ont dû être détruites : lettres philosophiques et religieuses à Bredin, Roux-Bordier et d'autres amis tels que Barret, Bonjour ou d'Ambérieux; lettres à la « Constante Amitié ». En particulier, nous devons posséder maintenant la presque totalité des lettres écrites au moment des grandes découvertes en électrodynamique : lettres qui ont été conservées avec soin par leurs destinataires. Le moment semble donc venu de clore cette nouvelle publication et d'en faire connaître l'intérêt.

Les lettres en question sont nécessairement de valeur très inégale; mais toutes nous apportent d'utiles renseignements sur la vie d'Ampère, sur ses sentiments

et souvent sur ses travaux. Il est naturel de s'attacher d'abord à celles qui présentent un caractère scientifique : rapports avec l'abbé Daburon et première communication d'enfant à l'Académie de Lyon; correspondance avec d'anciens élèves, Saint-Didier et Derrion; plus tard avec des savants comme Faraday, Brewster, Stassart, Quetelet, Erman, Hachette, Baron Maurice, Boubée de l'Espée.

L'abbé Daburon avait été le maître d'Ampère dans la mesure où celui-ci ne s'était pas formé lui-même. L'Institut possède de ce mathématicien trois lettres, dont une datée de Gênes en 1805, qui raconte une conversation de Napoléon avec le Cardinal Mansi. Mais son nom se rattache surtout au curieux problème historique posé par la communication d'Ampère, âgé de 13 ans, à l'Académie de Lyon, que j'ai eu l'occasion de faire connaître à l'Académie des Sciences en 1936. Cette communication de 1798 avait en effet été présentée, d'après le procès-verbal de Lyon, comme prétendant résoudre la quadrature du cercle, tandis qu'un manuscrit conservé à Lyon, non écrit par Ampère, mais authentifié par le secrétaire perpétuel de la Tourrette, se réduit à une solution parfaitement correcte de la rectification d'un arc de cercle. D'autre part, les cartons de l'Institut renferment un autre manuscrit de la même communication écrit de la même main que le précédent, mais qui se termine par des considérations erronées sur la quadrature du cercle. Enfin, toujours dans les cartons Ampère, de l'Institut, un cahier contenant les cours de mathématiques de l'abbé Daburon est encore de la même main que les deux notes précédentes. Ce qui s'est passé pour ces deux mémoires identiques dans leur plus grande partie, mais différents par leur conclusion, reste assez énigmatique. On peut se demander si l'enfant précoce qu'était Ampère aurait lui-même supprimé à Lyon les erreurs finales du manuscrit de Paris ou, au contraire, si la note de Paris aurait été écrite par un tiers ami d'Ampère après celle de Lyon en la complétant par une erreur. Dans les deux hypothèses, quel a pu être ce tiers qui a servi de secrétaire à l'enfant ? L'écriture de ces trois manuscrits n'est pas, comme l'idée aurait pu en venir, celle de l'abbé Daburon lui-même. Elle n'est pas non plus celle du père d'Ampère. Il est d'ailleurs à remarquer que, jusqu'à la fin de sa vie, Ampère a continué à s'occuper de cette petite question géométrique, comme en témoignent plusieurs manuscrits de diverses époques.

La correspondance avec Saint-Didier et Derrion nous montre, d'une part, Ampère, à l'époque où il était professeur à Lyon et à ses débuts parisiens, dans ses rapports d'intimité avec ses anciens élèves, leur donnant des conseils, soit de mathématiques, soit de chimie.

La correspondance avec Faraday offre un intérêt tout particulier en raison du rôle joué par Ampère, lors de ses expériences de Genève, dans la découverte de l'induction. Les rapports des deux savants ont été, pendant quinze ans, de 1821 à 1836, très suivis et, on peut le dire, très cordiaux. Les treize lettres d'Ampère à Faraday, déjà parues, suffiraient à le prouver; mais elles sont complétées par une nouvelle lettre du 23 septembre 1823 que j'apporte aujourd'hui et surtout par deux réponses de Faraday à Ampère. On y voit Ampère à la fois contrarié d'avoir manqué la découverte de l'induction après en avoir donné la première réalisation expérimentale, et préoccupé de rappeler cette première expérience de Genève, que Faraday, très humainement, était plutôt porté à passer sous silence. Ampère, dans une lettre du 1er avril 1833 à son collaborateur Auguste de La Rive (*Corresp.*, II, p. 761), expose en toute équité leurs rôles respectifs : « Il est de fait que nous avons obtenu les premiers en 1822, le courant électrique par induction.... Malheureusement, nous ne songeâmes pas à analyser ce phénomène et à en reconnaître toutes les circonstances.... C'est à M. Faraday qu'appartient la découverte de toutes les lois des courants produits par influence ». Une lettre de Faraday, en date du 3 septembre 1822, met en évidence un contraste psychologiquement très curieux entre les tempéraments des deux savants : contraste qui, d'une façon plus générale, distingue les savants anglais des savants français. Ampère, le 10 juillet 1822, avait écrit à Faraday une très longue lettre de raisonnements scientifiques. Faraday, le 3 septembre de la même année, y répond fort aimablement, mais sans entrer dans la discussion, et sa lettre se borne à développer ce thème qu'il n'entend rien aux mathématiques et se sent incapable de suivre Ampère dans le domaine des abstractions, en sorte que, pour adopter les conclusions du physicien français, il attend des faits et encore des faits. Il se compare d'ailleurs avec modestie à un marin qui, ayant en main une boussole, n'oserait pas quitter le rivage faute de comprendre la valeur utile de cet instrument. Ces faits existaient; mais le génie d'Ampère était seul capable de montrer leur chaîne continue.

Plusieurs lettres de la même période, 1821-1823, adressées à des savants tels que Davy en Angleterre, Speyer van der Eyk à Leyde, Erman en Allemagne, ou même les de La Rive et le Baron Maurice, montrent aussi, contrairement à ce qu'on pourrait croire, combien les découvertes d'Ampère ont eu de peine à s'imposer hors de France et comme il devait se débattre pour faire seulement répéter ses expériences.

Dans le même ordre d'idées scientifiques, mais dans le domaine de la chimie,

je me borne à signaler une lettre du 20 octobre 1810, à Roux-Bordier, sur le rôle du chlore, une à Bredin du 20 février 1819, où il exprime son enthousiasme pour des découvertes de Thenard (éther muriatique), et une du 10 avril 1832, où il est question d'essayer l'action de l'acide fluorhydrique pour lutter contre l'épidémie de choléra.

Mais, en dehors du côté scientifique, les lettres nouvelles intéresseront tous ceux qui ont appris à aimer Ampère et qui ont été émus par les souffrances de sa vie privée, par les angoisses philosophiques de sa pensée.

Un grand nombre d'entre elles, lettres d'un caractère intime, viennent de la famille Carron. Julie Carron, la première femme d'Ampère, avait, on le sait, deux sœurs et un frère, tous trois plus âgés qu'elle : Françoise (M^me^ Périsse), cette pauvre Élise dont les lettres de jeunesse sont si spirituelles, et Étienne Carron qui, après la mort d'Élise, s'est trouvé seul propriétaire des papiers Carron, transmis par lui à sa fille M^me^ Rivail; puis celle-ci n'ayant pas laissé de postérité, sont arrivées à un cousin, le D^r^ Léon Bodin.

Ces lettres, espacées sur toute la longueur de la vie d'Ampère, montrent les relations affectueuses que celui-ci avait gardées avec la famille de sa première femme, même pendant la courte période délicate de son remariage. On l'y voit dans son rôle de père de famille, très occupé de son petit garçon qu'il a dû confier à sa grand'mère. Quelquefois, dans les premiers temps, avant ses malheurs, il plaisante, en écrivant à ses belles-sœurs, notamment dans une curieuse lettre italienne adressée à M^me^ Carron où il lui raconte un fait divers lyonnais. Un jour, il dit comment il a été présenté à Napoléon, pour lequel il professait le mélange d'admiration et d'horreur qui caractérise l'époque. Ailleurs, on le voit joueur d'échecs, fervent ou passionné pour l'arrangement de son jardin.

Mais, dans ce genre intime, les lettres qui nous touchent le plus sont celles adressées à son grand confident Bredin et à Ballanche ou à Roux-Bordier. Notamment, une curieuse lettre philosophique adressée à Bredin en 1816 (302 *bis*) au moment de son retour au catholicisme, où il développe à la Bossuet l'idée d'une intervention divine et providentielle dans les affaires humaines.

Une autre fois, le 21 février 1819 (336 *bis*), Ampère parle à Bredin d'un cours qu'il a essayé de faire à l'Athénée et où, dit-il avec contrition, on l'a suivi tant qu'il n'a pas été trop métaphysicien, mais à mesure qu'il s'est étendu sur ce sujet, il voyait à chaque séance la salle moins pleine qu'à la précédente.

Le 30 septembre 1819 (341 *bis*) il se lamente sur ses incertitudes : « Je suis accablé

de mes idées plus vagues que jamais; changeant de jour à autre, elles n'en sont que plus pénibles. » Et il conclut : « Débarrassez-moi du mauvais esprit qui semble s'être emparé de moi. »

Dans une lettre de 1805 à Roux-Bordier, il exprime son dégoût des mathématiques, la métaphysique ayant pris possession de tout son esprit.

Enfin, une lettre à Ballanche, du 25 juin 1807 (164 *bis*), montre les deux amis songeant à se faire donner par Degérando une mission officielle pour faire un voyage d'études dont la lettre ne donne pas la destination (beaucoup plus vaste, dit seulement Ballanche, que l'Espagne) et le publier. Ce projet, formé par Ballanche pendant la phase lamentable qui suivit le second mariage, avait pour but d'arracher Ampère à son désespoir; mais il paraît avoir été conçu avec le manque d'esprit pratique qui caractérisait les inventions de l'excellent Ballanche et n'eut aucune suite.

Je n'insiste pas; j'en ai dit assez, je crois, pour montrer quelle précieuse contribution ces lettres nouvelles apporteront à notre connaissance d'Ampère.

7 janvier 1938.

L. DE LAUNAY,
Membre de l'Académie des Sciences.

C'est seulement en Février 1942 que l'on a pu commencer l'impression du texte de ces 100 nouvelles lettres préparé par L. de Launay, grâce aux subventions de l'Académie des Sciences (fonds Loutreuil), du Ministère de l'Éducation nationale et à la participation désintéressée de la Société des Amis d'Ampère, de la Société Française des Électriciens, de la Compagnie Parisienne de Distribution d'Électricité, de la Compagnie générale des Entreprises électriques, de la Maison Gauthier-Villars et de M. Grosselin, délégué général de la Société des Amis d'Ampère. A tous ces généreux donateurs, nous adressons nos plus vifs remercîments.

Il ne faut pas oublier aussi que c'est l'active intervention de M. Grosselin qui, malgré les difficultés de l'heure présente, a permis l'achèvement de ce monument à la gloire de cet incomparable génie.

A la veille de donner le manuscrit à l'impression nous avons encore découvert une vingtaine de lettres autographes d'Ampère dans la bibliothèque du physicien

Alfred Cornu, lettres pour la plupart adressées à Bredin et d'un caractère très intime. Elles avaient été données par Mme Ernest Laugier en même temps que d'autres de Fresnel, d'Arago, de Malus, etc., « à l'éminent continuateur de ces illustres savants », lorsque celui-ci préparait le discours d'inauguration de la statue d'Ampère prononcé à Lyon, au nom de l'Académie des Sciences.

Mme Laugier était la veuve de l'astronome et la nièce d'Arago, auquel elle avait servi de secrétaire durant de longues années.

S'il se trouve des erreurs ou des inexactitudes dans la publicationd e ces lettres, que l'on veuille bien ne pas les imputer à celui qui n'est plus là pour les corriger.

M. D. L.

Généalogie de Noël BODIN

Jean-Baptiste Ardisson mort en 1778, épouse Marguerite Vignières 1724-1807.
plusieurs enfants dont

Pierre Marie Ardisson
épouse
Marie-Angélique Bœuf 1756-1795

nombreux enfants dont
Catherine Angélique Ardisson 1775-1865
épouse en 1798
Charles St-Cyr Bodin 1770-1839

Nombreux enfants dont Eugène Bodin
(4 enfants sans postérité, héritiers
du portrait d'Ampère par Mme Rivail)
cousins issus de germain

Célestin-Léon Bodin 1813-1880, épouse en 1867
Alphonsine Desmarais 1839-1907

8 enfants dont le Docteur Léon Bodin

Noël Bodin, propriétaire des lettres à Carron
et du portrait d'Ampère

Marie Ardisson † 1830
épouse en 1770
J.-P. de Campredon

Marguerite Campredon 1772-1838
épouse en 1795
J. Étienne Carron 1771-1844 frère de Julie Ampère

5 enfants dont une fille
Élisabeth Carron 1799-1889
épouse
J.-H. Rivail 1810-1875

Sans postérité

Étienne Carron, frère de Julie Ampère, s'est trouvé après la mort d'Élise Carron seul représentant de la famille Carron. Sa fille Rivail étant morte sans postérité, les documents ont passé aux cousins Bodin qui n'ont aucune parenté avec Ampère.

CORRESPONDANCE
DU
GRAND AMPÈRE
VOLUME III.

QUATRIÈME PARTIE

GÉOMÉTRIE. — *Sur la rectification d'un arc quelconque de cercle plus petit que la demi-circonférence, par André-Marie Ampère, âgé de treize ans* (8 juillet 1788). Texte inédit, publié et commenté par MM. LOUIS DE LAUNAY, CL. LIMB et CL. ROUX.

En cette année du Centenaire de la mort d'André-Marie Ampère, il nous a paru intéressant de révéler et de commenter le texte, resté *inédit jusqu'ici*, du premier Mémoire scientifique adressé à une Compagnie savante, dès 1788, par le futur membre de l'Institut, alors âgé de 13 ans (Ampère, on le sait, est né à Lyon, le 20 janvier 1775, et il est mort à Marseille, le 10 juin 1836) (1).

On lit, dans le procès-verbal de la séance du mardi 8 juillet 1788 de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon (2), rédigé et signé par André de Bory, secrétaire perpétuel de la classe des Belles-Lettres et Arts, la phrase suivante : « ... Le même officier (3)

---

(1) Sur la vie et les travaux d'Ampère, *cf.* les ouvrages de M. DE LAUNAY, *Le Grand Ampère* (1 vol., Paris, 1925) et *Correspondance du Grand Ampère* (2 vol., Paris, 1936 et supplément 1942), et celui de M. Joseph BUCHE, *L'École mystique de Lyon* (1 vol., Paris, 1934).

(2) Fondée en mars 1700 par un ami de Boileau, Claude Brossette, et huit autres érudits.

(3) Officier, c'est-à-dire membre du bureau : il s'agit de Marc-Antoine-Louis Claret de La Tourrette, secrétaire perpétuel de la classe des Sciences, l'Académie de Lyon étant divisée en deux classes.

a fait part d'une lettre et d'un mémoire de M. Ampère fils, âgé de treize ans, qui prie l'Académie de luy donner son avis sur ce mémoire dans lequel il prétend avoir résolu le fameux problème de la quadrature du cercle. M. l'abbé Roux (1), prié par l'Académie de lire cet ouvrage et d'en faire son rapport, a fait observer que l'Académie avoit arrêté, par une délibération enregistrée, qu'elle ne recevroit plus aucun mémoire sur cet objet, que par conséquent il luy sembloit qu'elle ne devroit plus s'en occuper, que cependant sur l'invitation de ses confrères et ayant égard à la jeunesse de l'auteur, il consentoit à examiner le mémoire non comme commissaire, mais *privatim*, pour en dire son sentiment au père du jeune homme, et l'offre de M. Roux a été acceptée. »

En effet, l'Académie de Lyon avait été, au cours du XVIII^e siècle, importunée par une quantité de mémoires sur la quadrature du cercle et, dans sa séance du 19 août 1783, elle avait arrêté (à l'instar de ce qu'avaient déjà décidé en 1775 et 1776 les Académies des Sciences de Paris et de Berlin, ainsi que la Société Royale de Londres) de « s'abstenir désormais, dit le procès-verbal de cette séance, de prononcer aucun jugement relatif à cet objet, et de garder le silence le plus absolu sur tous les mémoires qui luy seroient adressés pour la solution de ce problème ».

En conséquence, on ne reparla plus, à l'Académie de Lyon, de la lettre et du mémoire d'Ampère. Mais le secrétaire perpétuel De Bory paraît avoir omis de consigner dans son procès-verbal l'envoi, fait par le jeune Ampère, d'un Mémoire relatif au problème de la rectification d'un arc de cercle, ou problème des tangentes.... On peut se demander si, peu versé dans les sciences, il n'aurait pas confondu dans la présentation de la lettre et du mémoire d'Ampère et dans la rédaction de son procès-verbal la *rectification d'un arc de cercle* avec la *quadrature du cercle*; confusion au premier abord peu vraisemblable, mais néanmoins admissible, car il semble bien qu'un *seul mémoire* était joint à la lettre d'envoi du jeune Ampère, et non pas *deux mémoires* comme l'a écrit Dumas, en 1840, dans son *Histoire de l'Académie de Lyon* où il parle (tome II, p. 276) du mémoire sur la rectification d'un arc de cercle comme ayant été présenté « dans la même année » que le soi-disant mémoire sur la quadrature. L'un de nous a retrouvé récemment, dans les archives de l'Académie de Lyon (Recueil n° 198 des manuscrits de l'Académie, folio 123 et dernier de ce recueil), le mémoire d'Ampère sur la rectification d'un arc de cercle, déposé le 8 juillet 1788. Ce mémoire, qui fait l'objet de la présente note, est très court puisqu'il n'occupe, tant pour la figure géométrique que pour les vingt lignes de texte, qu'une seule page in-folio (37 cm, 5 × 25 cm). Peut-être n'est-il pas autographe, car il est écrit en caractères moyens et assez réguliers; mais il est, à n'en pas douter, *authentifié et daté*

---

(1) L'abbé Claude-Antoine Roux, rhétoricien et mathématicien, futur collègue d'Ampère au Lycée de Lyon et secrétaire perpétuel de la classe des Lettres de 1800 à 1811. Ampère fut lui-même membre de l'Académie de Lyon, dès sa reconstitution en 1800 sous le nom provisoire d'Athénée de Lyon.

par le secrétaire perpétuel de la classe des Sciences, La Tourrette, qui a écrit de sa propre main, dans l'angle supérieur gauche de la feuille, cette mention explicite : « *par M. Ampère le fils, âgé de* 13 *ans, le* 8 *juillet* 1788 ». Voici le texte intégral et littéral de ce petit mémoire, dans sa disposition comme dans son orthographe avec le fac-similé 1/1 de la figure :

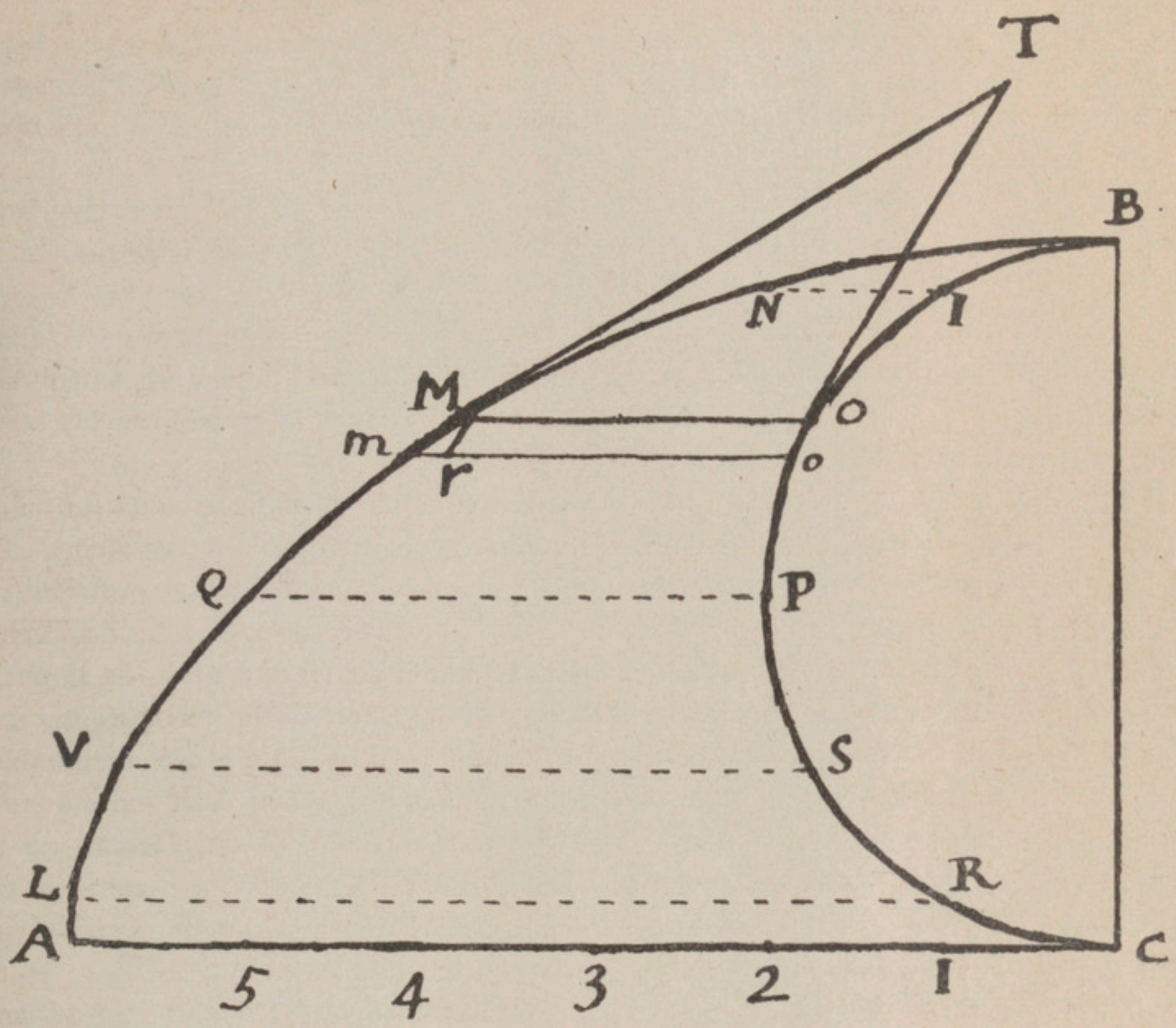

Problème.

Trouver la rectification d'un arc quelconque de cercle plus petit que la demi-circonférence. Solution. Soit un angle droit BCA. Sur le moindre côté BC soit décrit un demi cercle BPC divisé en un nombre quelconque de parties égales en six par exemple : par les points de divisions soient menées des paralelles à AC, et divisés AC en six parties aussi égales. Donnés a LR cinq parties de AC, quatre à VS, trois a QP, deux a MO, enfin une a NI et joignés les points B, N, M, Q, V, L, A, par une courbe continue. Soit maintenant BO = x, OM = y, BPC = c, AC = a. Puisque l'arc BO est les 2/6 du demi cercle BPC, et que pareillement la ligne MO est les 2/6 de AC on aura BPC : BO : : AC : MO ou algébriquement $c : x : : a : y$

$y = \frac{ax}{c}$ et differienciant $dy = \frac{a\,dx}{c}$ mais si on mène la Tangente OT, et enfin l'ordonée mo infini-

ment proche de MO, de plus la ligne Mr paralelle à OT, et enfin mT par les deux points m, M, on aura $mr = \partial y = \frac{a\,\partial x}{c}$ et M r = Oo = ∂x et l'analogie des Triangles semblables mrM, MOT, donne $mr\left(\frac{a\,\partial x}{c}\right)$: Mr (∂x) : : MO$\left(\frac{a\,x}{c}\right)$: OT $= \frac{ac\,x\,\partial x}{ac\,\partial x} = x$ = l'arc BO qui se trouve rectifié par ce moyen.

Autre solution

En suposant la meme construction on a les Triangles semblables T om, TOM, qui donnent T o : TO : : om : OM; soit maintenant B o = X, BO = x, om = Y, OM = y, on aura donc Y $= \frac{a\,X}{c}$ et $y = \frac{a\,x}{c}$ donc Y : y : : $\frac{a\,X}{c}$: $\frac{ax}{c}$ ou Y : y : : X : x, c'est à dire om : OM : : B o : BO et par conséquent T o : TO : : B o : BO donc subtrahendo To — TO : : B o — BO : BO, ou o O : TO : : o O : BO, d'ou l'on conclud comme cy devant TO = l'arc BO.

La solution indiquée par le jeune A.-M. Ampère nous semble tout à fait irréprochable, au point de vue *théorique*; les deux démonstrations qu'il donne (il emploie le mot *solution*) nous paraissent parfaitement exactes.

Il est surprenant qu'un adolescent de treize ans comprenne aussi clairement l'esprit du calcul différentiel qu'il utilise dans sa première démonstration (ou *solution*), et qu'il ait une idée aussi nette des tangentes définies par deux points de la courbe qui sont infiniment rapprochés.

Toutefois, au point de vue *pratique*, on peut dire que la difficulté est simplement déplacée, car si l'on sait très bien tracer la tangente à un cercle en un point donné, puisque c'est la perpendiculaire au rayon aboutissant à ce point, il n'en est pas de même du tout de la tangente à la courbe auxiliaire qu'il trace par points, courbe à la vérité aussi bien déterminée qu'on le désire en augmentant autant qu'on le veut le nombre des points qui la forment : cette tangente ne peut être tracée qu'approximativement, et il en résulte par conséquent, que la longueur de la droite représentant l'arc de cercle rectifié n'est elle-même aussi trouvée qu'approximativement, en pratique.

Ajoutons, en terminant, que les anciens biographes d'Ampère, tels que Sainte-Beuve (1) et plus tard C.-A. Valson (2), ne mentionnent que le mémoire sur la rectification d'un arc de cercle, et passent complètement sous silence le mémoire sur la quadrature du cercle, auquel Ampère lui-même *n'a jamais fait allusion*, dont Arago n'a parlé (3) que d'après des notes erronées qu'il avait reçues de Dumas, secrétaire de l'Académie de Lyon, et dont

(1) Sainte-Beuve, *Ampère, sa jeunesse, ses études diverses, ses idées métaphysiques*, etc. (*Revue des Deux-Mondes*, 4e série, t. 9, 1837, p. 389-422).

(2) C.-A. Valson, *André-Marie Ampère* (1 vol., Lyon, 1re édition, 1886; 4e édition, 1936).

(3) Fr. Arago, *Œuvres complètes* (Paris, 1854), t. 2, *Notices biographiques: Biographie d'Ampère*, lue à l'Académie des Sciences le 21 août 1839, p. 43-44).

l'existence reste donc à démontrer, comme nous l'avons dit, malgré la phrase citée du procès-verbal du 8 juillet 1788; ce doute est du reste tout au bénéfice du génie naissant du Grand Ampère !

2 *bis*. Ampère à Balthazar-Augustin-Hubert de Saint-Didier (1).

Le 10 avril [1796 ou 1797].

Qu'il y a longtemps, mon cher Saint-Didier, que je me propose de jour en jour de vous écrire; mais vous me pardonneriez mon silence si vous saviez la manière dont mes moments sont employés. Tous mes élèves sont séparés et il leur faut à chacun une heure. Je voulais vous prévenir cette fois-ci, et une jolie lettre est arrivée tout exprès, il y a deux ou trois jours pour me priver de ce plaisir en m'en donnant un plus grand. J'ai fait votre commission auprès de Mme Carron, mais non pas auprès de sa sœur, pour plusieurs bonnes raisons, comme disait « Scarron », dont la première est que je ne l'ai pas vue parce qu'elle est à Collonges. Elle va partir pour Paris avec sa sœur et ce départ et (*sic*) très prochain. Mme Carron m'a chargé de vous dire mille choses honnêtes de sa part; elle est fâchée que l'adieu qu'elle vous a fait à votre dernier voyage soit un adieu de si longue absence. J'espère d'après votre lettre que la vôtre ne sera pas d'aussi longue durée. Quant à ce que vous me dites des mathématiques, je crois que vous les négligez beaucoup; et je vous assure que vous avez tort. M. Roux me parlait, l'autre jour, de ceux qu'il avait observés avoir des dispositions naturelles pour cette étude et il me demandait si vous continuiez de vous y livrer. Il était aussi persuadé que moi des progrès qu'un peu d'application vous y ferait faire. Pour moi, je n'ai plus le temps de m'occuper de mes beaux projets de réforme et de simplification dans la théorie des mathématiques. Je n'ai pas ouvert un livre qui en traite depuis votre départ, si ce n'est ceux que, malheureusement, je feuillette ou je vois feuilleter toute la journée.

J'ai pris plusieurs élèves après l'application de l'algèbre à la géométrie de Lacrois qui n'éprouvent pas d'aussi grandes difficultés que ceux à qui je l'ai d'abord enseigné. Cet ouvrage a surtout besoin d'être expliqué par quelqu'un qui le sache par cœur. Vous voyez que malgré l'envie que j'aur (ais) de vous parler de quelque chose de plus intéressant, j'en reviens toujours à mes moutons. Que voulez-vous ? Cette continuelle répétition

---

(1) Musée historique du vieux Lyon, dossier Michon-Saint-Didier. Communiqué par M. Claudius Roux. Hubert de Saint-Didier, dont il est question à diverses reprises dans la *Correspondance* (p. 143, 166) en 1802, avait été l'élève d'Ampère. Né à Lyon le 19 février 1779, il est mort à Neuville-sur-Ain, le 16 septembre 1863. La lettre est antérieure au mariage d'Ampère et au temps où il donnait des leçons à Lyon, ce qui donne la date approximative.

des mêmes proportions me dessèche l'esprit et je ne sais où trouver d'autres idées. Pour vous, vous n'êtes plus à plaindre, car vous voilà avec la belle saison qui vous tient compagnie; faute d'autre elle n'est pas à dédaigner, mais il vaut encore mieux revenir à Lyon. Revenez donc vite dans cette ville où tout le monde sera bien aise de vous revoir. Adieu. Je vous embrasse et vous attend avec un égal empressement.

A. Ampère.

Au citoyen Saint-Didier, chez le Citoyen Michon, à Priay par Pont d'Ain, département de l'Ain.

12 *bis*. Ampère à sa femme (1).

A Mme Ampère la jeune chez Mme Carron à Saint-Germain-au-Mont-d'Or.

du Vendredi [Avril 1800].

Ta sœur avait dit à Louison que je n'aurais point de nouvelles aujourd'hui de ma bonne amie, ni de moyen de te faire parvenir une lettre. C'est pour cela que je ne t'ai pas écrit dans l'espérance de te dire demain tout ce que j'aurais mis sur le papier, et voilà que Bois vient d'arriver et ne me laisse qu'un moment pour te répéter ce que je t'ai dit mille fois, mais qui me procure toujours un nouveau plaisir, une satisfaction plus vive, à te répéter le plus souvent que je le peux. Ma pauvre petite, que j'ai été content de trouver un si joli nom à la fin de ta lettre, et un si joli mot à côté de ce joli nom : « Ta Julie t'aime ». Tu vois bien que, si tu n'aimes pas que je t'appelle ma bienfaitrice, il ne faut pas m'écrire de ces choses-là. Ah, ma Julie, écris m'en toujours, sois toujours ma bienfaitrice ! C'est mon bonheur, le plus grand qui puisse exister, que de pouvoir donner ce nom quand on est heureux de tes bienfaits. Ma bonne amie, ta sœur se porte bien, mais je ne l'ai pas vue aujourd'hui. J'ai entendu sa voix et, comme j'allais lui dire bonjour, je l'ai aperçue par l'escalier. Elle dine chez tes cousins. Je dinais quand Bois est venu me donner de tes nouvelles. Il m'a dit que tu lui avais donné une lettre, mais il l'a oubliée à son cabaret, et c'est encore là un de tes bienfaits dont je ne jouirai que quand celle-ci sera partie; car Louison va la lui apporter en prenant la tienne. Je n'ai qu'un petit moment pour embrasser ma Julie. Aussi j'en profite bien. Je te baise au front, aux joues, à la bouche, au sein, etc., etc., etc. de toute mon âme. Mais ces pauvres baisers n'auront de réalité que demain. Pourvu encore que je ne sois pas obligé de rester à cause de ta sœur ! Que le temps me durerait, malgré tes charmantes lettres qui sont toute ma consolation.

---

(1) Coll. E. Regnault. La lettre est antérieure à la naissance de Jean-Jacques. Louison a été au service d'Ampère en 1800-1801. La sœur, c'est Mme Périsse qui était alors enceinte.

Ah, je me souviens que tu m'as dit que j'étais la tienne. Il faut rester sur cette pensée, pour ne plus songer qu'aux douces et tristes pensées dont elle remplit mon cœur, tu le devines assez.

Adieu, ma bonne amie, encore un baiser, adieu.

A. Ampère.

J. 7 *bis*. A. 15 *bis*. — Julie et Ampère à leur frère Carron (1).

Au citoyen Carron, Hôtel du cercle du Commerce, rue de la Loi, N° 152, près des Boulevards à Paris.

Du 12 juillet [1800].

(De Julie).

Mon bon ami, C'est bien tard que je réponds à ta lettre. Si tu pouvais savoir quelle privation ça été pour moi, je ne demanderais pas autrechose pour que tu fusses bien persuadé de toute l'amitié de ta Julie qui pense bien souvent à toi et qui regrette encore plus dans ce moment de ne pas pouvoir embrasser son frère et son bon ami. Tu as été malade, mon pauvre Carron, et point de femme, point de sœur n'avait soin de toi (2). On me dit que tu es maintenant bien rétabli. Je désire que ce soit la vérité et que ton affaire s'arrange de manière qu'elle te ramène près de nous, de ta femme, de ta petite Élisa qui devient tous les jours plus gentille et plus jolie (3). Cependant elle te ressemble, c'est ce qui étonne bien des gens. Je voudrais bien savoir comment je me tirerai de la grande affaire qui m'attend. J'aimerais bien mieux te donner une nièce qu'un neveu; mais, pourvu qu'il soit bien portant et bien constitué, c'est la principale chose pour moi. Je suis à peu près comme ta femme pour la santé. Elle est partie hier pour Collonges et, je pense, l'air de la campagne lui fera beaucoup de bien et puis elle aura plus de repos, car sa petite est bien pénible. Adieu mon bon ami, adieu; je t'embrasse de toute mon âme. Si tu étais dévot comme autrefois, je te dirais de prier Dieu pour que ta Julie fût heureuse mère; mais, sans de grandes prières, les vœux de mon frère pour sa bonne amie seront sûrement exaucés par Celui qui voit lorsqu'on les fait de bon cœur. Adieu, adieu, mon bon Carron; tes nouvelles me font grand plaisir. Ne juge pas par les apparences et sur le silence j'ai gardé avec toi, car il a tant fallu travailler pour avoir tout ce qui m'était nécessaire pour ma couche et puis aller voir Maman qui a toujours mal à son genou. Tout

---

(1) Coll. Bodin. Quatre pages 20 × 24,5.

(2) Caron était parti seul pour Paris à la fin d'avril (p. 51). Sa famille ne vint le rejoindre qu'en mars 1801.

(3) Née le 31 octobre 1798. Trois autres enfants dont on ne parle pas auraient dû avoir alors 5 ans, 4 ans, 3 ans. Étaient-ils morts ?

cela et mon déménagement ne m'ont pas laissé de liberté pour ce qui m'aurait fait plaisir. Car je n'ai pas vu ta femme bien souvent chez elle, mais beaucoup chez Maman. Adieu encore, je t'embrasse comme je t'aime, et tu sais si c'est de tout mon cœur. Ta sœur

JULIE AMPÈRE.

(D'Ampère.)

J'attendais toujours, mon frère, que Julie ait le temps de t'écrire pour mettre mon griffonnage dans sa lettre; car, depuis que nous ne sommes plus qu'un, nous ne devons pas écrire séparément, surtout à un frère que nous aimons tous deux également; car, quoique tu sois le sien avant d'être le mien, je la défie de s'intéresser davantage à toi. Aussi lui ai-je dit plus de vingt fois : « Julie, quand écriras-tu donc à ton frère »; mais toujours de nouvelles occupations, pas un moment de liberté et, quand elle allait prendre la plume, une visite survenait et dérangeait ses bonnes dispositions. Elle me faisait attendre une lettre pour toi, comme elle m'avait fait attendre le jour de nos noces. Enfin la voilà écrite, cette lettre, avec plus d'amitiés qu'elle ne m'en a jamais écrites. On obtient tout à la fin de ma Julie, car elle est bonne ! oh bien bonne ! Et l'on est bien dédommagé de l'attente. Grâce à tout cela, ta petite nièce commence à faire dans le monde un personnage important qui devient tous les jours plus visible.

Je vois que ma Julie t'a donné des nouvelles de ta femme et d'Élisa qui s'amuse à faire enrager sa maman en attendant qu'elle puisse faire enrager ceux qui l'aimeront un jour. C'est, je crois, l'amusement favori des demoiselles. Il faut prendre patience, car elles nous en dédommagent bien en changeant d'état.

Adieu, mon bon ami, mon frère. J'espère que le peu d'exactitude de Julie ne t'empêchera pas de nous donner de tes nouvelles, tu serais cause que je lui en voudrais pour le première fois de ma vie. Je t'aime et t'embrasse de toute mon âme,

Ton frère

A. AMPÈRE

16 *bis*. Ampère à Carron (1).

Au citoyen Carron, Hotel du cercle du Commerce, rue de la Loi N° 152, près le Boulevard, à Paris.

Du 14 août 1800.'

Enfin, mon frère, mon bon ami, Julie m'a donné la seule chose qui manquat encore à mon bonheur (2). Ton petit neuveu se porte bien, et Julie va aussi bien que cela se peut

---

(1) Coll. Bodin, 17 × 22.

(2) La naissance de Jean-Jacques Ampère est du 12 août 1800.

dans les circonstances où elle se trouve. Il a déjà tèté sa tant bonne Maman qui a bien soin de lui. Si tu savais comme j'ai eu du plaisir quand je me suis approché du lit dans l'endroit où je l'entendais crier et que je l'ai vu couché sur le drap ! Ma pauvre Julie a bien souffert pour me faire ce joli présent. Heureusement que cela n'a pas duré aussi longtemps que le chirurgien me l'avait fait craindre; il pensait que ce serait si long que jamais ma pauvre amie n'aurait pu y résister. Tout enfin a tourné pour le mieux, et ils se portent tous deux bien aujourd'hui. Je craignais que Julie n'eut beaucoup de fièvre car c'est le troisième (jour), elle n'en a au contraire presque pas eu.

Adieu, mon bon ami, mon frère; on ne me laisse pas le temps de m'entretenir avec toi. Il faut te quitter à mon grand regret. Toute notre famille se porte bien, excepté qu'Élise a un mal de dents qui était hièr assez violent. Ta femme est toujours à Collonges. Adieu pour la dernière fois; je t'embrasse de toute mon âme.

Ton frère

A. Ampère.

Tu me feras bien plaisir de faire part de cette nouvelle à mon oncle Carron et à sa famille. Surtout si tu y joins de notre part l'assurance de nos respectueux sentiments.

(P. S. de Julie) Mon bon ami, j'ai retardé la lettre de mon mari pour que ta Julie te dit elle-même qu'elle t'a fait un neveu. Je ne me trouve pas mal; mais la chaleur me rend bien faible. C'est aujourd'hui le sixième jour et l'on ne trouve pas que je puisse t'écrire plus au long. Adieu, mon bon ami, mon bon frère. Je t'embrasse de tout mon cœur. Cela vaut mieux que de toutes mes forces. Dis mille choses à mon oncle et à ta famille.

Institut, carton 24, Chap. XX, chem. 349.

Après 24. — Derrion au citoyen Amper (*sic*), professeur de mathématiques, grande rue Mercière, n° 18, à Lyon.

Paris le 28 nivose an 9 [18 janvier 1801].

(La *Correspondance* nomme seulement page 71 un élève qu'elle appelle Deryeux; mais le nom de Derrion est bien mentionné 101, 105 et 202. A la table, on a mis Derin, pages 101, 105, 202).

Monsieur et cher ami,

Excusez-moi, je vous prie, si j'ai tardé jusqu'à ce moment à vous écrire. Il y a longtemps que je me proposais de le faire de jour en jour, mais mes nombreuses occupations et un

peu de négligence de ma part m'ont empèché de jouir plutôt du plaisir de m'entretenir avec vous. Je viens aujourd'hui avec beaucoup de satisfaction remplir le vide de mon cœur, en vous donnant, sur l'école à laquelle j'appartiens, les renseignements que vous désiriez et en vous communiquant les peines et les plaisirs que j'éprouve ici.

L'École Polytechnique est divisée en deux grandes parties par rapport à l'enseignement. La première division est composée des nouveaux élèves et des anciens qui ne sont pas assez forts pour être dans la seconde; la seconde n'est composée que d'anciens élèves. Chaque division est subdivisée en brigades de 20 élèves chacune; à la tète de chaque brigade sont un chef et un suppléant choisis parmi les anciens élèves, chargés de maintenir l'ordre et la tranquillité dans leurs brigades respectives et de servir de répétiteurs aux élèves.

Dans la première division, on enseigne la géométrie descriptive, l'analyse appliquée à la géométrie descriptive, l'algèbre, le calcul différentiel et une partie du calcul intégral, la mécanique, la physique générale qui comprend l'exposition du système du monde, les éléments de chimie, le dessin. Dans la seconde, on enseigne les fortifications, les mines, le calcul différentiel et intégral, la mécanique philosophique de Prony, la physique, la chimie (les élèves travaillent dans les laboratoires), le dessin. Il y a une bibliothèque dans l'intérieur de l'École pour les élèves.

Tous les élèves sont astreints à la plus grande assiduité à l'École pendant les heures de leçons et d'études, qui ont lieu depuis 8 heures du matin jusqu'à 2 h après midi et le soir depuis 5 h jusqu'à 8. Ils sont soumis à une sévère discipline et ceux qui s'écartent de leur devoir subissent quelquefois les arrèts ordonnés par l'Inspecteur des Élèves de l'École, chargé de surveiller leur conduite.

Dans ma division, on donne 6 leçons de géométrie descriptive par décade, quatre d'analyse, une de physique, deux de chimie et quatre de dessin. Nous avons vu jusqu'à présent une grande partie de la résolution des équations numériques par Lagrange et presque toute la géométrie descriptive. Ce travail graphique occupe beaucoup de temps parce qu'il faut mettre beaucoup d'exactitude dans toutes les opérations qui souvent sont très longues. Voilà à peu près, mon cher et ancien maître, l'aperçu du travail de l'École Polytechnique. Vous voyez qu'il est immense puisque les études se font en deux années. Il faut beaucoup de travail de la part de chaque élève pour suivre tous les cours avec fruit. J'oubliai de vous dire qu'à la fin de chaque année il y a des examens, soit pour passer de la première division à la seconde, soit pour la promotion des élèves dans les services publics. Ce sont Legendre et Bossut qui examinent pour la pée de mathé. excepté la stéréotomie. Lagrange ne donne plus de leçons à l'école; Monge en donne peu; pour la seconde division seulement. Lacroix professe l'analyse dans la même division.

Vous voyez, mon cher ancien maître, combien les moyens d'instruction sont grands dans cette école et combien celui qui aime et cultive la science a d'avantage.

Je vous avoue que je ne suis pas au courant de tout, malgré que j'emploie à l'étude tout le temps que j'ai et que je travaille plus de temps qu'à Lyon dans les derniers mois; mais mon travail actuel n'est pas aussi actif. Des chagrins causés par l'éloignement de mes parents et l'isolement dans lequel je suis troublent mon esprit et il arrive quelquefois au milieu des leçons, que je ne puis les suivre jusqu'à la fin parce qu'ils viennent occuper vivement ma pensée. Oh, qu'il a été heureux pour moi le temps que j'ai passé à étudier sous des professeurs tels que M. Roux et vous, auprès de mes chers parents ! Je m'en souviendrai toujours avec la plus grande satisfaction. J'étais parfaitement content.

Adieu, mon cher ancien maître, je vous prie de me faire l'amitié de me donner de vos nouvelles, ainsi que de celles de M. Roux, que je prie de recevoir l'assurance de mon respect et de mon attachement. Je vous embrasse de tout mon cœur.

DERRION

Élève de l'École Polytechnique, 1re division, 6e brigade.

Mes compliments, je vous prie à Saint-Didier et à mes autres anciens camarades qui s'intéressent à moi si vous les voyez.

J'ai vu votre ancien élève Lagette et Santhonax qui est toujours à l'École.

30 *bis*. Ampère à Carron (1).

Au citoyen Carron, chez Mercey, rue Cérutti N° 16, à Paris.

(début de mars 1801) [sans date].

Il y a bien longtemps, mon cher frère et mon bon ami, que je voulais t'écrire et te remercier des démarches que tu avais faites pour moi relativement au Prytanée (2). Des occupations qui ne me laissent pas un moment ne me l'avaient pas encore permis, et j'espèce qu'elle me laisseront aujourd'hui un moment de tranquillité pour m'entretenir avec toi.

Tu t'étais donné bien de la peine pour me procurer des renseignements sur la route que je devais suivre pour obtenir quelques recommandations auprès de de Comberousse; mais il se trouve à présent que cette place n'est plus pour lui, je suis à peu près sûr qu'on va nommer un autre directeur, mais je ne sais sur qui tombera le choix et, en attendant, tout reste là.

J'espère que tes projets réussissent mieux que les miens et que tu te trouves dans une position stable et avantageuse puisque ta femme va nous quitter. Nous serions trop

---

(1) Coll. Bodin. Quatre pages 17,5 × 23, adresse sur la quatrième.

(2) Il est question du Prytanée dans la lettre 17 qui paraît être de la fin septembre 1800. Le départ pour Paris de Mme Carron est de fin mars 1801 (p. 73). Cette lettre se place ainsi au début de mars 1801.

fâchés de son départ, si nous ne pensions pas qu'elle retourne auprès de toi pour te rendre le bonheur dont tu es privé depuis si longtemps. Puissiez-vous voir tout réussir à votre gré et revenir bientôt à Lyon avec quelque bonne place pour toi, car personne ici ne sera parfaitement content que nous ne soyons tous réunis. Tu sais bien comme Julie t'aime et je ne suis qu'un avec Julie.

La pauvre petite a aussi ses inquiètudes, mes profits sont incertains, les élèves vont et viennent sans qu'on sache jamais sur quoi compter. Le Prytanée arrangerait tout, mais qui sait ce que cette espérance deviendra ? Si tu voulais ajouter un nouveau service à tous ceux que tu m'as rendus, tu tâcherais de voir M. Cayre (1); son adresse est chez Billotet, restaurateur, Quai Voltaire. Tu pourrais savoir de lui où en sont précisément les choses et s'il songe toujours à moi. Je t'avoue que j'ai craint quelque temps les intrigues de Boucharlat (2) qui travaillait beaucoup auprès de quelques personnes en place pour avoir celle que je désire. Quoiqu'il ait assez travaillé en mathématique, je ne sais s'il pourrait seulement être admis sans de nouvelles études à l'École Polytechnique d'après tout ce qu'on exige aujourd'hui. La protection de M. Cayre suffit au reste pour me rassurer, pourvu qu'il ne m'oublie pas. Je n'ai pas besoin de te faire le détail de ce qu'il conviendrait de lui dire. Tu sais que je l'ai vu à son voyage à Lyon et qu'il m'a promis de s'intéresser pour moi. Je lui ai écrit depuis, mais il ne m'a pas répondu faute d'avoir mon adresse. Il faudrait bien se garder de lui parler des démarches qu'on m'a conseillé de faire auprès de de Comberousse, quoique ce soit son frère lui-même qui m'a donné ce conseil. S'il te demandait mon adresse, c'est rue Mercière, Maison Rossel, nº 18 au premier. Tu vois, mon bon frère, que je compte bien sur ton amitié et que je te fais un long détail de tout ce qui m'occupe. Ma pauvre Julie a une fluxion qui me tourmente bien. Heureusement qu'elle va mieux aujourd'hui. Ta femme est venue nous voir et lui tenir compagnie. J'ai vu avec bien du plaisir que sa santé n'était pas mauvaise. Je t'en souhaite une bonne aussi avec tout ce que tu désires et je t'embrasse de tout mon cœur.

A. Ampère.

30 *ter*. Ampère à Carron (3).

Au citoyen Carron, chez Mercey, rue Cerutti Nº 16, à Paris.

Le 18 Germinal An IX [8 Avril 1801].

Que j'ai de remerciements à te faire, mon bon frère, mon véritable ami, de toutes les peines que tu t'es données pour moi ! Si le temps m'a manqué pour répondre plus tôt à

---

(1) Carron répond le 16 mars 1801 qu'il a vu M. Cayre (p. 71).

(2) Il est question de Boucharlat, page 112.

(3) Coll. Bodin. Quatre pages 20 × 24. Réponse à la lettre de Carron du 16 mars 1801, p. 73.

la lettre que tu m'as fais le plaisir de m'écrire, j'en ai bien voulu aux occupations qui m'en ont empêché. Je ne me ressouviens guère de ce que je t'ai écrit dans ma précèdente au sujet de notre position à tous deux. Je crois que je faisais des souhaits pour ton bonheur et celui de ta femme; mais j'étais bien loin, en te confiant les embarras de Julie et le chagrin que j'en ressentais, de penser à envier ton sort. Je sais bien, hélas, combien tu as été longtemps en butte à mille peines, éloigné de tout ce qui t'était cher. Je sais bien que même à présent ta position n'est pas celle où je voudrais te voir. Paris est trop loin de Lyon. Je voudrais me rappeler précisément de ce que j'ai pu te dire dans cette lettre que je suis bien fâché d'avoir écrite puisqu'elle t'a causé quelque déplaisir. Je sais que je l'écrivais sans beaucoup de réflexion, tout occupé des élèves qui venaient de me quitter, quoiqu'il ne m'en restât déjà qu'un nombre très médiocre et j'épanchais mon chagrin dans le cœur de mon frère. Il m'en est venu quelques nouveaux depuis lors, d'autres m'ont quitté. Ce seront les soins que tu as donnés à l'affaire que je t'avais recommandée qui, je l'espère, me procureront quelque chose de plus fixe, soit que l'établissement en question ait lieu à Lyon, ou quelque chose d'équivalent. Quant à toi, je me flatte toujours que la fortune réparera un jour ses torts envers toi et que, réunis tous ensemble, nous verrons nos enfants croître autour de nous pour jouir d'un bonheur plus tranquille et moins semé d'inquiétudes. N'est-ce pas, mon bon ami, que ces vœux ne te feront pas de la peine : ils sont, j'en suis sûr, si bien d'accord avec les tiens.

Il faut que je te parle aussi de ton petit neveu. On lui a mis aujourd'hui pour la première fois de petits souliers rouges (1) : je lui ai aidé à marcher pour aller vers sa mère, ma Julie lui aidait aussi à son tour et j'ai goûté un grand plaisir à ce petit exercice. Que sera-ce quand il pourra marcher réellement et parler ? Tu auras bientôt le plaisir de voir ton Élisa et tu sentiras alors combien l'enfant que ma Julie m'a donné doit m'en procurer. Ce pauvre petit a déjà bien de la connaissance. Il crie quand sa Maman fait semblant de me battre et s'efforce des pieds et des mains pour se débarrasser de nous tous et aller vers elle. Il faut que je compte bien sur ton amitié pour tout ce qui tient à ta sœur cadette, à ta petite Julie, pour te conter toutes ces petites choses. Mais, vois-tu, quand j'écris à d'autres moi-même, je laisse ma pensée du moment gouverner ma plume. Adieu mon bon ami, tu sais bien comme tu es aimé dans cette maison. Julie y met tout à l'unisson de son cœur. Bientôt elle apprendra au petit Jean Jacques à répéter le nom de son oncle de Paris et de sa Tatan Agarite, qu'il ne verra peut-être pas de bien longtemps. Si tu ne viens pas le voir, il faudra pourtant que je te le mène. Adieu, je t'embrasse de toute mon âme.

A. Ampère.

---

(1) Jean-Jacques Ampère avait 7 mois.

30⁴. Ampère à Mme Carron (1).

A Mme Carron, chez Mercey, nº 16, rue Cerutti, à Paris.

Lione, il sesto di maggio del 1801 (6 mai 1801).

Cara ed amabile sorella,

Priachè un destin crudele l'involo à tutti suoi amici per riportarla frà le bracchia del caro sposo, le promessi de scriverle in quella lingua che le sembra cosi piacevole, di farle perdonnare a tutto cio che le si scrive in italiano. Mi perdonna dunque s'io male scrivo, che da trè anni mi sono quasi affato dimenticato di tanta dolce e tenera favella. Mene rincresce oggi più che mai poichè sono da scriverle. Vorrei aver da narrarle alcune novellette che potessero dilettarla. Ma non so dove pigliarne. Se posso a bel agio disporre d'un poco di tempo, non sono cosi sciocco di perderlo lunge del amor mio, e del nostro tenero pargoletto, per andare in traccia di quel che si fa o si dice. I miei amici potrebbero farmi consapevole d'alcune leggiadre cosette, ma se conducono come se m'avessero affato dimenticato. Econe uno al qual già due volte scrissi senza averne la menoma riposta. Non so come sensarlo se non persuadendomi che possibile è che sia morto; se il povero se lasciato innamorare, temo molto che sia morto d'affano. Mi dirà che in questo secolo gli amorosi non muojono (*sic*) più, se non di modo che dopo pochi momenti, risorgono non meno vivi che pria di morire, ancorche ne restano per volta un poco pallidi. Udia dunque, e udiano insieme tutte le donne scortesi e crudeli, la sventura di un giovine di questa citta. Il figlio del signor Joseph René Ruelle, nomo famoso in Lione per dare lezioni a molti scolari sulla tenuta de libri e il cambio del argento, e per aver stampato un tratto della medesima scienza, il suo figlio, come dissi, andonne da una donna, chiamata Koch, mercatrice di caffè e cervisia, le ha narrato tutto l'amore ch'ella gli ispirava, l'ha precata almeno di leggere un viglietto ove avea fatta cosi dolce e viva descrizione del amor suo, che la donna ne dovesse essere commossa. E quando quest' impia, barbara e crudele reina de suoi pensieri, s'è ne sempre burlata, rigettando il tutto, e aggravando il caso d'alcune parolette scortesi, il povero giovine s'è trapassato il cervello col piombo d'uno pistoletto, bel colpo! dal quale e caduto morto! Oggi tutti giovani vanno comprare cervisia in quello caffè, per veder Madame Koch, e insieme l'appertura che il piombo ha fatta nelle solive, dopo aver dato la morte a povero giovine. Vene sono più favoritè della sorte. E si dice che le donne non sono tutte crudeli a tal segno.

---

(1) Coll. Bodin. Cinq pages 18 × 23, adresse sur la sixième.

Addio, cara sorella, vi abbracia con una cosi tenera amista, che alcuni potriano prenderlà per un sentimento più vivo, s'io la sentissi per una altra, e non per mia sorella. Abbraciate a mio nome il mio fratello, gli farà questo braccio piu gradevole, ne son certo, che un mio. Non s'offenda, non di meno s'io credo che se il mio gli fosse dato in Lione in mezzo a tutti noi, gli farebbe forse piacere ancor più vivo ! Felice e avventuroso bacio che sarebbe il pegno della felicità che gustaremo tutti uniti !

Mi creda per la vita il suo più fidele amico, e divotissimo

Fratello A. Ampere.

Io avea tralasciato questa pagina da scrivere acciochè la mia Guiliu potesse scriverle anche gli addj, che avrebbe trovati dolci in vero ma più amari ancora, di darle di piu presso. Ma mi sono dimenticato di farne ella consapevole di questo, e oggi e andata dalla sua madre, sicchè non posso più fare ch'ella le dice tutte le premure che sentono scambievolmente due sorelle separate dal destino. Mene rincresce, ma che fare ? Bisogno inviare or sie ora quella lettera à la posta. D'altrove conosce assai bene l'amista di sua picciola sorella, per non chiederne pegni. Addio dunque, cara sorella mia !

Traduction.

Lyon, le 6 mai 1801.

Chère et aimable sœur,

Avant qu'un destin cruel vous ait soustraite à tous vos amis pour vous ramener dans les bras d'un cher époux, je vous ai promis de vous écrire dans cette langue qui vous semble si agréable pour vous faire pardonner tout ce qu'on vous écrit en italien. Pardonnez-moi donc si j'écris mal, parceque depuis trois ans, j'ai presque oublié cette langue si douce et si tendre. Cela me contrarie plus que jamais aujourd'hui puisque j'ai à vous écrire. Je voudrais avoir à vous raconter quelques nouvelles qui puissent vous plaire. Mais je ne sais où les prendre. Si je puis disposer à mon aise d'un peu de temps, je ne suis pas assez sot pour le perdre loin de mon amour et de notre tendre petit enfant pour aller à la quête de ce qui se fait ou se dit. Mes amis pourraient m'informer de quelques galantes petites choses; mais ils se conduisent comme s'ils m'avaient tout à fait oublié. Il y en a un auquel j'ai déjà écrit deux fois sans avoir la moindre réponse. Je ne sais comment l'interpréter à moins de supposer qu'il est peut-être mort. Si le pauvre s'est amouraché, je crains qu'il ne soit mort de chagrin. Vous me direz que dans ce siècle les amoureux ne meurent plus, sinon de telle sorte qu'au bout de quelques instants ils ressuscitent aussi vivants qu'avant de mourir, sauf qu'ils sont parfois un peu pâles. Écoutez donc et que toutes les femmes dures et cruelles écoutent aussi ce qui est arrivé à un jeune homme de cette ville. Le fils de M. Joseph René Ruelle, nom bien connu à Lyon pour donner à beaucoup d'élèves des

leçons de tenue des livres et de change et pour avoir publié un traité de la même science, son fils, dis-je, s'est épris d'une femme nommé Koch, marchande de café et de bière, lui a dit tout l'amour qu'elle lui avait inspiré, l'a priée tout au moins de lire un billet où il avait fait une si douce et vive description de son amour que la dame devait en être émue; et, quand cette impie, barbare et cruelle reine de ses pensées se fut toujours moquée de lui, rejetant le tout et aggravant le cas de quelques paroles impolies, le jeune homme s'est brûlé la cervelle avec la balle d'un pistolet, un beau coup ! dont il est tombé mort. Aujourd'hui tous les jeunes gens vont acheter de la bière dans ce café pour voir Mme Koch et, en même temps, le trou que la balle a fait dans les solives après avoir donné la mort au pauvre jeune homme. Ils en sont plus favorisés du sort, et l'on dit que toutes les femmes ne sont pas aussi cruelles.

Adieu, ma chère sœur, je vous embrasse avec une si tendre amitié que l'on pourrait la prendre pour un sentiment plus vif si je l'éprouvais pour une autre et non pour ma sœur. Embrassez en mon nom mon frère : ce baiser lui sera plus agréable, j'en suis certain, que le mien. Il ne s'offensera pas du moins si je pense que, si le mien lui était donné à Lyon au milieu de tous les nôtres, il lui ferait peut-être un plaisir encore plus vif. Heureux et fortuné baiser qui serait le signe de la félicité que nous goûterons tous en étant réunis !

Croyez-moi pour la vie votre ami le plus fidèle et le plus dévoué.

Votre frère AMPÈRE.

J'avais laissé cette page libre afin que ma Julie put écrire aussi les adieux qu'elle aurait trouvé certainement doux mais plus amers encore de donner de plus près. Mais j'ai oublié de l'en informer et aujourd'hui elle est allée chez sa mère de sorte que je ne puis faire qu'elle vous dise tous les sentiments qu'éprouvent mutuellement deux sœurs séparées par le destin. Cela me contrarie, mais qu'y faire ? Il me faut maintenant envoyer cette lettre à la poste. D'ailleurs vous connaissez assez bien l'amitié que vous porte votre petite sœur pour ne pas en demander de signes. Adieu donc, ma chère sœur.

31 *bis*. **Maladie de Julie.**

Consultation du Docteur Vitet en Juillet 1801.

« La malade pour laquelle je suis consulté, d'un tempérament bilieux-pituiteux, d'une constitution irritable, agée de 28 ans, est attaquée, depuis un an, à la suite d'une couche heureuse, d'une tumeur dans la région hypogastrique, mobile, accompagnée d'accidents qui ont été plus graves en certains temps qu'à ce moment. La digestion se fait assez bien, les forces se soutiennent; des douleurs assez vives se font sentir dans la région dorsale

et lombaire. Les urines sortent en petite quantité et souvent elles déposent une matière blanchâtre. Le bas des jambes est le soir légèrement tuméfié; le pouls est petit et plus ou moins accèléré; il y a souvent oppression et quelquefois toux petite et sèche. Le flux menstruel est supprimé. La tumeur du ventre, formée par un dépôt, me paraît être le principe de cette maladie.... »

Un an après, le médecin dit que la matrice n'est pas engorgée et que c'est un dépôt de lait dans les pipelons (*sic*) sur les parties grasses.

Deux ans après la première consultation en août 1803, la malade meurt après s'être progressivement affaiblie, sans symptôme nouveau que des douleurs dans le côté, le ventre très gonflé et souvent de cruelles souffrances.

54 *bis*. Ampère à Élize. (1)

Du Jeudi [22 avril 1802].

Je n'ai pas oublié que je dois une réponse aux jolies lettres de ma sœur, c'est un devoir dont j'aime bien à m'acquitter. Car, outre le plaisir de lui écrire, j'ai celui de penser qu'elle m'écrira encore. J'ai promis à Julie de faire une description de mon voyage. Maman qui doit être à Lyon vous a sûrement dit quelle foule inouie m'avait chassé de la diligence où il semble que je n'étais entré que pour soutenir l'honneur de la nation française, en descendant du tillac dans la chambre de Paris, un énorme paquet, qu'une jeune allemande cherchait en vain à porter en disant à ceux qui la coudoyaient dans la presse : fchten, moutsch, vitcheff ten, etc. Après avoir quitté Poleymieux, je fus passer auprès de la petite maison blanche dont les plus doux souvenirs peuplent pour moi tous les environs. Je cherchai longtemps à Trévoux une occasion pour Chatillon ou la route. Enfin je trouvai une charrette qui me conduisit à un certain village appelé Ambérieux d'où j'eus encore deux bonnes lieues et demie pour atteindre Chatillon où j'arrivai à 7 heures du soir. Je restai sur cette charrette depuis une heure jusqu'à 4, car la route d'Ambérieux se détourne beaucoup de la ligne droite de Trévoux à Chatillon que j'avais craint de parcourir à pied. J'étais sur cette charrette, assis sur un sac de paille, entre les deux endorses et le dos tourné vers le (*sic*) rossinante qui me conduisait dans ma marche triomphale que je parcourais à reculons.

Je partis le lendemain à 6 heures un quart de Chatillon. M. Valensot (2) y avait été passer les fêtes à Chanens, m'atteignit à moitié chemin de Bourg, nous fîmes ensemble

---

(1) Coll. Bodin. Quatre pages 17 × 22, sans adresse.
(2) Professeur de latin à Bourg, *voir* p. 87.

le reste de la route (1). J'étais un peu las en arrivant, mais une heure de sommeil me débarrassa de la plus grande partie de ma lassitude.

J'attends une petite lettre de ma charmante Élize avec la plus grande impatience. Julie m'a bien écrit que sa santé se raffermissait un peu et qu'elle s'était allé promener en Bellecour. Mais je voudrais bien que tu m'eusses confirmé ces bonnes nouvelles, car tu sais bien ce que dit le petit biquet de La Fontaine : « Deux sûretés valent mieux qu'une ». D'ailleurs tu m'as promis toute la vérité et je compte sur ta promesse. En attendant ta lettre dont je te remercie d'avance pour être plus sur de l'avoir, je t'embrasse de tout mon cœur et je te prie d'embrasser pour moi ma Julie et mon petit. Refuseras-tu cette commission ? Adieu, jusqu'à la Pentecôte.

A. Ampère.

Après A. 84, p. 193. — Clerc à Ampère (2).

Au citoyen Ampère, professeur de physique de l'École centrale de l'Ain, etc., chez M. Périsse-Marsil, libraire, rue Mercière, à Lyon.

A Bourg, du 9 Brumaire, An XI [30 septembre 1802 ou 1er octobre].

Nous sommes perdus, mon cher ami ! Vous connaissez aussi bien que moi l'arrêté des consuls relatifs aux écoles centrales de l'arrondissement de Lyon. Je vous annonce encore deux jours de bonheur domestique; notre rentrée n'aura lieu que le 17; elle sera triste, tranquille, obscure et sans la présence d'aucune des autorités constituées.

Je ne sais pas comment nous pourrons enseigner jusqu'en Germinal, puisqu'à la réception de l'arrêté des consuls le préfèt devra faire apposer les scellés sur *la bibliothèque, le cabinet et autres dépôts*.

La ville de Bourg va organiser son école secondaire de manière à ce qu'elle vive à l'instant où nous mourrons. Il est dur de dépendre du gouvernement, mais il le sera bien davantage d'être sous la domination d'une petite ville. Ne pourrions nous pas former à Lyon un établissement qui nous mît tous deux hors de la dépendance? Pensez-y, car aussi bien il n'y a guère à faire pour nous à Bourg. 5 ou 600 francs, tel sera le traitement des régents du collège futur, si toute fois on leur en assure un. M. Goubaud est encore à Paris, ou plutôt il n'est pas encore arrivé. On ignore même s'il reviendra, connaissant toutes ces dispositions consulaires.

---

(1) L'itinéraire est le même que celui de la lettre 65 du 31 mai 1802, mais les incidents ne sont pas pareils.

(2) Coll. Bodin. Deux pages 12 × 17, adresse sur la quatrième.

Nous avons vu hièr le préfet qui nous a dit que le gouvernement ne lui avait point encore alloué de fonds pour l'enseignement de l'An XI et qu'il n'avait envoyé que la moitié du traitement de fructidor dernier. Le préfet ne fournira rien aux dépenses de l'école projetée à Bourg; la ville sera chargée de tout; jugez comme tout ira bien !

Nous aurons très peu d'élèves cette année; les étrangers à Bourg n'enverront pas leurs enfants pour quatre mois.

Je viens d'achever ma traduction des *courbes du* 3e *ordre*. Faites moi l'amitié de demander à M. Périsse ou autre libraire s'il voudrait se charger d'en faire l'impression et à quelles conditions il le voudrait.

Mille respects à votre aimable épouse. Votre ami

CLERC.

104 *bis*, p. 224. — J.-M. Degérando à MM. Delambre et Villars de l'Institut national à Lyon (1).

Paris, 30 nivôse, an XI [20 janvier 1803] (date à la fin).

Mes chers et estimables Confrères,

M. Antoine (*sic*) Ampère, actuellement professeur de physique à l'École Centrale de Bourg, doit se trouver naturellement sur les rangs pour une des chaires du Lycée que vous êtes chargé d'organiser.

En venant vous parler de lui je ne remplis point l'office d'une recommandation ordinaire et banale. J'ose vous dire que c'est un sujet du mérite le plus éminent, un véritable phénomène sur l'horizon de la science. Nouveau Paschal, il a, renfermé dans sa chambre, non seulement été son propre maître, mais encore fait d'importantes découvertes. Il s'est créé des méthodes toutes particulières. Son extrême modestie me fait un devoir de vous dire des choses que vous n'attendriez jamais de lui. Vous pourrez au reste mieux que personne apprécier le mérite d'un Mémoire qu'il vient de publier.

Je vous prie bien de ne voir dans la confiance avec laquelle je vous entretiens de ces objets qu'une preuve de ma haute estime pour vous et de mon profond respect pour la vérité. Les malheurs dont ma vie a été comblée depuis votre départ, un état de maladie qui ne me permet pas de tenir la plume, sont au moins une garantie que je ne prends la liberté de vous écrire qu'avec une conviction bien profonde

Votre dévoué Confrère

J.-M. DEGÉRANDO.

Paris, 30 nivôse, an XI.

---

(1) Coll. E. Regnault.

114 *bis.* **Ampère à Élize** (1).

A Mademoiselle Élize Carron, chez Madame Carron, rue du Griffon, vis-à-vis la rue Terraille à Lyon.

Bourg, le dimanche 13 février (1803) (2).

Ma chère sœur, Je profite du seul jour où j'ai du temps à moi dans la semaine pour t'écrire. Tu sais qu'il y a bien longtemps que j'espère toujours avoir un moment pour cela et que je suis trompé dans mon attente. A peine ai-je le temps d'écrire à Julie. Si tu connaissais quelqu'un à Bourg, je t'en donnerais des nouvelles que tu pourrais lire avec quelque intérêt. Si tu y avais une ou deux bonnes amies, je t'écrirais qu'elles se marient, car c'est dans ce moment la grande occupation des demoiselles de Bourg. Quant au reste des habitants de cette ville, il paraît que ce carnaval est bien moins animé que le précédent. L'année passée ce n'était que bals; celle-ci on les compte. Mais, pour se consoler, on se martine. La martinoire est toujours pleine de gens qui ne se donnent pas le temps de manger pour se livrer à cet amusement dont je n'ai pas tâté, mais dont la continuelle monotonie ne peut guère enchanter que des Bressans. Ici c'est une fureur; et, quand on s'est martiné depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher, on allume des chandelles, des lampions, etc., tout le long de la rue qui descend des prisons à la Grenette et l'on continue de se martiner, si bien qu'on dit que jusqu'à deux heures du matin la rue est illuminée et pleine de martineurs. Il faut avouer que voilà bien du papier perdu pour une chose qui n'en valait guère la peine; mais un voyageur doit faire un fidèle récit des mœurs et usages des régions qu'il parcourt. Or, l'usage des martinets est le caractère propre du peuple de Bourg, le reste y va comme à Lyon et à Paris, et tout cela est su d'avance par quiconque a une légère connaissance des légers Français, au lieu que la martinoire est une chose dont on ne se douterait pas si l'on ne voyait le plaisir qu'y trouve une foule de badauds et le profit des jambes et des bras qui en revient aux chirurgiens. Je me sens gai aujourd'hui de ce que Julie m'a écrït la plus jolie lettre que l'on puisse imaginer, de ce qu'elle me dit que tous vos rhumes dont j'ai été bien longtemps bien en peine vont mieux et de ce que j'ai fait ce matin le compte de mon exil qui ne doit plus durer que 36 jours. J'espère que ces malheureux rhumes seront bientôt tout à fait dissipés et que cette bonne nouvelle se trouvera dans la lettre que je recevrai ce soir de Julie.

---

(1) Coll. Bodin. Quatre pages 17,5 × 23, adresse sur la quatrième.

(2) En 1802, Ampère n'est arrivé à Bourg que le 18 février, bien qu'il parle des masques dans la lettre 38. D'ailleurs, le dimanche 13 février correspond bien à 1803.

J'avais laissé là ma lettre pour aller voir si Pochon était arrivé; il l'était en effet depuis un moment et m'a remis la lettre de Julie. J'y ai vu que tu te portais mieux et le petit aussi, mais qu'elle était toujours bien fatiguée, surtout à cause du froid. Je ne sais pas quand le temps se radoucira. Je vais répondre à Julie et je mettrai cette lettre dans la sienne. Si du moins elle pouvait vous trouver toutes en bonne santé ! Je vois en relisant la lettre de Julie qu'elle reste couchée la plus grande partie du temps; elle fait bien, ce froid seul serait une raison suffisante de le faire; mais cela me fait craindre qu'elle ne soit plus fatiguée qu'elle ne me le dit. C'est sur toi que je compte, ma bonne sœur, pour me dire toute la vérité, si elle devenait plus malade. Je t'embrasse mille fois de tout mon cœur.

Ton frère

A. Ampère.

132. Ampère à Carron ([1]).

(Déjà imprimé incorrectement.)

Lyon, 19 messidor, an XI [8 juillet 1803].

Comme tu dois me savoir mauvais gré, mon cher frère, de ne t'avoir pas écrit plus tôt. Si tu savais comment mon temps a été rempli, tu verrais que ce n'est pas ma faute. J'ai fait tant de courses chez M. Petetin et relativement à l'établissement du Lycée qui a été installé lundi passé et où j'ai donné leçon hièr et avant-hièr. Je me repose aujourd'hui parce qu'on a vacance le jeudi et j'en profite pour te donner des nouvelles de notre pauvre Julie. L'enflure avait augmenté à un degré prodigieux et M. Petetin lui fit alors prendre du vin de Brione comme Élize te l'aura sûrement écrit, car elle m'a promis de suppléer à l'impossibilité où j'ai été de t'écrire depuis ton départ, hors un jour que je te commençai une lettre que l'on ne me laissa pas le temps d'achever et qui s'est égarée de manière à ce que je n'ai pas pu la retrouver. Ce vin de Brione avait beaucoup diminué l'enflure et l'oppression de Julie; mais il lui a tant fait de mal à l'estomac qu'il a fallu le suspendre mardi passé et l'enflure a depuis fait tous les jours de nouveaux progrès. On le recommencera peut-ètre bientôt. Julie n'a pas mal dormi cette nuit et se trouvait en général moins fatiguée aujourd'hui qu'hièr. M. Petetin viendra la voir demain. Ah, mon frère, qu'elle est à plaindre, ma pauvre Julie et comme ça déchire l'âme de la voir souffrir ! Je fais tous mes efforts pour lui cacher la peine qui m'oppresse et il me semble que je réussis assez bien à empèchер qu'elle ne s'en aperçoive. M. Petetin donne beaucoup d'espérances de la guérir; mais hélas, qui sait si elles sont fondées ? Ah, mon ami, il faut avoir comme moi vu dans les angoisses et dans un danger qui fait frémir tout ce qu'on aime au monde pour concevoir notre

---

([1]) Coll. Bodin. Quatre pages 17 × 22,5. Lettre publiée p. 266, d'après le texte incorrect de Mme Cheuvreux.

position.... Ta maman ne s'occupe que de Julie. Élize se contraint pour éviter tout ce qui pourrait troubler la paix; mais personne ne peut donner sa santé pour racheter celle de Julie. J'oublie que tu as aussi une femme et un enfant en ne te parlant que de la mienne. Nous avons eu hièr des nouvelles de Collonges. Tout le monde y est en bonne santé. Que de gens à Lyon désirent ètre à la fin de l'été pour te voir de retour auprès de nous ! Julie ni moi ne sont des derniers à former ces vœux. Je te remercie d'avoir emporté l'exemplaire de mon ouvrage. Je te prie de le garder jusqu'à ce que je te le fasse demander par Monnier à qui je n'ai pas encore eu le temps d'écrire. Il l'ira chercher chez toi. Mon frère, mon bon ami, comme je t'embrasse de toute mon âme.

A. Ampère.

134. Ampère à Carron (1).

A Monsieur Carron, Rue basse, Porte Saint-Denis, nº 9, à Paris.

Lyon, le 6 thermidor [25 juillet 1803].

Mon frère, je veux t'écrire pour que tu n'oublies pas que je suis au monde. Que pourrais-je te dire. Tu souffres comme moi, tu seras toujours mon frère, n'est-ce pas ! Carron, tu aimeras celui que ta sœur aimait et qui a eu le malheur de lui survivre. On a dit que l'intérêt de mon enfant voulait que je conservasse ma place, je la conserve, je me suis résigné à tout. Ta maman, tes sœurs n'ont point été malades. Elles font pitié. Pauvre frère, tu dois être bien triste aussi. Adieu. Pense quelquefois à moi. Son frère doit m'être si cher, et tu m'as témoigné tant d'intérêt. Oh, si je pouvais t'embrasser, que j'aurais de plaisir à mêler nos larmes !

Ton frère

A. Ampère

135 *bis*. Ampère à Balthazar-Augustin-Hubert de Saint-Didier (2).

Lyon, le 6 octobre [1804].

J'ai reçu votre lettre à la campagne, mon cher Saint-Didier; il n'y a pas longtemps qu'elle m'est parvenue parce que la poste ne vient pas à Poleymieux. De retour à Lyon

(1) Coll. Bodin. Deux pages 18 × 22, adresse sur la quatrième. Lettre déjà publiée page 269.

(2) Musée historique du Vieux Lyon, dossier Michon-Saint-Didier. Communiqué par M. Claudius Roux. La lettre se place dans la courte période où Ampère a professé au Lycée de Lyon avant d'être nommé à Paris, donc en 1804.

où je vais demain recommencer mes leçons au Lycée, je m'empresse de répondre à vos questions.

Le meilleur livre de chimie, contenant à la fois une bonne pratique est (*sic*) beaucoup d'application est le manuel de chimie de Bouillon-Lagrange en deux gros volumes in-8° qui coûtent, je crois, 19 livres. Il y a des gravures d'appareils qui en rendent très claires les descriptions. Je ne connais point d'ouvrage sur la physique où l'électricité et surtout le galvanisme soient traités convenablement. La meilleure physique moderne est celle de Libes (?) en 3 volumes in-8°; mais on n'y trouve pas ce que vous désirez. Mettez dans une fiole de médecine 1 partie de phosphore, 4 parties d'eau et 16 de chaux récemment éteinte à l'air et réduite par là en poudre blanche. Le phosphore étant coupé en petits morceaux, on fait du tout une sorte de pâte. On adapte un tube courbé à la fiole qui va plonger dans l'eau; on (fait) chauffer la bouteille et l'eau se couvre de bulles qui donnent en se crevant des jets de feu superbes. On peut concevoir le même gaz sous une cloche renversée pour l'en faire sortir à volonté; mais il ne faut pas l'y laisser séjourner parce qu'il s'absorbe dans l'eau.

Je n'ai point vu M^me^ (le nom manque) qui est à Collonges et j'ignore entièrement ses projets et le temps de son retour à Paris.

Il faut, pour faire de l'oxygène avec le manganèse, que l'acide sulfurique soit étendu de deux ou trois fois autant d'eau, et le manganèse pulvérisé; la proportion est indifférente, mais il est clair que c'est l'acide qui doit dominer et de beaucoup à cause de l'eau qui y est mêlée. Voilà, mon cher Saint-Didier, les éclaircissements que vous me demandez. Je serais bien aise s'ils vous faisaient plaisir. Quant à moi, je ne songe guère à tout cela; je cherche à distraire mon esprit en l'appliquant à des choses bien abstraites. C'est ce qui m'a fait préférer à toute autre étude pendant les vacances la lecture des ouvrages de métaphysique.

Je vous prie, mon cher Saint-Didier, d'agréer l'assurance de mon amitié et de mon dévouement.

A. Ampère.

Je vous prie de présenter mes respects à Madame votre mère et à Monsieur Michon.

A Monsieur, Monsieur de Saint-Didier, chez M. Michon, à Priay, par Pont-d'Ain, département de l'Ain.

139 *bis*. Ampère à Élize Carron (1).

A Madame Carron, rue du Griffon, nº 15, en face de la rue Terraille, à Lyon.

Paris, le 1er janvier 1805.

Ma chère sœur, J'ai attendu aujourd'hui pour t'écrire afin de te donner et à ta maman des nouvelles de Carron que je croyais voir hier. J'y fus inutilement, il était sorti avec sa femme; mais je sus qu'il se portait bien et je vis Élisa. J'ai été aussi chez M. de Jussieu qui m'a témoigné beaucoup d'amitié avec M. Morel Desjardins et M. Delambre. Voilà ceux que j'ai vus dans ce jour autrefois si heureux, si tristes à présent. Comment s'entendre sans peine souhaiter un bonheur qu'on sait perdu à jamais ! J'ai été tenté de ne pas t'écrire pour ne pas te faire éprouver ce pénible sentiment. Mais tu aurais peut-être attribué mon silence à de l'oubli. Tu n'es pas dans mon cœur pour y voir l'empire qu'y conserveront toujours par dessus tout les sentiments qu'il éprouva dans ces moments passés si vite. Adieu, ton frère t'embrasse de toute son âme.

A. Ampère. :

P. 280. — Mme Ampère à Ampère, Répétiteur d'analyse à l'École Polytechnique.

22 janvier 1805.

...Nous te ménagions une surprise. C'était ton petit qui devait te l'annoncer; mais il s'est allé promener avec sa tatan et je ne veux pas manquer cette occasion. Il sait lire assez pour s'amuser. Il a lu la lettre que tu lui as écrite tout seul. Tous les jours, après le dîner, il lit deux pages pour la récréation, et le dimanche trois et un livre de Buffon. Ce n'est que cet espoir qui l'a décidé. C'est la veille des fêtes qu'il fit cet arrangement et, depuis, il n'a pas manqué un jour qu'il soit dans ses malices ou dans ses beaux jours. Il va lui-même chercher son petit fauteuil et se range auprès de sa petite tatan. Il a été huit jours charmant, mais cela n'a pu durer plus longtemps. C'est un diable, on ne sait qu'en faire; rien ne l'arrête que la prison. Quand ses crises sont passées, il nous dit qu'il est bien plus heureux quand il est sage, que l'on le caresse, que l'on l'aime, mais qu'il ne sait pourquoi il est si méchant. Hier au soir, il s'occupa à lire une petite histoire que sa tatan lui donna. Il fut tranquille et parut s'en amuser. Il faut espérer que la maison le corrigera de ses emportements. C'est un caractère bien violent....

---

(1) Coll. Bodin. Deux pages 18 × 22, adresse sur la deuxième. (La signature d'Ampère porte pour la première fois les deux points.)

140 *bis.* Ampère à Élize Carron (1).

A Mademoiselle Élize Carron, chez Mme Carron, rue du Griffon, no 15, vis-à-vis la rue Terraille à Lyon.

Paris, le 26 janvier [1805].

Combien j'ai éprouvé de sentiments divers, ma chère sœur, en lisant la lettre que tu m'as écrite ! Pleins tous deux des mêmes souvenirs, nous souffrons les mêmes peines. Mille choses se réunissent pour me distraire. Des projets d'avancement, des recherches abstraites, la société des savants, un séjour bien éloigné de Lyon et toi, ma pauvre sœur, quelle différence ! Tout se réunit pour te tourmenter. Oui, je sens cette différence, tu es peut-être la plus à plaindre : toujours dans une position où il me serait impossible de substituer (*sic*). Au reste ces projets, ces recherches, ces savants ne sont pas capables de m'occuper longtemps; toujours je reviens aux idées que je devrais m'efforcer d'éloigner de ma pensée. On me dit que je devrais faire pour cela tout ce qui est en mon pouvoir, mais je n'y réussirais jamais, mais je n'en ai pas même la volonté. Quelquefois, il me vient l'envie de tout quitter et d'aller à Poleymieux pour être tout à mes pensées et au pauvre petit. Les dernières nouvelles que j'en ai reçues sont des plus satisfaisantes. Il est fort bien portant. Pauvre enfant, il ne sait pas combien il est à plaindre.

Il y a une chose dont je veux te parler. Élize, tu me dis de la garder. Puis-je la faire venir à Paris (2) ? Je veux la laisser à des mains qui en aient soin. C'est un monument de douleur que je voudrais éterniser, et qui peut le conserver avec plus de soin que toi ? Au reste, tu as bien raison, qu'il ne rentre jamais d'où il est sorti ! mais tu n'y vivras pas toujours; alors prends-le avec toi et qu'il ne te quitte plus....

On m'a donné hier pour nouvelle que Carron était courtier de change ce qui lui promet la place de son oncle. Je vais chez lui pour savoir si cette nouvelle est vraie, et je ne fermerai pas ma lettre que je ne puisse te dire avec certitude ce qui en est.

J'ai été en effet chez Carron, et la nouvelle que je te donnai hier est vraie. C'est M. Degérando qui l'a fait nommer. Je ne t'écrirai pas davantage aujourd'hui, je me sens trop ennuyé de mon existence.

Adieu, ma sœur, offre à ta maman l'hommage de la tendresse et de la reconnaissance d'un fils qui devait ce titre à son choix, et qui fera toujours du bonheur qu'il a eu de le porter la pensée de tous les moments de sa vie. Quant à ce qui regarde mon intérêt, ma position, tout va comme je le souhaite.... Adieu, adieu ma sœur

A. Ampère. :

---

(1) Coll. Bodin. Quatre pages 20 × 25, adresse sur la quatrième.

(2) Il doit s'agir d'un portrait de Julie Carron, qui devrait avoir passé par Mme Rivail à la famille Bodin.

143 *bis*. **Ampère à M. Roux, Secrétaire perpétuel de l'Académie de Lyon, professeur de mathématiques transcendantes au Lycée de Lyon** (1).

Paris, le 19 pluviose [8 février 1805].

Monsieur et cher Confrère, d'après tout l'intérêt que vous m'avez mille fois témoigné, l'estime et l'amitié que je vous ai vouées, j'attendais avec impatience l'occasion de me rappeler à votre souvenir. Je désirais également présenter à l'Académie de Lyon le regret de ne pouvoir assister à ses séances et concourir, s'il m'était encore possible, à ses travaux. Le Mémoire ci-joint est un bien faible hommage; je vous prie, Monsieur, de le faire agréer à l'Académie; présenté par vous, il ne peut être que bien reçu.

J'ai appris avec un chagrin bien vif les peines que vous avez éprouvées; personne ne doit sentir mieux que moi combien il est cruel de se voir enlever ceux auxquels on a consacré une partie de son existence.

Agréez, je vous prie, Monsieur et cher Confrère, les vœux que je fais pour votre bonheur et l'hommage de ma haute considération et de la reconnaissance que je dois à l'amitié que vous voulez bien avoir pour moi.

A. Ampère. :

P. S. Vous savez que notre ami Clerc me remplace. Je n'ai pas besoin de vous prier de le chérir et de vous intéresser à son bonheur autant qu'il le mérite sous tous les rapports.

P. 280. — Mme Ampère à Ampère.

11 février 1805.

...Je m'empresse à te donner le conseil de ne pas acheter de livres à ton fils si chers et qui ne peuvent lui servir de rien dans ce moment; il n'est point assez raisonnable pour qu'il puisse s'amuser de toutes les choses sérieuses qui sont dans ce livre. Nous n'avons pu lui faire lire que la petite Suzette, le petit Négrillon. Il y a un chien enragé dans l'histoire et d'abord qu'on lui parle de bête méchante, ses peurs reviennent. Le Buffon de la jeunesse l'amuse beaucoup. La tatan lui en lit tous les soirs et ta sœur lui fait voir les gravures. Tu dois être bien tranquille. Ta bonne sœur se donne une peine après ton petit, à l'instruire,

---

(1) Académie de Lyon. Correspondance 1800 à 1807. (Recueil des manuscrits 275, folios 328, 329. Copie par M. Claudius Roux.)

à tâcher de lui radoucir le caractère. J'admire souvent sa patience. Elle voudrait des petites histoires en gros caractères, où il n'y eût que des enfants sages; car, quand c'est des enfants sots, c'est ce qu'il imite; mais il ne cherche pas, comme eux, à se corriger. Il est fort embarrassé pour ses lectures quand il ne comprend pas, ça l'ennuie. Quand les histoires sont longues, il baille. Ta sœur voudrait un livre fait exprès pour lui, comme le premier livre de Charles, qui l'instruisit de toutes les petites choses qui sont à sa portée....

(La lettre se termine par quelques lignes de l'enfant, la main tenue par sa grand'mère.)

P. 280. — Mme Ampère à Ampère.

[fin février 1805].

...Ton petit se porte bien; il a toujours l'amour de lire et d'entendre lire, mais de préférence dans les Heures et pour apprendre son catéchisme. Ma sœur prétend qu'il sera un jour Père de la Foi. Il apprend aussi des fables. Il a une mémoire heureuse; nous la cultivons tant que nous pouvons sans le gêner. Sa bibliothèque qui commence à être considérable, l'intéresse plus que les joujoux; il conte ses livres comme il conte ses badinages. Il est toujours bien lutin; mais il a un peu plus de crainte. Nous connaissons les mauvais jours; il a les yeux méchants, il fronce le sourcil et nous avons beaucoup de peine à éviter l'orage; mais le temps et la patience, les soins, avec l'esprit qu'il a, en feront un enfant charmant. Il a pris l'amour des contes. Il voudrait te voir, il est très fâché que tu l'aies quitté. Comme il fait une sottise, je ne veux pas lui demander ce qu'il te veut dire pour le punir....

23 mars 1805.

...Ton petit continue d'apprendre avec beaucoup de soin, mais préférablement son catéchisme. Sa tatan lui fait dire une leçon entière parce qu'il n'aime pas à répéter. C'est l'affaire de quatre fois pour le savoir sans faute. Pour les fables, il a plus de peine....

Institut, carton 24, chap. XX, chem. 347.

Lettre du 25 vendémiaire, 3e année rep, Saint Gagne, adressée par Benoit Peytel à son père à Poleymieux, en faisant ses compliments « au cit. Ampère, à sa mère et à sa tante (16 octobre 1794).

Institut, carton 24, chap. XX, chem. 359.

L'abbé Daburon (1) à M. Ampère, répétiteur d'analyse à l'École Polytechnique, faubourg Saint-Germain, à Paris (2).

Gênes, 8 juillet 1805.

Mon cher ami,

La réunion de cette petite république à l'empire français m'a procuré l'avantage de voir deux hommes qui vous connaissent et par là même vous estiment. C'est M. Degérandeau, ce profond métaphysicien dont j'ai vu plusieurs fois les ouvrages entre vos mains et M. Baudard, condisciple de M. Guéneau, votre ami. Quelle a été ma satisfaction, très cher ami, de m'entretenir de vous avec eux, et d'apprendre de leur bouche que déjà vous réunissez à Paris les suffrages des savants et particulièrement de profonds analystes. Ils ont eu la bonté de me dire l'un et l'autre que je suis regretté à Lyon et M. Degérandeau, secrétaire général du Ministère de l'Intérieur, m'a fait concevoir l'espérance de rentrer au Lycée et d'y avoir la censure des études, dans la supposition très probable (silence !) que celui qui en est chargé sera placé ailleurs. Je n'ai pas eu d'autre conversation avec votre ami, son départ inattendu m'a privé du plaisir de le voir une seconde fois. M. Baudard, que je vis deux jours après lui et qui veut bien se souvenir avec intérêt de son ancien professeur, m'a fait l'amitié de me confirmer ce que m'avait dit M. Degérandeau. Voulez-vous bien, Monsieur, être l'interprète de ma reconnaissance et, si le nouveau proviseur inspire de la confiance dans ses principes et qu'il ne croie pas que la morale religieuse doive être étrangère à l'éducation, contribuez, Monsieur, par vous et vos amis, à me faire nommer censeur dans votre ville qui est devenue pour moi une seconde patrie, parce que j'y possède d'excellents amis.

Vous aurez par les papiers publics des détails sur les fêtes magnifiques qu'on a données ici à l'Empereur. Mais ce qui peut-être ne sera pas imprimé, c'est que le Cardinal Mansi est le seul qui ait eu une audience particulière de S. M. J. F. Elle a duré trois quarts d'heure. On cite ces paroles flatteuses de l'Empereur : « Je sais tout le bien que V. E. a voulu faire à l'État; je sais aussi que vous jouissez à Paris d'une bonne réputation. — Majesté, lui a répondu le Cardinal, de grâce ne parlez pas de réputation. Il n'y en a

(1) L'abbé Daburon avait donné des leçons de mathématiques à Ampère enfant. Après des vicissitudes où Ampère lui vint en aide, il devint inspecteur de l'Université (*voir* 440 *bis*) et nous le voyons quarante ans plus tard accompagner Ampère dans ses tournées.

(2) Quatre pages 21 × 29.

plus qu'une en France et dans le monde entier. » Ne manquez pas, mon excellent ami, d'offrir mes respects à Madame votre mère et de me donner des nouvelles de la famille. Ma santé est bonne et c'est à mes yeux un phénomène, car le chagrin et l'ennui me privent du sommeil depuis deux mois. Ah, mon ami, je ne vois ici que des corps. C'est à Lyon que je veux aller chercher des âmes. Je vous assure que la mienne est flétrie et que j'éprouve bien, par ce qui me manque dans ce moment, que le bonheur se compose d'éléments spirituels. Puisez-en dans une société d'amis et continuez à vous faire pardonner vos talents.

Votre ami pour la vie

DABURON.

142. Ampère à Élize Carron (1).

(Déjà publié.)

A Mademoiselle Élize Carron, chez Mme Carron, à Saint-Germain-au-Mont-d'Or.

Paris, dimanche 2 thermidor [21 juillet 1805].

Tu dois m'en vouloir, ma chère sœur, d'être resté si longtemps sans t'écrire. Mais que t'aurais-je écrit ? Ma vie est un cercle dont tous les moments se ressemblent; m'ennuyer en travaillant, m'ennuyer lorsque j'ai un moment de repos, voilà à peu près toute mon existence. Je n'ai qu'un seul plaisir, bien bête, bien factice, et que je goûte rarement, c'est celui de me disputer sur des questions de métaphysique avec ceux qui s'occupent de cette science à Paris et qui me montrent encore plus d'amitié que les mathématiciens. Mais ma position m'oblige à travailler au gré de ces derniers : ce qui ne contribue pas peu à m'ennuyer parce que je n'aime plus du tout les mathématiques. J'ai cependant fait deux Mémoires de calcul depuis que je suis à Paris qui vont être imprimés dans le journal de l'École Polytechnique. Ce n'est guère que le dimanche que je peux voir des métaphysiciens tels que M. Mayne-Biran (*sic*) avec qui je suis fort lié et M. le sénateur de Tracy chez qui je vais quelquefois dîner à Auteuil, où il demeure. C'est presque le seul endroit près de Paris dont le paysage rappelle les bords de la Saône. Il y a aussi là de jolies saussaies au bord de la Seine, mais la campagne ne fait plus que m'attrister. Il y a quelque temps que je dînai chez lui avec le célèbre La Fayette dont le fils a épousé sa fille. La vue du libérateur de l'Amérique me fit éprouver une émotion dont je ne me croyais plus susceptible dans cette sorte d'apathie morale qui fait à présent toute mon existence.

Je ne sais de quoi je vais te parler, mais en vérité, je suis tellement vide d'idées et de sentiments que je ne sais où trouver un sujet dont je puisse t'entretenir sans t'affliger.

---

(1) Coll. Bodin. Quatre pages 17 × 21, adresse sur la quatrième. Publié d'après Mme Cheuvreux, p. 281.

Tu verras dans la lettre que j'écris à ta maman que tous ceux à qui tu peux t'intéresser à Paris se portent bien.

Adieu, ma chère sœur, songe quelquefois à moi, si tu le peux faire sans trop de chagrin. Embrasse pour moi ta maman, je t'embrasse de toute mon âme. Adieu, ton frère

A. Ampère.

142 *bis*. Ampère à M. Bredin, professeur d'anatomie à l'École vétérinaire près des portes de Vaize.

Pour remettre, s'il lui plaît, à M. Roux de Genève, à Lyon (Rhône) (1).

Paris le 29 floréal au soir [19 mai 1805 ?] (2)

Mon cher Roux, j'ai voulu, pour répondre à vos questions relativement à Piestre, attendre d'avoir été à Auteuil. J'y ai dîné aujourd'hui chez M. de Tracy avec le maréchal de Lafayette, que j'ai eu un grand plaisir à examiner comme un homme extraordinaire, ou plutôt comme l'ami de Washington et l'un des fondamentateurs (*sic*) de la liberté de l'Amérique. J'éprouvais en le voyant un sentiment de vénération très singulier. Quant au livre de Piestre (3), MM. de Tracy et Cabanis le trouvent inégal mais contenant ce qu'ils appellent de bonnes choses. L'un d'eux m'a dit que les vingt premières (pages) lui avaient paru extrêmement belles, mais que le reste n'y répondait pas partout. M. Cabanis disait aussi : « cet homme est capable de faire très bien, mais tout ce qu'il dit n'est pas exact ». M. de Tracy pense que c'est Guinguené qui a fait l'article de la Décade. Voilà, mon cher ami, les renseignements que je puis vous donner à cet égard ; mais, si la tolérance m'engage à vous les donner, elle ne saurait aller jusqu'à demander à ces messieurs d'en parler dans les journaux : c'est comme si j'engageais un apothicaire à mettre en vente de l'arsenic.

Vous ne sauriez croire à quel point je suis curieux de connaître vos recherches physiognomoniques. Ne pourriez-vous m'en dire quelque chose dans votre prochaine lettre ? J'espère du moins que vous me les développerez quand nous nous verrons dans trois ou quatre mois. Je suis bien fâché que nous ne trouviez point de domaines qui vous conviennent auprès de Lyon. Ne quittez pas vos amis, cherchez encore et vous en trouverez, ou bien il s'en présentera qu'on n'a pas encore mis en vente. Quelle que soit votre résolution,

(1) Quatre pages in-4°, 16,5 × 22, adresse au bas de la quatrième. Communiqué par M. Paul Chaponnière. Papier bleuâtre à filigrane Duclos.

(2) 29 floréal, 18 ou 19 mai 1804 ou 1805. Le calendrier républicain ayant cessé le 1er janvier 1806. Il est question du même groupe dans la lettre 150 *bis* et dans la 142.

(3) Piestre ?

je vous demande votre parole de ne pas quitter Lyon avec (avant) que les vacances me donnent la liberté d'y aller.

Dites, je vous prie, à M. d'Ambérieux combien je suis sensible à son amitié. Quel plaisir j'aurai à le revoir ainsi que tous mes amis de Lyon, ou plutôt mes seuls amis ! Faites mille amitiés de ma part à Bredin, Bonjour, etc. Parlez quelquefois de moi et aimez-moi toujours comme je vous aime.

A. Ampère. :

148 *bis*. Ampère à M. Roux-Bordier, vis-à-vis l'École vétérinaire, à Lyon.

Recommandée pour la lui faire tenir à M. Bredin fils, professeur d'anatomie à cette École (1).

[Octobre 1805 ?]

Je réponds enfin à la lettre d'Aubenas, mon cher Roux, bien fâché et honteux de ne l'avoir pas fait plus tôt. J'ai vu M. Tesseyre de Grenoble qui m'a donné de vos nouvelles. Il m'a dit que vous n'aviez que deux reproches à me faire. Vous me les ferez tant que je vivrai. Pourrai-je changer ? Non jamais. Pour ne parler que de la métaphysique, ne vais-je pas m'en occuper dans un cours que je vais bientôt commencer à l'Athénée de Paris et qui a pour objet de présenter l'origine, les progrès, le but, les principales vérités de chaque science et de discuter le degré de certitude de ces vérités, et les moyens par lesquels nous nous en assurons. C'est en un mot le projet, perfectionné d'après les idées de M. de Laplace dont je vous ai tant parlé il y a près de trois ans, ainsi qu'à Bredin, Grognier et M. d'Ambérieux : un jour entre autres en nous promenant aux Brotteaux. Vous en souvenez-vous ?

MM. de Tracy, d'Arblay, ancien ami de M. de Lafayette, Degérando approuve (nt) beaucoup le projet de ce cours qui ne ressemble à rien de ce qui s'est fait jusqu'à présent. Je pourrai vous envoyer mon programme que l'Athénée fait imprimer, dès que les programmes de ses cours dont j'ai déjà vu les épreuves seront prêts. En attendant je vous embrasse de tout mon cœur, vous souhaite tout ce qui peut contribuer à votre bonheur, et vous demande si vous avez bien travaillé à la physiognomonie, sur laquelle vous m'aviez promis, quand je quittai Lyon, une belle et longue lettre que je n'ai point reçue. Réparez, je vous en prie, cet oubli. Vale et me ama.

A. Ampère.

(1) Trois pages in-4°, 17,3 × 23, adresse sur la quatrième. Communiqué par M. Paul Chaponnière. La page d'adresse porte un en-tête calligraphié : Ministère de l'Intérieur. Publié en annexe, sauf la dernière phrase. L'en-tête pourrait correspondre au moment où Ampère, chassé de chez lui, a été loger au Ministère en juillet 1807. Cependant, cette lettre précède celle du lundi 15 décembre.

151. Ampère à Élize Carron (1).

A Mademoiselle Élize Carron, chez Mme Carron, rue du Griffon, à Lyon.

Paris, 4 janvier 1806.

Ma chère sœur, j'ai été à Lyon après 10 mois d'absence et à peine nous sommes-nous vus quelques instants. Les circonstances en ont décidé; mais combien j'en aurais de chagrin si je ne pensais que ma présence n'aurait pu que te faire sentir plus vivement notre douleur. Tu verras dans la lettre que j'écris à ta maman de bonnes nouvelles de la santé de ton frère, de sa femme, de ses enfants et des parents que tu as ici. Je t'écris le soir, la lune éclaire mélancoliquement ma chambre qui est plus à l'unisson de mon âme que celle que j'occupais l'année passée. Elle est sur une petite cour où personne ne passe; il n'y a point ici de petits oiseaux qui viennent sur ma fenêtre comme au Palais-Bourbon, ni de beaux marronniers comme ceux que je voyais de ma chambre tout chargés de fleurs. J'en suis bien aise, car ces marronniers et ce dôme des Invalides qui semblait sortir de leur touffe me faisaient faire de trop tristes réflexions. J'ai eu, il n'y a pas longtemps, de bien bonnes nouvelles de mon petit; mais je n'en ai point de Mme Périsse. J'écris en même temps à Marsil de m'en donner.

Que te dirai-je, ma bonne sœur ? Ma vie coule toujours dans la même uniformité. Le temps où je ne travaille pas n'est rempli que de pensées sombres. Depuis que je suis ici, un jour de ma vie ç'en est tous les jours. J'espère une autre place et ne serai pas plus content quand je l'aurai; mais je n'ai pas à me plaindre, voilà comme passent leur triste vie la plupart des hommes! Adieu, ma chère sœur, pense quelquefois à moi, quand tu le pourras sans trop t'affliger, et sois bien sûre que personne ne désire plus vivement que tu fusses heureuse si cela était possible. Oh puisses-tu du moins être moins tourmentée ! Puisses-tu comme moi tomber dans cette apathie où l'âme ne sent presque plus qu'elle souffre, parce qu'elle ne se sent plus elle-même !

Ton frère

A. Ampère.

---

(1) Coll. Bodin. Quatre pages 17 × 22, adresse sur la quatrième. Déjà publié d'après Mme Cheuvreux, p. 295.

148 *ter* ou 158 *bis*. Ampère à Roux-Bordier (1).

Lundi 15 décembre [1806 ?]

Ne soyez pas fâché contre moi, mon cher Roux, si je réponds si tard aux deux lettres que vous m'avez fait le plaisir de m'écrire. Je voulais prendre auparavant les informations que vous me demandiez et, pour un homme qui n'a pas un moment, qui ne sort qu'à des jours et heures fixes pour achever un ouvrage dont dépend la tranquillité de sa vie et de celle qu'il aime, ce n'est pas là une chose facile. je n'ai presque pas pu encore m'occuper de mon cours à l'Athénée et je dois le commencer après-demain. Voici cependant quelques-uns de renseignements que vous me demandez. Prévoyant qu'il va m'être encore plus impossible qu'auparavant de faire les autres lorsqu'il faut rassembler les matériaux de ce cours, préparer d'avance quelques leçons, etc., je ne pourrais m'en acquitter que quand je serai hors de ce premier travail. Pensez qu'il faut sacrifier une matinée pour aller au jardin des Plantes voir M. Laugier et n'exigez pas cela de moi dans ce moment.

1° M. Durand, instituteur et cultivateur à Glos-sur-Lisieux, près Lisieux, département du Calvados, a présenté à l'exposition une charrue à deux socs à l'aide de laquelle on fait, d'après l'expérience, l'ouvrage de quatre chevaux et de deux laboureurs, avec deux ou trois chevaux et un seul homme; le fait m'a été assuré par un de ceux qui ont été témoins de l'expérience, elle paraît hors de doute, et vous en trouverez les détails dans le rapport du jury de l'exposition. Pour s'en procurer le dessin, il faut écrire à M. Durand à l'adresse que je viens de vous donner.

2° Rumford a proposé des globes de gaze pour envelopper la flamme des quinquets, ce sont les frères Girard qui emploient des globes de verre dépoli, ils fatiguent un peu plus la vue que la gaze, mais éclairent bien mieux; ils ne blessent d'ailleurs nullement la vue comme les quinquets à découvert. Tous ces moyens n'augmentent ni ne peuvent augmenter l'éclairage, mais ils répandent la lumière plus également.

3° Les mêmes frères Girard, en leur écrivant rue de la Loi, vous fourniront pour 42 fr. une bonne et grande lampe de cette sorte, à réservoir d'huile au-dessous de la flamme et ne donnant d'ombre d'aucun côté; il faut y joindre un globe qui coûte 12 fr. Les mêmes

(1) Quatre pages in-4°, 16,5 × 20,5, sans adresse. Communiqué par M. Paul Chaponnière. Le lundi 15 décembre a été réalisé en 1806, 1817, 1823, 1828. Si Ampère a mis 15 pour 16 décembre, ce serait 1805. En décembre 1806, Ampère est en pleines difficultés Potot.

Il est question de cette charrue à deux socs dans la lettre 158 adressée également à Roux et dont celle-ci est la suite.

Il s'agit du cours à l'Athénée en 1806.

vous fourniront des lampes ayant les mêmes avantages mais plus petites, et où le globe est remplacé par un réflecteur, pour 21 fr., le réflecteur compris. Je me sers habituellement d'une de ces lampes, il faut y remettre de l'huile après 10 ou 12 heures de combustion, mais on peut éteindre avant ce temps la lampe et la rallumer, longtemps après elle achève son temps.

4° Les lampes de Joli n'ont pas cet avantage; 10 heures après qu'on y a mis de l'huile, il faut en remettre, soit qu'elle ait servi ou non; mais elles sont d'un service plus facile, ne se dérangent point, comme il arrive quelquefois à celles des frères Girard, ne font de même ombre d'aucun côté et sont à meilleur marché : 36 fr. ou 40 fr. les plus grandes, 10 fr. ou 12 fr. les petites, très jolies.

Quant au programme de mon cours, il ne m'en reste plus; mais j'en ai envoyé un à Ballanche pour l'insérer dans son journal, où vous l'aurez peut-être déjà lu. Adieu, mon cher ami, je vous embrasse de tout mon cœur. Écrivez-moi donc quelque chose de vos découvertes en physiognomonie.

Tout à vous

A. Ampère.

Élize Carron à André Ampère (1).

[5 mai 1806].

Si, comme tu le dis, il ne te reste d'autres vœux à former que celui de n'avoir rien perdu de notre estime, je viens t'assurer que la mienne est toujours la même. Je n'ai point été *révoltée*, *surprise*, car je te connais, Ampère, depuis longtemps, et je ne t'en aimais (?) pas moins et je sais que les sentiments humains, quoique douloureux et profonds, ne résistent guère au charme de la distraction, qu'excepté un bien petit nombre, tous les êtres se donnent la peine de chercher le bonheur. Je fais pour le tien des vœux bien sincères. Celui du petit me paraît plus solidement établi ou solide (?) que je pouvais le désirer s'il le serait est chérie, douce, aimante, sensible et bonne, et comment ne pas idolâtrer cet enfant ? Oui, il sera aimé, c'est là mon espoir et tout ce qui peut sourire à ma pensée. Adieu, Ampère, sois persuadé encore une fois que je suis pour toi ce que j'ai été de tout temps, je veux dire ton affectionnée sœur.

Élize Carron.

Mille choses de ma part à mon frère et à sa femme. Il y a bien longtemps que je n'ai reçu de leurs lettres.

---

(1) Coll. Bodin. Une page 12 × 20. Cette lettre paraît être un brouillon écrit avec un certain embarras. Des corrections incomplètes rendent la phrase du milieu incompréhensible.

155 *bis*. Ampère à Élize Carron (1).

A Mademoiselle Élize Carron, à Lyon.

Paris, 7 mai [1806].

Ma chère sœur, combien ta lettre a soulagé mon cœur ! Quel plus grand service peut-on rendre à une âme agitée de sentiments contraires que de la réconcilier avec elle-même ! Je t'avouerai que je l'ai montrée, cette lettre, à celle dont dépend à présent mon sort et que c'est avec un grand plaisir que j'ai vu combien elle en était attendrie, avec quel sentiment elle m'a promis d'être la mère de mon fils. Actuellement, rien ne manque à ce que je sois aussi heureux qu'il était possible que je le devinsse. Il n'en est pas de même de toi, ma chère sœur, je sens d'ici tes peines. Ah si du moins tu pouvais retrouver cette paix de l'âme qui tient lieu de bonheur à ceux qui ne l'espèrent plus ! Quand tu auras le temps de m'écrire, donne-moi de tes nouvelles et de celles de ta mère, de celles aussi de Mme Périsse. Marsil m'en a donné qui m'ont fait un grand plaisir quoiqu'elles ne soient pas encore aussi bonnes que je le désirerais. Quand tu iras chez MM. Périsse, dis-leur mille choses de ma part. Embrasse pour moi ta sœur, son mari et ses enfants. Je ne sais pas si tu sais que j'ai été présenté à l'Empereur, il y a quinze jours. J'ai vu tout à loisir cet homme célèbre à qui je sais que tu prends l'intérêt qu'inspire l'admiration. Que n'a-t-il en sensibilité ce qu'il a en génie ! Quel homme ce serait !

Adieu, ma sœur, aime-moi toujours, pense à moi et m'écris quelquefois. Ballanche est venu passer quinze jours ici. Il est reparti. J'ai eu bien du plaisir à le voir. Il est venu plusieurs fois chez M. Poteau. Reçois tous les vœux que forme pour la paix, pour le bonheur de ta vie s'il est possible, ton affectionné frère

A. Ampère.

P. 310. — Joséphine Ampère à Ampère.

23 juillet 1806.

...La maman t'aime de tout son cœur, ainsi que sa nouvelle fille qu'elle embrasse bien tendrement....

---

(1) Coll. Bodin. Trois pages 18,5 × 25, adresse sur la quatrième.

Mme Ampère à Ampère.

8 septembre 1806.

...Nous reçûmes jeudi le 4 septembre la lettre où tu me parles de M. Dorlit, où il n'y avait pas un mot de ma fille. Ta sœur chercha une raison de ce silence; elle prétendit que vous arriviez pour nous surprendre; cette idée nous fit un plaisir que tu peux t'imaginer....

Tous les châteaux en Espagne se sont évanouis par la lettre du 1er septembre....

Oui, ma chère fille, vous avez fait et faites le bonheur de mon fils. Combien je dois vous aimer ! Que je serais heureuse si les idées de votre sœur (Joséphine) se réalisent et que je puisse vous voir et vous témoigner toute ma tendresse.... Tu ne me laisseras pas, mon cher ami, dans l'inquiétude de savoir ta chère Jenny malade....

Mme Carron à Ampère.

17 septembre 1806.

...Enfin, mon ami, livre-toi aux douces jouissances qui sont de ton âge, que tu mérites d'autant plus que l'avancement à la fortune n'a jamais eu beaucoup d'empire sur toi....

Mme Ampère à Ampère.

22 novembre 1806.

...Je suis trop inquiète.... Je souffre trop d'être si longtemps sans avoir de vos nouvelles....

Institut, carton 24, chap. XX, chem. 359.

Après 158. — Daburon à M. Ampère, répétiteur d'analyse à l'École Polytechnique, à Paris, faubourg Poissonnière, no 1.

Lyon, 14 septembre 1806.

Monsieur et cher ami,

J'avais des inquiétudes, votre lettre les a dissipées. Vous avez vraiment fait un heureux, C'est, je le vois bien et votre excellent cœur m'en est un sûr garant, ce qui peut encore

ajouter au bonheur de votre position. Oui, mon cher ami, grâce à vous, la plus parfaite sécurité a succèdé à des craintes qui tous les jours acquéraient un nouveau degré de force, parce que je ne pouvais expliquer votre silence que par l'impossibilité où vous deviez être de rien m'annoncer de satisfaisant. Que ne dois-je pas à l'estimable M. Degérando pour tous ses bons offices. Vous, mon cher ami, qui êtes accoutumé à lire dans mon cœur, soyez, je vous en supplie, l'interprète de ma reconnaissance. Je n'ai pas manqué d'écrire une lettre de remerciements à S. A. S. Mgr l'architrésorier; ce qu'il a bien voulu faire pour moi, je l'attribue encore à la recommandation de votre ami. Le succès me parait infaillible et je ne doute pas de l'empressement que vous aurez de me l'annoncer. M. Bracq, à qui j'ai fait voir la partie de votre lettre qui vous intéresse, en a été enchanté et me charge de vous faire ses compliments. Mes sentiments vous sont connus.

Vale et ama.

DABURON.

Institut, carton 24, chap. XX, chem. 341.

Après 158.—Ballanche à M. Ampère, répétiteur d'analyse à l'École Polytechnique secrétaire du Bureau consultatif des Arts au Ministère de l'Intérieur, rue du Faubourg-Poissonnière, n° 10, à Paris (1).

Ce 18 septembre 1806.

Mon cher Ampère,

Je suis extrêmement fâché de l'omission que j'ai faite, la voici réparée. J'ai dîné lundi chez Bredin qui avait aussi à dîner M. Tesseyre de Grenoble lequel avait apporté des lettres à toute la terre excepté à moi. Bredin est parti après dîner avec M. Tesseyre : ils sont allés ensemble à Poleymieux voir votre petit dont ils vous donneront sans doute des nouvelles. Il a été beaucoup question de vous, de votre nouvel état, de vos distractions, de vos talents, de vos vertus, etc. Heureux Ampère, on vous aime plus que vous ne méritez, on vous estime plus que vous ne valez. N'allez cependant pas croire que je vous parle sérieusement, car moi je fais la même sottise que les autres et personne ne vous aime et ne vous estime plus que je le fais.

Mes respects à M. et M^me^ Potot, mille choses tendres à M^me^ Jenny que je remercie beaucoup de son bon souvenir. Donnez-moi donc votre nouvelle adresse que je ne sois pas

(1) Une page 27 × 21,5, adresse au verso.

obligé de vous faire parvenir mes lettres par ricochet. Je ne vous demande plus des détails sur vous, sur votre état actuel, sur vos pensées, sur votre manière de vivre et d'être : il est décidé que vous ne voulez pas me dire tout cela.

Adieu, mon cher Ampère, je vous embrasse de tout mon cœur. Cette fois-ci, je ne ferai pas la sottise de signer Simon, je signerai commercialement

BALLANCHE père et fils.

Institut, carton 24, chap. XX, chem. 359.

Après 158. — Daburon à Ampère.

A M. Ampère, secrétaire du Bureau des arts et machines, rue Poissonnière, nº 30, à Paris.

[Le timbre de la poste porte 23 octobre 1806.]

Mon très cher ami,

Je n'ai d'autre motif d'espérance que celui qu'il m'a semblé trouver dans votre lettre. Après ces mots : *tout s'arrangera sûrement à votre satisfaction*, vous ajoutez : voilà ce que M. Degérando m'a chargé de vous dire : mais le silence de S. A. S. l'archichancelier, à qui j'eus l'honneur d'écrire dès que vous m'eûtes instruit des démarches qu'il avait bien voulu faire en ma faveur auprès de S. Em. le Cardinal de Spina, le passage de celui-ci à Lyon dont il m'a été impossible d'être averti me donnent lieu de craindre que tout ne soit manqué, et cependant les vacances vont finir, Mlle La Branche a cédé son pensionnat et me voilà sans place, n'osant prendre aucune détermination. Convenez, mon bon ami, que ma position est un peu embarrassante. Une crainte trop fondée d'importuner M. Degérando m'empêche de lui faire part de mes incertitudes. Daignez, mon excellent ami, lui en toucher un mot. Il est si bon qu'il ne vous refusera pas une explication sur les obstacles qui paraissent s'opposer à ma nomination, ou sur l'époque à laquelle elle pourra avoir lieu. Pardon, cher ami, des peines que je vous donne. Témoignez à M. Degérando toute ma reconnaissance. Il mettra le comble à ses bontés pour moi par une réponse qui puisse fixer mes doutes, ne fût-elle pas favorable. Conservez-moi votre amitié; elle m'honore, elle fait mon bonheur.

Adieu, cher et excellent ami.

DABURON.

A Lyon, montée Fourvière, nº 45.

P. 314. — Joséphine Ampère à son frère.

Janvier 1807.

...Elle embrasse bien tendrement sa chère sœur qu'elle n'a pas encore le plaisir de connaître....

Mme Ampère à Ampère.

30 janvier 1807.

(Elle parle de ses fermiers de Poleymieux, les Delorme.) ...J'avais quatre hommes forts pour faire aller mon domaine et je me trouve actuellement avec le père à qui je ne parle pas et que je ne veux pas regarder.... Le pauvre Pierre, qui a tiré à la milice, a été envoyé en Italie....

Mme Ampère à Ampère.

12 février 1807.

...Ils ont (les mêmes fermiers Delorme) tous les jours de nouvelles peines. Pierre avait déserté quand il vit qu'il allait en Italie. Trois jours après, les gendarmes sont venus l'arrêter et l'ont emmené enchaîné... mais imagine-toi que ce vilain homme (le père) avait arrêté une bergère de 21 ans toute difforme, imbécile au point qu'elle n'a jamais su que conduire le bétail aux champs. Le scélérat l'a séduite et l'a renvoyée sans vouloir lui rien donner.... Je vois avec douleur que ma fille est toujours malade....

Mme Ampère à Ampère.

1er juillet 1807.

...François (Delorme) n'a pas ses papiers pour se marier.... Je serais fort ennuyée qu'il n'eût pas de femme et qu'il ne pût pas sortir de la paroisse et obligé de se cacher.... Tu as des inquiétudes sur différents sujets de la fin de la grossesse de ta femme.... Tu as mis mon esprit à la torture. Tire-moi de peine. J'espère que, quand tu recevras ma lettre, elle sera délivrée et que tu m'en donneras des nouvelles tout de suite et que le plaisir d'être mère lui redonnera la tranquillité....

Institut, carton 24, chap. XX, chem. 341.

Après 164. — Ballanche à M. Ampère,
chez M. Beuchot, rue Saint-André-des-Arts, nº 58, faubourg Saint-Germain,
à Paris (1).

Lyon, ce 25 juin [1807, d'après le timbre de la poste].

Je reçois à l'instant, mon cher Ampère, votre dernière lettre et je me hâte d'y répondre.

1º Le projet vous convient; c'est bien ce que je désirais. Nous discuterons les obstacles quand ils se présenteront. A présent, il ne s'agit que de ne pas voir les obstacles et de ne voir que le projet d'autant plus que je crois qu'il n'y a pas d'obstacle insurmontable pour cet objet. Le voyage que nous proposons est une chose utile, nous pouvons l'exécuter, nous sommes disposés l'un et l'autre à y employer tous nos moyens et toutes nos facultés. Nous sommes bien forts.

2º Vous avez parfaitement saisi mon idée. Ce n'est point un voyage comme celui d'Espagne que nous devons faire. Le plan que nous devons embrasser est beaucoup plus vaste. Je ne vous l'indiquais pour modèle seulement pour une partie de notre plan (*sic*). Le projet que je vais m'occuper de rédiger me prendra plus de temps que vous ne croyez. Déjà je me suis mis sur la trace de tous les voyages de ce genre qui ont été faits; je les consulterai pour prendre une idée plus détaillée; jusqu'à présent je n'ai que l'idée générale. Mais nous nous sommes entendus. Vous pourriez en attendant consulter de votre côté si le temps et les autres circonstances de votre vie actuelle vous le permettent; vous pourriez, dis-je, consulter de votre côté ces grands voyages à la Bibliothèque impériale et me communiquer vos idées que je fondrais dans mon projet.

3º M. Millin vient d'imprimer un voyage dans le Midi de la France. Ce voyage n'est que croqué; il a été fait cependant aux frais du gouvernement; jetez-y aussi un coup d'œil si vous en avez l'occasion.

4º Je n'en ai point parlé à Camille Jordan. Je crois inutile de l'en entretenir avant d'avoir arrêté nos idées. Je ne pourrai cependant pas moins faire que de lui en faire part, puisque c'est par moi que Degérando doit en recevoir la communication. Camille pourrait être fâché si je m'adressais directement à Degérando sans passer par la filière de lui Camille. Dites-moi ce que vous pensez à cet égard.

5º Jetez aussi un coup d'œil sur les statistiques qui s'impriment à Paris par ordre du gouvernement.

---

(1) Trois pages 20 × 24,5, adresse sur la quatrième.

6° Enfin, méditez cet objet et faites-moi part du résultat de vos méditations. Quant à moi, je vais m'en occuper, comme du projet le plus convenable et le plus exécutable qui puisse se présenter à mon imagination. Je vous ai dit toutes les choses qui font que j'y tiens extrêmement.

Mon cher Ampère, croyez en cet augure, nous ne mourrons pas sans que notre passage sur la terre ait laissé quelque trace. Je vous assure que cette idée me fait du bien : puisse-t-elle vous en faire aussi beaucoup à vous !

A présent, je vous en conjure, modérez un peu toutes les idées douloureuses qui vous assiègent ; voyez le terme de vos maux ! Vous me parlez d'aller cet automne à Paris. Je vais plus loin que vous, je crois que cet été, tout doit se décider et que nous pourrons partir à l'automne pour une première tournée. Ce ne sera sûrement pas moi qui y apporterai obstacle. Je vais travailler sans relâche au projet à soumettre au Ministre, je vous l'enverrai aussitôt qu'il sera prêt, vous y ferez vos notes, je refondrai le tout, j'en ferai alors l'ouverture à Camille et je vous l'adresserai pour que vous puissiez le présenter. Je ferai en sorte que Camille l'appuie, je tâcherai de lui monter la tête et je partirai pour aller vous chercher et vous enlever à cette ville maudite. Nous verrons comme le monde est grand. Vous me laisserez la conduite du voyage parce que je suis plus accoutumé aux voyages que vous et que j'ai plus la tête à moi.

Ce que vous me dites de votre femme me chagrine extrêmement ; mais que voulez-vous y faire ? Vous ne pouvez ni refaire ses idées ni détruire ses préjugés. Le meilleur est de vous absenter pour quelque temps mais ne vous absentez pas sans but, n'ayez pas l'air de fuir, vous perdriez tout. Soyez sûr, mon cher Ampère, qu'elle vous aime, et qu'elle souffre dans la proportion autant que vous. Ainsi n'irritez pas les chagrins et ne la quittez pas avant d'avoir un motif, j'entends un motif tel que celui que je propose.

Adieu, je vous embrasse un million de fois.

Votre bien bon ami

SIMON.

169 *bis*. Ampère à Carron (1).

A Monsieur Carron, courtier de commerce, rue Basse-Porte-Saint-Denis, n° 18, à Paris.

11 juillet 1807 [d'après le timbre de la poste].

Depuis si longtemps, mon cher frère, mon bon ami, que les circonstances m'ont empêché de te voir, je sais bien que tu ne m'en as pas voulu, tu devinais une petite partie de ce que je souffrais, tu savais que je ne pouvais faire un pas. Je n'ai pu me résoudre, dans

(1) Coll. Bodin. Trois pages 19 × 23, adresse sur la quatrième.

les premiers moments des événements si pénibles qui m'ont rendu quelque liberté, à t'aller voir dans un quartier dont je ne voudrais jamais approcher : répugnance que le seul désir de t'aller voir pourra me faire vaincre par la suite.

Mon cher ami, si tu me conserves l'amitié que tu avais pour moi avant mes faiblesses et mes derniers malheurs, procure-moi le plaisir de te voir, soit en m'indiquant un jour et une heure où je fusse sûr de te trouver dans l'endroit que tu choisirais, soit, si cela ne te dérangeait pas, en convenant de nous trouver tous deux lundi prochain à 5 heures du soir dans l'allée du Palais-Royal où se trouve la Rotonde et près d'elle. Tu me ferais le plaisir de dîner avec moi et c'en serait un bien (grand) pour moi (*sic*). Que de choses j'aurais à te dire ! Le seul bonheur qui me reste est de m'occuper de ce charmant enfant que je n'ai pas vu depuis deux ans, mais que je vais bientôt revoir pour ne plus m'en séparer. Mon frère, je n'ose te prier de venir jusqu'au Ministère de l'Intérieur où je demeure dans la même maison que le ministre. Tu sais où c'est. Je sens que cette course te ferait perdre trop de temps. Cependant, s'il t'était plus commode que je m'y trouvasse à une heure que tu choisirais, tu n'aurais qu'à me l'indiquer de la veille. Mais, si tu es libre lundi à l'heure du dîner, je préfère bien cet arrangement. Nous pourrions être une heure ensemble sans que tes occupations en souffrissent. Je serai donc lundi à 5 heures près de la Rotonde dans l'allée du Palais-Royal où elle se trouve. L'idée de te voir et de t'embrasser après-demain est bien douce pour moi. Elle m'aidera à supporter la vie ces deux (mois ?) comme celle d'être auprès de mon petit vers le milieu d'août m'a consolé et soutenu dans tout ce que je viens de souffrir. J'ai été bien agité, mais je suis calme à présent. Rappelle-moi au souvenir de ma sœur; assure-la de mon respect et de mon amitié. Mon bon ami, je t'embrasse de toute mon âme; ton frère

A. Ampère.

Mon adresse est Ampère, secrétaire du Bureau consultatif près le Ministère de l'Intérieur, hôtel de Conti, rue de Grenelle-Saint-Germain, nº 10.

169 *ter*. Ampère à Étienne Carron (1).

A Monsieur Étienne Carron, courtier de commerce, rue Basse-Porte-Saint-Denis, nº 18, à Paris.

Dimanche 12 juillet [timbre de la poste du 13 juillet 1807].

Cher frère et bon ami. J'espérais te voir demain dans l'endroit où je t'avais donné rendez-vous pour que nous puissions nous voir et causer ensemble. Ç'aurait été une grande

(1) Coll. Bodin. Deux pages 19 × 23, adresse sur la quatrième.

consolation pour ton pauvre frère. Mais je me suis fait une blessure au pied qui s'est tellement envenimée depuis hier que je viens d'écrire à l'École Polytechnique pour qu'on me fasse remplacer demain et après-demain. Je ne sortirai pas de chez moi jusqu'à ce que mon pied aille mieux. M'aimerais-tu assez pour m'y venir voir ? Je demeure dans la maison même du Ministre de l'Intérieur, rue de Grenelle-Saint-Germain : tu me demanderas à son portier. Fais-moi ce plaisir, mon cher frère, toi qui ne sais point refuser de consoler un infortuné. D'ailleurs, j'ai tant besoin de te parler dans ce moment-ci, où je m'occupe sans cesse de ce pauvre enfant que je n'ai pas vu depuis deux ans, mais que je n'en chéris pas moins et qui t'est sûrement bien cher aussi.

Je t'embrasse de toute mon âme, ton frère et ton ami.

A. Ampère.

173 *bis*. Ampère au baron de Gérando (1).

Paris, 17 septembre [ou décembre] 1807.

Mon cher ami,

Je viens d'écrire à notre excellent ami (2) pour lui témoigner toute la joie que j'ai de l'accessit que l'Académie de Berlin a sûrement accordé à son Mémoire d'après la lettre que vous m'avez fait lire ce matin. Pendant que je lui écrivais, il m'est venu en pensée qu'une des plus belles et des plus importantes questions psychologiques, une de celles, peut-être, qui se lient le plus près à la morale, serait une question à peu près dans ce sens :

Quelle est l'influence de l'activité propre de l'être sentant et pensant sur ses sensations, ses idées, ses jugements, ses déterminations et, en général, sur tous les phénomènes intellectuels et moraux qu'il présente ? Il me semble que c'est surtout en traitant une question semblable qu'on pourrait éclaircir les questions les plus importantes de la psychologie, soit sur la liberté métaphysique, sans paraître n'écrire que sur ce sujet qu'on regarde comme épuisé et qui est si loin de l'être, soit sur plusieurs autres points plus ou moins liés à celui-là et auxquels cette liaison donne un plus haut degré d'intérêt. J'ai pensé que, dans votre lettre à M. Ancillon, vous pourriez peut-être lui parler de cette question par matière de conversation et comme pensant que ce serait une de celles qui présenteraient le plus d'intérêt. Trois motifs m'engagent à vous faire part de cette idée. L'Académie de Berlin est la seule en Europe qui propose des questions psychologiques. Il serait bien à désirer qu'elles donnassent lieu à revenir sur un point si important. Dans une des leçons du Dr Gall, j'ai vu un homme très respectable et dont le déisme (est) reconnu et la réputa-

---

(1) Quatre pages in-4°. Vente Gabriel Thomas du 22 mars 1936.
(2) Maine de Biran.

tion d'une moralité dont personne ne doute, M. d. d. n., répondre en ces propres mots à ce qu'avait dit le docteur s'appuyant sur l'autorité de Bonnet, j'ai écrit sa phrase sur mon cahier de notes à mesure qu'il l'énonçait : « *Cela est vrai, on se décide d'après des motifs; se déterminer contre les motifs ce serait absence de raison; se déterminer contre les motifs serait folie.* » Opinion qui n'est pas tout à fait du fatalisme, mais qui y conduit par des conséquences que je crois rigoureuses, et qui est malheureusement adoptée aujourd'hui, je ne dirai pas par les idéologues, mais par beaucoup des plus gens de bien. Enfin, c'est mon troisième motif, il serait inutile de parler directement de la question sur la liberté; c'est une question qu'on regarde comme usée, et plus scolastique que psychologique. L'Académie de Berlin ne la proposerait certainement pas; mais celle que je vous ai indiquée paraît nouvelle, et dans le genre de celles que cette Académie propose ordinairement. Si vous pensez à cet égard comme moi, vous saurez assez prendre, dans votre lettre à M. Ancillon, le tour convenable pour le porter à suggérer cette question à l'Académie de Berlin. En vous écrivant, je reçois une lettre de Maine-Biran, où cette note qu'il me prie purement et simplement de faire insérer le plus tôt possible dans le *Moniteur* et dans les feuilles économiques de Courcier. Je crois bien qu'il y a certitude complète que c'est à lui qu'est décerné l'accessit. Moi, je ne ferai rien à cet égard sans votre avis. Adieu, mon cher ami, je vous embrasse de toute mon âme.

A. Ampère. :

190 *bis*. Ampère à ? (Bredin) (1).

29 novembre 1809.

Que la lettre que je viens de recevoir de toi, mon cher ami, m'a fait à la fois de plaisir et de chagrin, comme j'ai joui d'y lire les expressions de la plus tendre amitié, mais combien j'ai souffert des reproches que tu m'y fais d'avoir été si longtemps pour t'écrire. Comment pouvais-tu douter que je te répondisse ? Ce que tu me dis à ce sujet m'a navré. Peut-être que Ballanche t'a montré la lettre que je lui ai écrite il y a quelques jours. Je lui disais l'impossibilité où j'avais été de vous écrire à l'un et à l'autre. Je le priais de te la faire lire. Ah, pardonne-moi, mon bon ami, je n'aurai plus de repos que quand tu m'auras écrit que tu ne m'en veux plus. Comment pourrai-je être un instant sans penser à toi lorsque non seulement la plus tendre amitié nous unit à jamais, mais encore quand tu es le seul que je connaisse, dont l'âme ressemble à la mienne. En lisant ce que tu me dis, de ce sentiment qui te porte sans cesse dans le passé, je croyais lire mon histoire. Le présent, le reste de ma vie ne sont plus rien pour moi. Je tâcherai d'aller à Lyon au printemps. Mais je n'ai nulle certitude que cela se puisse. Cependant, combien mon cœur

(1) Coll. A. Cornu. Quatre pages 23 × 18, sans terminaison et sans adresse.

en aurait besoin. Ton absence et celle de tous mes plus chers amis le confirment. Je me repens toujours de plus en plus, mais toujours plus inutilement d'avoir quitté Lyon. Ces retours de ma pensée dans ces temps qui ne sont plus me font encore plus de mal qu'à toi, me détournent encore plus de tout ce dont je devrais m'occuper.

Mon bon ami, tu n'as donc pas reçu toutes mes lettres; il y a près de deux mois que mon pauvre petit est en pension; je te l'ai écrit dans le temps. Je t'ai dit combien ce changement dans ma vie avait achevé de me troubler et de me la rendre pénible. D'après ta lettre, tu ne le sais pas encore. Tu n'avais pourtant pas peu contribué à m'y résoudre. Tu me demandes des nouvelles de ma sœur; elle se porte bien, et passe sa vie à s'occuper de ma petite Albine. Sa vie doit être ennuyeuse; mais elle est très tranquille, malgré la perte irréparable de la meilleure, de la plus tendre, de la plus aimée des mères. Elle est accoutumée à se résigner à tout. A l'égard des Martyrs j'en ai été charmé. C'est un des plus beaux romans que j'aie lus. Quoique j'en mette quelques-uns au-dessus, j'ai défendu celui de M. de Chateaubriand dans plusieurs discussions, car on ne s'est pas moins disputé ici qu'à Lyon pour le mérite de cet ouvrage; le style en est plein de grandeur et d'harmonie, la plupart des épisodes sont admirables, et je crois que ce n'est qu'en suivant ses traces qu'on peut établir une mythologie moderne, dont la poésie ne peut se passer, si, comme le disent les littérateurs, il ne peut point y avoir de poème épique sans merveilleux. Je te prie quand tu l'auras lu avec attention, et il le mérite bien, de m'en dire ton avis de la manière la plus détaillée que tu pourras. Je n'ai jamais entendu parler d'un ouvrage de M. de Gérando sur la religion, ni manuscrit ni imprimé. Je voudrais bien savoir ce qu'on dit à ce sujet à Lyon. A l'égard de la chimie, je ne saurais y faire de découvertes puisque je ne peux faire d'expérience. Je me borne à réfléchir sur celles qu'on a faites depuis peu et dont la plupart ne sont pas encore publiées, ce qui fait que je n'en ai que des notions très vagues. Néanmoins, j'aperçois beaucoup de conséquences qui vont lui faire faire des pas immenses, ou même la changer de face.

Ce que tu me dis de notre petite Marie-Agathe m'a fait un...

193 *bis*. Ampère à M. Roux-Bordier [1].

Paris, 13 avril 1810.

Mon cher ami, depuis que j'ai reçu votre lettre je veux tous les jours vous écrire. Jamais je ne puis y parvenir. Ce sont toujours de nouvelles occupations qui semblent se réunir pour me priver de ce plaisir. Je vois venir l'époque où vous m'avez dit que vous seriez

---

[1] Trois pages in-4°, 18 × 23,5, adresse sur la quatrième. Communiqué par M. Paul Chaponnière, arrière-petit-fils de Roux-Bordier.

à Lyon. Ainsi, il vaut encore mieux prendre mon parti de ne vous écrire qu'un mot que d'attendre d'avoir plus de temps et, en retardant toujours dans cette espérance, manquer le moment où cette lettre peut vous trouver à Lyon. J'y serai d'ailleurs dans le courant du mois, j'espère vous y voir, et c'est un grand plaisir qui se joint dans ma pensée à celui de me retrouver avec Bredin, Ballanche et tant d'autres excellents amis que je n'ai pas vus depuis plus de deux ans.

J'ai fait faire une copie de votre Mémoire de métaphysique, dont je vous remercie bien et qui m'a fait grand plaisir, pour l'envoyer à Maine-Biran (*sic*). M. de Gérando (*sic*) est à Rome encore pour longtemps (1). Je serai forcé d'attendre son retour pour faire usage de l'autre Mémoire; car je ne connais personne autre qui puisse avoir quelque influence sur les choses de cette nature et, depuis que j'ai quitté le bureau consultatif, je n'ai presque plus de relation avec ceux qui travaillent dans des bureaux de ministères. Ce n'est pas d'ailleurs par leur canal qu'on peut faire passer une affaire de ce genre. J'attendrai donc son retour pour lui en parler.

J'ai vu Maine-Biran pendant un séjour de 6 semaines qu'il a fait à Paris, mais bien moins que je n'aurais voulu. Il avait tant d'affaires que nous pouvions rarement avoir de longues conversations. Nous en aurions eu bien besoin, car il y a encore plusieurs points sur lesquels nous ne sommes pas entièrement d'accord. Je serai bientôt à Lyon, j'espère vous y trouver et vous expliquer tout cela de vive voix mieux que je ne pourrais faire par lettre. Nous parlerons aussi de votre Mémoire. Si je ne vous en dis rien, c'est que j'ai pu à peine y jeter les yeux et que je veux m'en pénétrer (2). Nous sommes d'accord, à ce que j'ai entrevu, sur les points principaux.

Adieu, mon cher ami, vale et me ama.

A. Ampère.

194 *bis*. Note sur le nouveau système de numérotage pour les fils de coton, de lin, etc., établi par le décret du 1810 (3).

Le numéro dans ce système marque le nombre d'écheveaux de 1000 mètres contenus dans un paquet d'écheveaux pesant un kilogramme.

Le kilogramme pesant 2,04288 livres et le mètre n'étant que 0,84144 de l'aune, il s'en suit que les nouveaux écheveaux seront de 841,44 aunes et pèseront 2,04288 livres lorsqu'on en réunira le nombre marqué par le numéro. Pour que le même nombre d'écheveaux ne pesât qu'une livre, il faudrait que chaque écheveau fût de 841,44/2,04288 = 411,8 aunes.

---

(1) *Cf.* p. 354.
(2) *Cf.* p. 295 (1806).
(3) Coll. Bodin. Deux pages 19 × 25.

Ainsi, si l'on veut avoir le nouveau numéro d'un fil déjà numéroté dans le système de 850 aunes à l'écheveau, on dira : 411,8 est à 850 comme l'ancien numéro est au nouveau et, si l'on veut au contraire savoir quel numéro aurait, dans l'ancien système de 850 aunes à l'écheveau, un fil numéroté dans le nouveau, on dira : 850 est à 411,8 comme le nouveau numéro est à l'ancien.

Exemple du premier cas : Quel numéro donnera-t-on dans le nouveau système à un fil du numéro ordinaire 600 à 750 aunes à l'écheveau ? Réponse : 411,8 est à 750 comme 60 est à X, c'est le nº 109.

Exemple du second cas : Quel est l'ancien numéro dans le même système d'un fil marqué 85 dans le nouveau système ? Réponse : 750 est à 411,8 comme 85 est à X; c'est le nº 46 1/2.

196 *bis*. Ampère à M. Roux-Bordier de Moleron, à Montélimart, département de la Drôme, ou près de là, dans son domaine de Moleron (1).

Nismes, 16 aoust 1810.

Mon cher ami, nous ne passerons point à Orange, et jusqu'à présent je n'ai pu savoir à quelle époque nous serions à Montélimart. Il vient d'être décidé que nous partirons mardi matin 21 du courant pour nous y rendre directement par le pont Saint-Esprit. Nous espérons en conséquence passer à Montélimart la nuit du 21 au 22. De toute manière nous y passerons quelques heures dans la matinée du mercredi 22 aoust. Je n'aurai que ce peu de temps pour goûter le plaisir de causer avec vous si vous y avez des affaires qui ne vous permettent pas de revoir Lyon. Si vous avez un peu de liberté, je vous proposerais une partie charmante pour moi, qui ne serait peut-être pas sans intérêt pour vous. Je dois laisser mon collègue à Tournon. Il retournera à Lyon par la grande route. Je la quitterai à Tournon pour me rendre à Lyon par Annonay, Saint-Étienne et Saint-Chamond. Nous ferions cette curieuse route ensemble, nous verrions les papeteries d'Annonay, où fut découvert le bélier hydraulique, les manufactures de Saint-Étienne, le fameux mont Pilat, etc. Nous arrangerons aisément tout cela quand nous nous verrons; mais il faudra que tout soit arrangé avant que nous en parlions devant mon collègue.

Je joins ici un fragment d'une lettre que j'ai reçue de M. Maine-Biran. Vous y verrez combien il désire d'entrer en correspondance avec vous, qu'il se propose de vous écrire et l'aurait déjà fait s'il avait su votre adresse.

---

(1) Trois pages 19,5 × 23,5, adresse sur la quatrième. Communiqué par M. Paul Chaponnière.

A Montélimart nous logerons à l'auberge de la poste qui appartient à M. Chabot ou à ses enfants. Si vous ne nous y trouviez pas le 21 au soir, je vous prierais d'y laisser votre adresse pour que je pusse vous aller voir en arrivant.

En attendant le plaisir de vous voir et, s'il est possible, celui de faire ensemble un petit voyage, je vous embrasse bien tendrement et vous souhaite toutes sortes de bonheur.

Votre ami pour la vie.

A. Ampère.

198 *bis*. Ampère à M. Roux-Bordier (1).

20 octobre 1810.

Je viens, mon cher Roux, de recevoir votre seconde lettre, où vous réclamez avec raison le Mémoire sur la charrue (2). Il est à Lyon dans les mains de Ballanche qui devait le remettre à Bonjour après m'en avoir envoyé une copie sur laquelle je pusse faire les observations que je vous avais promises. J'avais adopté ce mode pour que vous puissiez les avoir sans que l'original sortit des mains de Ballanche et de Bonjour à qui vous m'aviez chargé de le remettre. Il ne fallait que quelques jours pour tout cela; je devais avoir la copie en 8 jours et vous les observations en 15 jours. Voilà un mois d'écoulé sans que j'en aie aucune nouvelle. J'en ai écrit à Ballanche; point de réponse. Je ne sais si vous avez reçu une lettre où je vous en parlais aussi et de plusieurs autres choses; elle était adressée à *M. Roux de Moleron à Montélimart ou au Moleron près de Montélimart, département de la Drôme* (3). Si elle ne vous est par parvenue, vous me feriez bien plaisir de la faire réclamer à la poste de Montélimart.

Je suis toujours enchanté des rapides progrès de la chimie. Voilà toutes les terres décomposées, de nouveaux métaux généralement reconnus pour tels; M. Davy soutenant que le gaz oxy-muriatique est un corps simple, un second oxygène qui acidifie l'hydrogène, le soufre, l'étain, le phosphore, etc. Par contre, on cherche à décomposer l'azote que l'on soupçonne d'être un oxyde. Vous savez qu'il y a déjà déjà deux ans que je disputais pour soutenir ces deux dernières opinions. Que le gaz oxy-muriatique soit simple ou non, on doit l'appeler *simple* puisqu'il n'est décomposé dans aucun cas connu, d'après la définition du mot corps *simple* dans la chimie moderne. C'est sa base fondamentale d'appeler ainsi tout corps dont on ne peut en aucune manière séparer des éléments plus simples. Or il est bien démontré qu'on ne retire jamais de l'oxygène de la combinaison du gaz oxy-muriatique avec une autre substance qu'autant que celle-ci en contient : par exemple,

---

(1) Quatre pages in-4°, 18 × 23, adresse au bas de la quatrième. Communiqué par M. Paul Chaponnière.

(2) *Voir* les letres 158 et 158 *bis* où il est également question de cette charrue.

(3) *Voir* la lettre du 16 août 1810, 196 *bis*.

en le combinant avec l'hydrogène de l'eau, ou le métal d'un oxyde ou d'une terre, ce qui est aujourd'hui la même chose.

Pour la psychologie je n'ai pu y donner un seul moment depuis ma dernière lettre.

La pratique de la chimie va aussi bien que la théorie. Voici qu'on vient de prendre un brevet d'invention pour un moyen de fabriquer l'acide sulfurique et par conséquent la soude à six fois meilleur marché qu'auparavant. Le succès est certain.

Adieu, mon cher Roux, portez-vous bien, soyez bien heureux, aimez-moi toujours et écrivez-moi le plus que vous pourrez. Tout à vous.

A. AMPÈRE.

202 *bis*. Ampère à Brongniart (1).

A M. Brongniart, directeur de la Manufacture impériale de Sèvres, professeur à la Faculté de Paris, rue Saint-Dominique, près la rue de Bellechasse, à Paris.

(Sans date.)

Mon cher ami, à l'instant de mon départ pour ma tournée, j'ai une grâce à vous demander que votre amitié pour moi ne me refusera pas; il s'agit de causer un quart d'heure avec mon beau-frère M. Carron, courtier de commerce, dont je vous ai parlé et qui voudrait vous communiquer quelques observations sur une chose absolument différente de celle dont il a été question dans notre dernière entrevue (2). Vous savez que personne ne m'inspire un plus vif intérêt et qu'en lui faisant plaisir, c'est moi-même que vous obligez. Aussi ai-je d'avance une bien vraie reconnaissance de la complaisance que vous aurez de causer avec lui de ce dont il désire vous entretenir. Il vous l'expliquera lui-même, car ce serait un détail trop long pour vous l'écrire dans un moment où je suis extrêmement pressé. Vous verrez qu'il s'agit d'une chose toute simple où il n'est question ni de faveur, ni de crédit à employer. Je connais trop votre amitié pour moi pour craindre que vous me refusiez ce plaisir. Je vous en fais d'avance mes remerciements en attendant que je puisse

(1) Coll. Bodin. Deux pages 19,5 × 25, adresse sur la quatrième.

(2) Carron devient courtier de change (de commerce) en janvier 1805 (lettre 140 *bis*) et le reste jusqu'en 1817 moment où il s'installe dans sa nouvelle maison avec jardin.

Brongniart a été directeur de Sèvres de 1800 à sa mort (1847). Il a professé à la Faculté en suppléance d'Hauy de 1806 à 1822.

La maison de la rue Saint-Dominique a été achetée en 1802. La lettre est antérieure à sa nomination à l'Institut et se place donc entre 1805 et 1815.

vous les renouveler à mon retour. Je vous embrasse de tout mon cœur et vous prie de présenter l'hommage de mon profond respect à M. et à Mme de Monbret ainsi qu'à Mme Brongniart.

Votre ami et collègue.

A. Ampère,

Inspecteur général.

203 *bis*. (?) **Ampère à M. Roux-Bordier l'aîné, à Genève, Léman** (1).

[1811 ?].

Combien vous devez m'en vouloir, mon cher ami ! Je ne sais comment me justifier qu'en vous expliquant pourquoi je ne vous ai pas répondu plus tôt. D'abord, votre première lettre ne m'a pas été remise. Pour que les lettres m'arrivent sans retard, il vaut mieux adresser à M. Ampère, Ins. gén. de l'Un., cour du Commerce, nº 19, près la rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés. Sachant par la seconde lettre qu'il y en avait une autre, il s'est passé plusieurs jours pendant que je cherchais à l'avoir, plusieurs avant de la retrouver, plusieurs à vouloir prendre des informations sur ce dont vous me parliez dans cette lettre. Alors est venu ce moment où je n'ai plus eu le temps de manger ni de dormir. Enfin, cette lettre est commencée depuis trois jours et Dieu sait quand je la finirai, car voici quelqu'un qui vient me parler et je ne puis écrire devant lui.

J'ai encore pris, mon cher ami, divers renseignements sur les diverses questions que vous me proposiez dans votre première lettre. Mais tout ce que j'apprends, tout ce que je vois à ce sujet n'est nullement favorable à votre projet. D'abord, pas de places vacantes; le minimum du nombre étant passé depuis longtemps et le maximum presque atteint, on pense assez généralement qu'il n'y en a que trop. Secondement, autant il était facile d'obtenir ces places lors de la formation du corps, autant il est difficile d'y parvenir aujourd'hui. Tous les motifs dont vous me parlez sont de ceux dont on parle beaucoup, mais d'après lesquels malheureusement on ne prend point de déterminations. La circonstance, que vous prétendez devoir me faire désirer le succès de cette affaire, est un tel épouvantail pour tant de personnes que cette seule raison le rend à peu près impossible. Si elle n'a pas été un obstacle pour le savant aussi respectable qu'éclairé qui vous a parlé de notre petit déjeuner, c'est qu'à cette époque on était bien plus accommodant. En un mot, je ne vois dans le projet en question que des difficultés, à moins qu'un prince ou un grand

---

(1) Quatre pages in-4º, 20 × 25, adresse au bas de la quatrième. Communiqué par M. Paul Chaponnière. Ampère a habité Cour du Commerce de 1811 à 1818.

dignitaire de l'Empire ne prenne à votre ami un assez grand intérêt et ne le recommande assez fortement pour lever tous les obstacles.

M. Maine-Biran est toujours dans sa sous-préfecture, où il restera jusqu'à l'ouverture du corps législatif. Il a envoyé au concours un Mémoire sur le sujet proposé par l'Académie de Copenhague : *L'influence mutuelle des connaissances physiologiques et psychologiques* (1). Il n'a point vu mon tableau dans son ensemble ; mais je lui en ai parlé à son dernier voyage et nous avons discuté, tant alors que par lettres, les bases sur lesquelles il repose. J'attends son retour pour le lui montrer en entier et lui en expliquer toute les parties. Vous me ferez un bien grand plaisir, mon cher ami, en m'envoyant vos observations sur ce sujet.

Adieu, mon cher ami, je vous embrasse de tout mon cœur.

Tout à vous.

A. Ampère.

215 *bis*. Ampère au Baron de Stassart (2).

[Vers 1811.]

M. Ampère, inspecteur général de l'Université, s'est présenté pour avoir l'honneur de voir M. le Préfet de Vaucluse. Il le supplie de lui accorder un moment d'audience. Il aura l'honneur de revenir demain.

A. Ampère.

219 *bis*. Ampère au Baron de Stassart (4).

M. Ampère regrette beaucoup de n'avoir pu rencontrer ce matin M. le Baron de Stassart. Il ne voudrait pas être l'occasion qu'il prît la peine de venir chez lui. Mais, si M. de Stassart avait la bonté de lui marquer par un petit billet l'heure à laquelle il pourrait le voir demain

(1) Maine de Biran a été à la fois député et sous-préfet de Bergerac de septembre 1810 à 1814. Le concours en question date la lettre de 1811.

(2) Une page 11 × 12. Bibliothèque de l'Académie royale de Belgique, Fonds Stassart.

(3) Le Baron de Stassart (1780-1854), littérateur et homme d'État Belge, ayant fait une carrière administrative sous Napoléon Ier, un moment préfet de Vaucluse, puis des Bouches de la Meuse, en 1814, officier d'ordonnance de Joseph Bonaparte, président de la Chambre Haute de 1834 à 1837, a légué une collection d'autographes à l'Académie royale de Belgique.

(4) Une page 15 × 17. Académie Royale de Belgique, Fonds Stassart.

ou après-demain, il lui serait infiniment obligé. Son adresse est cour du Commerce, nº 19, rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés (1).

225 *bis*. Ampère à Carron (2).

A M. Carron, courtier de commerce, rue du Faubourg-Saint-Denis, nº 19, à Paris.

Toulon, le 4 juin 1812 [timbre de la poste du 12 juin 1812].

Cher frère et bon ami. Je voulais t'écrire de Nice, mais nous en sommes partis avant que j'aie pu le faire. J'y ai vu au lycée le fils de M. Issaurat et son neveu. Ils se portent bien et je les ai recommandés de mon mieux au proviseur, au censeur, et à leurs professeurs. Je n'ai pas pu interroger le neveu de M. Issaurat parce que c'est mon collègue qui a examiné seul la classe où il se trouve. Mais comme nous avons examiné ensemble celle de son fils, j'ai interrogé le jeune homme; il nous a lu sa dernière version, elle était une des mieux faites. J'ai vu, sur la liste par ordre de mérite des élèves de cette classe, qu'il est le sixième sur plus de vingt ou trente : ce qui est une place satisfaisante. J'ai aussi vu à Tournon les deux enfants de M. Charles Baudin. Il avait été les voir peu de jours auparavant avec Mme Baudin. On en est content, surtout du cadet qui, moins avancé que l'aîné, a plus de vivacité et de dispositions. Il m'a paru un charmant enfant.... Je conjecture d'après une lettre de ma sœur que tu lui as prêté de l'argent pour son voyage. C'est un service dont je te remercie de tout mon cœur. Pour que tu puisses en être remboursé, je joins ici une procuration avec laquelle tu recevras chaque mois 480 francs, montant de mon traitement à l'Université, déduction faite du vingtième destiné aux pensions de retraite. Il y a, dans ce moment, le mois de mai qui vient d'échoir et qu'on te remettra sur le champ. Tu laisseras la procuration à M. Charles Delambre, caissier de l'Université, une fois qu'il l'aura lue avec toi. Je crois me souvenir d'ailleurs qu'il t'a déjà vu et il te reconnaîtra. C'est ainsi, au reste, que je suis convenu avec lui de faire en pareil cas. Il faut y aller toi-même afin que tu puisses signer à ma place l'état de chaque mois. Le bureau de M. Charles Delambre est à l'Université, c'est-à-dire au Palais du Corps législatif, la seconde porte qui est précisément à l'entrée de la portion de rue qui va de la place du Corps législatif à celle des Invalides, à droite en entrant dans cette rue. Le portier t'indiquera son bureau. Jusqu'ici j'ai fait un très bon voyage par un temps toujours

---

(1) Ampère a habité à cette adresse de la fin de 1811 à la fin de 1817. Au moment de cette note, le Baron de Stassart est à Paris. On peut le supposer de 1812 à 1814.

(2) Coll. Bodin. Quatre pages 18 × 24, adresse sur la quatrième.

à souhait, excepté de Paris à Lyon que j'eus beaucoup de pluie; mais il n'a pas été question de maux de dents. J'ai laissé ta Maman et toute la maison Périsse en bonne santé à l'exception d'une légère indisposition de Mlle Périsse, mais tout le monde était bien affligé de la perte de M. Périsse l'aîné. Mme Camille Jordan qui était alors à l'extrémité, est parfaitement bien à présent d'après les nouvelles que j'en ai eues à Nice. Puissiez-vous vous porter tous à Paris aussi bien que moi !

J'ai encore, mon cher frère, à te faire d'autres remercîments des bontés que tu as pour mon petit qui va passer chez toi ses jours de congé en l'absence de Joséphine. Cela m'a fait un bien grand plaisir et la pensée de trouver ainsi sans cesse de nouvelles preuves de ton amitié pour moi redouble encore ce plaisir. Tu sais qu'il a un caractère un peu trop vif; je te prie de le raisonner un peu et de lui déclarer qu'il resterait à sa pension s'il donnait chez toi le moindre sujet de plainte. J'espère qu'il en est incapable. Je te prie, cher frère et bon ami, de faire mille amitiés de ma part à ta femme, à Élisa et à Pignot. Si tu n'as pas le temps de me donner de tes nouvelles et des leurs, prie ma sœur à qui j'ai donné mon adresse de m'en donner. J'espère aussi qu'elle m'en donnera de mon petit. Adieu, cher et bon ami, je t'embrasse de toute mon âme.

A. Ampère.

P. S. J'oubliais de te dire, pour M. Issaurat, que le proviseur du Lycée de Nice est un homme admirable, que les professeurs sont très bons, que la discipline est excellente et que c'est en un mot un Lycée à souhait.

234 *bis*. Ampère à Carron (1).

A M. Carron, courtier de commerce, rue du Faubourg-Saint-Denis, nº 19, à Paris.

Lyon, samedi 17 octobre [timbre de la poste du 21 octobre 1812].

Il y a déjà plusieurs jours, cher frère et bon ami, que je voulais t'écrire. Diverses circonstances impérieuses et le petit voyage que je viens de faire à Saint-Germain m'en ont empêché jusqu'à ce moment. Après quelques hésitations, je me suis déterminé à racheter la portion de ma sœur dans le domaine de Poleymieux pour 25 000 francs. Nous avons arrangé différents termes pour cela et, au bout de six ans, pourvu que je puisse économiser 4000 fr. chaque année, je ne devrai plus rien et je serai possesseur de tout le

(1) Coll. Bodin. Deux pages 20 × 24, adresse sur la quatrième.

domaine. Dès à présent je jouis de la totalité, même pour les arrérages du passé. Mon premier payement devant se faire incessamment, je t'irai voir avec ma sœur dès que nous serons à Paris; je complèterai ce qu'il faudra pour faire 4000 fr. avec le billet que j'ai de toi et tu en feras un au nom de Joséphine. Je chercherai à économiser ensuite de manière à faire dans le courant les autres 4000 fr. pour l'année prochaine et ainsi de suite.

Dans le premier moment, je crus avoir fait un bien mauvais marché, en pensant que les intérêts à 5 % de cette seule moitié équivalait à la totalité du produit net de la ferme de tout le domaine; mais, en y réfléchissant ensuite, j'ai vu d'autres avantages à cet arrangement. Au reste, c'est fait à présent, et il n'y a plus à délibérer.

Je suis allé aujourd'hui à Saint-Germain où j'ai vu ta Maman en bien bonne santé. Mme Ponchon est avec elle; j'ai ramené mon petit qui était depuis trois ou quatre jours en vendanges. Il en avait passé autant à Bellerive, une semaine à Poleymieux. Il s'est infiniment amusé partout, et il est toujours enchanté d'être venu. Il a été comblé d'amitiés par Mme Carron et Mme Périsse et par toutes les autres personnes de la famille Périsse. Tous se portent bien. J'ai vu aussi Mme Empaire et Francisque en bonne santé; puissiez-vous être tous de même à Paris. J'ignore encore le jour précis de mon départ. Mais le 29 est le jour où je dois nécessairement me trouver à Paris et je ferai mon possible pour y être avant. Il me tarde de te revoir et de t'embrasser. Ma sœur et moi t'envoyons mille amitiés et te prions d'en présenter autant de notre part à ta femme et à Éliza. Ne m'oublie pas non plus auprès de Pignot. Adieu, mon cher frère, je t'embrasse mille fois de toute mon âme.

A. Ampère.

255 *bis*. Ampère à Carron (1).

A M. Carron, courtier de commerce, rue du Faubourg-Saint-Denis, nº 19, à Paris.

Nogent, 11 octobre 1813.

Mon bon ami, Mme Degérando qui souffre beaucoup des dents pense, d'après mon conseil, à faire le remède de M. Schmidt. Pourrais-tu donner son adresse à celui qui te remettra ce billet avec un mot d'écrit pour que ce fût de ta part qu'il allât chez M. Schmidt si cela est nécessaire, comme je le crois, tu sais pourquoi.

Adieu, mon bien bon ami; je t'embrasse de tout mon cœur. Je te prie d'embrasser pour moi notre chère Éliza.

Ton frère tout dévoué.

A. Ampère.

---

(1) Coll. Bodin. Une page 18,5 × 25, adresse sur la troisième.

255 *ter*. Ampère à Carron (1).

Châlons, le 27 [octobre 1813] (coin déchiré).-

Mon bien bon ami, je t'envoie ci-joint les lettres qui t'étaient adressées chez Gougeon à l'auberge des Trois Faisans. J'ai cru devoir les décacheter afin de savoir des nouvelles de ta femme et ce que j'avais à faire. Elles te diront tout ce que je n'ai pas le temps de te répéter. J'espère toujours que ces accidents n'auront pas de suites fâcheuses. Ce qu'il y a d'important, c'est de me sauver de reproches à l'École Polytechnique. Ma première leçon est mardi prochain à 8 heures du matin. Si Mme Carron s'était assez bien portée pour venir à Châlons, nous aurions eu du temps de reste pour arriver à Paris avant ce moment-là. A présent, j'ai bien sujet de craindre que cela ne se puisse plus. Au nom de toute l'amitié que tu as pour moi, va voir M. Durivaux dont l'adresse est sur la lettre pour lui que je joins ici; il demeure à l'École même. Vas-y le matin vers 8 heures, dès que tu auras reçu ma lettre. Ma position dépend presque entièrement de lui. Ne le quitte pas que tu ne le voies bien disposé à me ( ). Sans lui ? il peut m'en résulter toutes sortes de désagréments. J'espère que ce ne peut être que des désagréments. J'en suis sûr. Je ne te fais point de détail sur ce que tu peux lui dire. Ton amitié pour moi te l'inspirera. Éliza se porte à merveille, elle n'est point du tout fatiguée. Nous partons dans l'instant pour Lyon. Nous y serons demain vers une heure, et, si le courrier n'est pas encore parti, lors de notre arrivée, après que j'aurai fait tout ce qu'il faut faire pour que la vue de sa fille ne fasse point de révolution à Mme Carron, je t'écrirai ce jour-là même; sinon ce sera pour le lendemain.

Ne t'inquiète pas, je t'en prie. J'espère que nous la trouverons mieux.

Adieu, mon bon ami; je t'embrasse mille et mille fois. Tes inquiétudes me tourmentent comme si je les éprouvais moi-même. J'espère bien; espère de même, mon frère, mon bon ami. Je t'embrasse comme je t'aime de toute mon âme.

A. Ampère.

J'ai cru devoir montrer les lettres trouvées ici à Éliza; mais j'ai si bien pris mes mesures qu'elle croit qu'il ne s'agit que des mêmes maux d'estomac qu'elle a vus plusieurs fois à sa Maman et qu'après m'avoir fait bien des questions elle a laissé changer la conversation et a fini par rire de je ne sais quoi. Son esprit est bien tranquille et j'ai gagné qu'elle n'éprouvera plus de secousses à Lyon.

---

(1) Trois pages 21 × 26,5, pas d'adresse.

255[4]. Ampère à Carron (1).

A M. Carron, rue du Faubourg-Saint-Denis, n° 19, à Paris.

Lyon, le 30 novembre [erreur pour novembre]
[timbre de la poste du 2 novembre 1913].

Cher frère et bon ami. Nous partons enfin dans deux heures, ta femme paraît aller mieux. Éliza est de la meilleure santé. Nous serons à Paris probablement mercredi soir. Nous sommes quatre dans la voiture parce qu'on a pensé, et je trouve avec beaucoup de raison, que la garde de ta femme l'accompagnerait jusqu'à Paris. C'est une bien plus grande sûreté. Tout me paraît avoir été au mieux. Je crains de manquer le courrier et cela me fait abréger ma lettre. M. Gilbert que j'ai vu hier, m'a assuré que cette maladie, qu'il nomme pyrosie de l'estomac est grave à cause des grandes douleurs, mais n'est jamais véritablement dangereuse pour la vie. Il répond qu'il ne peut y avoir d'accidents en route et qu'au contraire elle en sera infiniment mieux.

Adieu, mon bien bon ami, je t'aime et t'embrasse de toute mon âme.

A. Ampère.

255[5]. Ampère à (2).

[1er novembre 1813.]

...Lundi prochain 4 novembre, M. Rigaud de l'Isle doit venir dîner à Nogent pour que je lui explique mes principes psychologiques. Il s'y trouvera avec un ex-kantien dont j'ai déjà fait un adepte zélé et éclairé. Que ne venez-vous aussi me demander à dîner à Nogent avant que je le quitte ? Ce serait là une bonne chose. Il y aurait une chambre à votre service, etc. Que ne pouvons-nous passer quelques mois ensemble. Adieu, je vous embrasse de tout mon....

(1) Coll. Bodin. Deux pages 14 × 21, adresse sur la quatrième.

(2) Archives de l'École nationale vétérinaire de Lyon. Communiqué par M. Claudius Roux. Cette lettre est incomplète, le début ayant été coupé au ciseau, ce qui a coupé en même temps la partie de la fin qui se trouvait au verso. Le séjour d'Ampère à Nogent a eu lieu en septembre et octobre 1813, ce qui donne l'année de la lettre. Bien que restée à l'École vétérinaire, elle n'a pu être adressée à Bredin qu'Ampère tutoyait à cette époque.

255⁶. Ampère à Carron (1).

A M. Carron, rue du Faubourg-Saint-Denis, nº 19, à Paris.

Dimanche 30 octobre, de la Pacaudière
[timbre de la poste, La Pacaudière, 3 novembre 1813].

Mon bon ami. Ta femme va de mieux (en mieux), la route ne l'a pas sensiblement fatiguée, elle souffre peu à présent. Éliza va à merveille. Quant à mon affaire relativement à ce que j'ai manqué ma première leçon, tu ferais une chose bien importante pour moi de revoir tout de suite M. Durivaux, de savoir comment on a pris la chose, et, si c'est mal, de me justifier autant que tu pourrais. Je t'embrasse de toute mon âme.

A. Ampère.

257 *bis*. Ampère à Bredin (2).

A M. Bredin, directeur de l'École impériale vétérinaire, à Lyon (Rhône).

...affections personnelles trompées et cette unique détermination constante de toute mon âme vers le bonheur et la liberté du monde, que les événements actuels vont peut-être détruire sans retour. Le massacre des vrais français, la proscription des sciences, un état dont celui où est à présent l'Espagne n'est qu'une bien faible ébauche, c'est là une des chances.... Et je suis entouré de gens qui la désirent ! Mon ami, tu brûleras cette lettre tout de suite; je n'en puis plus, je ne peux plus rien faire que recopier mon tableau de métaphysique ou lire comme machinalement. J'ai pris hier ce livre historien fidèle des folies humaines que tu m'as conseillé il y a quelques mois de lire, en me disant que tu avais passé par presque toutes les idées qui y sont décrites. Je ne voulais qu'en lire quelques lignes, j'y restai 3 heures entières comme absorbé, mais quelles tristes réflexions ce livre me fit faire ! Que penser de l'esprit humain quand on voit ce chaos d'opinions différentes ? Comment espérer de trouver jamais la vérité ? de savoir seulement, de soupçonner avec un peu de probabilité ce qu'on doit faire ou croire ! Adieu, cher ami, cette pensée est trop accablante pour qu'on ne la fuie pas, mais elle me poursuivra.... J'aurais tant de choses à dire à ce sujet que je ne puis écrire. Adieu, aime-moi toujours. Écris-moi surtout. Écris à ton malheureux ami.

---

(1) Coll. Bodin. Une page 17,5 × 22, adresse sur la quatrième.
(2) Coll. A. Cornu. Deux pages 18 × 24, sans signature; l'adresse sur la seconde page.

257 *ter*. Ampère à (Bredin?) (1).

I; 1813.

(Extrait d'une lettre classée en I, 1813 par le même qui a numéroté toutes les lettres données par Mme Laugier, veuve du savant et nièce d'Arago, à Alfred Cornu à l'occasion de l'inauguration de la statue d'Ampère à Lyon où A. Cornu représentait l'Académie des Sciences en 1888...)

De tout ce que tu m'as jamais écrit, il n'y a rien de plus vrai que ce que tu me dis sur cette absurde manie de me tourmenter moi-même. *Oh, si je pouvais savoir rester tranquille.* Mais non, il faut penser malgré moi à ce qui me tourmente. Je ne t'ai pas écrit ces jours-ci parce que j'étais accablé de ce chagrin qui me presse de pleurer dès que je veux écrire à ceux que je me reproche tous les jours d'avoir abandonnés. Aujourd'hui, je suis plus tranquille, comme si j'étais épuisé de souffrir.

257⁴. Ampère à (Bredin ?) (2).

(Fin d'une lettre datée du 4 juillet 1813 par le même).

Tu le sais, cher ami, j'ai souvent formé le vœu, qu'après nous, habitants actuels de la Terre, vint une génération meilleure, une race moins vaine, moins orgueilleuse, moins maligne, moins misérable.

Cette idée m'est venue la première fois que j'ai entendu Cuvier parler des créations successives qui, de perfections en perfections, se sont élevées jusqu'à nous. A présent c'est devenu un ardent désir auquel je m'attache de plus en plus; c'est un rêve. Ce rêve adoucit mes angoisses.

Songe donc à cette progression. D'abord, rien d'organisé, rien de vivant sur le globe; puis quelques végétaux d'ordre inférieur, ensuite des animaux invertébrés, trilobites, vers, mollusques. Plus tard, des poissons, des reptiles marins, arrivent des oiseaux, ensuite des mammifères. Vois-tu, cher ami, les Paléothériums et les Anoplathériums ont été remplacés par les hommes. Eh bien moi, j'espère qu'à leur tour les hommes seront remplacés par des créatures plus nobles, plus dévouées, plus sincèrement amies de la vérité. Je donnerais la moitié de ma vie pour en avoir la certitude. Et il y a des gens assez stupides pour me demander ce que je gagnerais à cela ! !

Écris-moi, tu sais à quel point j'ai besoin de tes lettres.

---

(1) Coll. A. Cornu.
(2) Coll. A. Cornu.

257[5]. Ampère à Bredin ? (1)

(D'après une suscription d'une écriture ancienne inconnue, les lignes suivantes seraient extraites d'une lettre du 23 septembre 1813.)

« ...ton silence vaut autant pour moi que de me noyer. Je te le demande en grâce, as-tu reçu toutes celles de mes lettres dont je t'ai parlé. Raconte-moi en détail les malheurs de ce pauvre jeune homme prêt à devenir fou qui t'intéresse. Ton ami ne t'intéresse-t-il plus ? Il est.... »

281 *bis*. Ampère à Bredin (2).

A M. Bredin, directeur de l'École royale vétérinaire, à Lyon, Rhône.

3 septembre 1814.

Cher ami, je n'ai plus de tes nouvelles ni toi des miennes, j'en souffre beaucoup, et mon cœur me dit que le tien en doit être peiné. Je crois pourtant que c'est toi qui n'a pas répondu à ma dernière lettre. Toutes mes minutes sont comptées; la nomination à l'Institut approche. Chaque moment que je dérobe au travail est une chance de plus que je mets contre moi. As-tu reçu ma petite brochure chimico-mathématique ? Sais-tu si M. Rosset en a remis à tous ceux à qui je l'ai prié d'en donner à Lyon ? Je suis un misérable qui n'ai pas répondu à Ballanche, mais où prendre du temps; je tâcherai de lui écrire incessamment, mais si tu le vois, je t'en prie en grâce, parle-lui de moi, parles-en aussi à Camille et à d'autres. Camille a quitté Paris bien tout à coup, je regrette de l'y avoir si peu vu. J'attends Ballanche cet automne à Paris, ce sera une grande joie pour moi. Il n'y a plus guère d'espoir de nous voir cette année, car quitter avant la nomination, ce serait renoncer à l'Institut et mon cours recommencera le 1[er] novembre. Tu ne saurais concevoir combien cette idée est lugubre pour moi. J'avais tant besoin de voir Lyon, et par-dessus tout de te voir.

Ma sœur a été bien malade d'un ou d'une érésypèle, elle va mieux; le reste va bien; mais ton ami est triste et ennuyé de sa situation au dernier point. Ne changera-t-elle donc jamais ? Le seul plaisir qui me reste est d'apprendre les belles découvertes de Gay-Lussac sur l'iode, le chlore et la chimie en général. Voilà donc toutes mes prédictions de cinq ans vérifiées et généralement admises. Voilà le chlore formant comme l'iode en

---

(1) Coll. A. Cornu. Huit lignes sur une feuille coupée 17,5 × 6,5, adresse au verso.
(2) Coll. A. Cornu. Trois pages 23 × 18, adresse sur la quatrième.

se combinant avec l'oxygène, un acide tout semblable à l'acide sulfurique, voilà des éthers iodiques, etc,... une nomenclature nouvelle en tous les points où elle était devenue nécessaire, l'hydrogène sulfuré et l'acide muriatique débaptisés, et prenant les noms d'acide hydrosulfurique et hydrochlorique. On imprime le travail de Gay dans les *Annales de chimie*, il m'en fait lire les épreuves, j'en suis émerveillé, mais que tout cela est froid en comparaison du bonheur de l'amitié qui fuit loin de moi. Te voir quelques instants, serait si doux pour ton ami. Pourquoi ne demanderais-tu pas la permission de venir ici avec Ballanche. Tu verrais M. Huzard, le ministre, etc., mais surtout je te verrais !... Cela serait utile pour ton école, ah ! je t'en prie, crois que ce voyage est indispensable pour elle. On oublie dans les administrations les objets éloignés. Ah ! mon ami ! Que de choses il faudra encore un an peut-être étouffer dans mon cœur.

J'aurais été à Lyon, j'aurais renoncé pour te voir à tout le reste, mais de retour ici en voyant un autre nommé à ma place par ma faute, que n'aurais-je pas souffert.

Adieu, cher ami, tu sais comme je t'aime, avec quelle tendresse je t'embrasse et tes enfants. Offre mes respects à ta femme, donne-moi de tes nouvelles et des leurs.

Ton ami.

A. Ampère.

Mille choses à tous nos amis quand tu les verras.

291 *bis*. Ampère à Bredin? (1)

15 février 1815.

Cher ami, qu'il y a longtemps que je ne t'ai pas écrit. Qu'en as-tu pensé ? Ta lettre m'avait fait tant de plaisir; ton amitié est tant pour moi. Comment ne t'ai-je pas écrit. J'avais cru chaque jour pouvoir t'écrire ce que j'espérais relativement au voyage à Lyon dont je t'ai parlé. Je savais qu'il se préparait de grands changements dans l'Université, qu'on allait, disait-on, rendre l'ordonnance ! Eh bien, elle ne l'est pas encore; j'ignore encore si je serai conservé, il n'y a pas de possibilité pour moi de quitter Paris avant que le oui ou le non soit décidé, et cette décision va encore traîner. Je t'écris sans pouvoir te dire ce que je ferai, mais je n'espère plus te voir bientôt, et cependant je ne l'ai jamais tant désiré; jamais je n'ai autant senti le besoin de te voir, de te parler, de trouver dans ton amitié un remède au vide de pensées et de sentiments qui me dévore. D'un autre côté, où prendre le temps d'écrire ? Croirais-tu que j'ai commencé le 25 janvier une lettre à M. Davy qui m'avait écrit de Rome. Je vois cette date du 25 janvier, et cette lettre n'a été finie qu'aujourd'hui. Cela vient de ce que j'ai été 15 jours membre du jury de la Cour d'assises, et aussitôt après choisi par le Grand-Maître pour visiter deux des lycées

(1) Coll. A. Cornu. Quatre pages 18,5 × 25 sans adresse.

de Paris avec un autre inspecteur M. Castel. Les examens ont fini dans le dernier de ces deux lycées hier, mais il reste à présent un rapport à faire à ce sujet; par moment je désire presque d'être supprimé dans le grand changement en question; on prétend qu'on donnera pour retraite à ceux qui sortiront la moitié de leur traitement, cet argent servirait, tant qu'on le payerait, à aller passer chaque année quatre mois à Lyon. Je rêve alternativement de chimie et de psycologie (*sic*), en projetant toujours de m'occuper exclusivement de mathématiques. Tu sais que mon esprit plein de dégoût de tout ce que je vois recherché avec tant d'ardeur par d'autres hommes ne peut s'attacher qu'à ce que je me figure comme devant porter la lumière dans d'autres siècles. Le temps où je ne vivrai plus est réellement celui auquel je m'intéresse le plus. C'est bien moins le monde actuel pour qui je désire bonheur et liberté que pour les peuples à venir. De même dans les sciences je ne puis prendre un vif intérêt qu'aux travaux qui se présentent comme pouvant en changer la face à quelques égards. Je vois deux travaux de ce genre, d'abord une chimie comme je l'ai conçue, comme j'y rêve presque continuellement, mais que je ne pourrais exécuter qu'avec des expériences qui exigeraient bien plus de temps, avec ma maladresse que ma vie n'en peut durer. Ensuite, cette admirable psycologie résultant de la réunion de ce que j'avais fait à ce sujet avec les découvertes de M. de Biran. Au reste, cela n'a pas réussi encore à beaucoup près à la Société Philosophique, dont je t'ai parlé. Je n'y ai rien lu parce que je n'ai pas eu le temps d'écrire. M. de Biran y a lu des notes faites à la hâte, dans un style obscur et, depuis qu'il est allé dans son pays chercher sa femme, les séances sont assez vides, sauf un tableau de la philosophie grecque que M. Degérando a lu dans la dernière et qui m'a fait grand plaisir. Il se trouvera dans son traité des méthodes qui va bientôt paraître. L'impression un moment suspendue, je continue de nouveau. De tous les membres de cette Société, qui comme tu sais se rassemble tous les quinze jours, il n'y a que Frédéric Cuvier, le frère du secrétaire de l'Institut, qui ait adopté les principes de cette psycologie, mais il y a encore un point qu'il répugne à admettre, malgré des raisonnements qui me semblent démonstratifs, et cela me fait une vraie peine....

294 *bis*. Ampère à Bredin (1).

A M. Bredin, directeur de l'École impériale vétérinaire, à Lyon, Rhône.

16 avril 1815.

Cher ami, tu jugeras par la lettre que je t'écrivis il y a peu de jours et qui s'est croisée avec la tienne, combien il était nécessaire, je dirai presque à mon existence, que tu écrivisses

(1) Coll. A. Cornu. Quatre pages 18 × 24,2, adresse sur la quatrième.

au pauvre Ampère. Ah ! oui, cette lettre a été pour moi un soulagement dont mon cœur avait le plus grand besoin; toi du moins, tu m'aimeras toujours. Tu as compris que ce jour-là, où j'avais eu tant à souffrir d'ailleurs, on m'avait persuadé qu'il n'y avait pas de ressource à la destruction de mon pays, à celle de toute idée analogue aux miennes en Europe. J'avoue que ces assertions devaient m'être suspectes, vu les personnes qui me les disaient. Mais enfin, j'étais entraîné au point de voir sous mes yeux, et comme prochains, les événements qu'on me peignait. Depuis lors, ma vie est aussi vide qu'agitée de mille mouvements divers, les uns me rassurent, les autres me rendent cet effroi plus terrible pour moi qu'un arrêt qui me condamnerait au dernier supplice. Toute ma vie a passé dans l'avenir, le présent n'est plus rien pour moi, d'ailleurs que m'y reste-t-il ? Que des regrets inutiles de ma vie passée et cette inconcevable ingratitude dont je t'ai parlé dans ma dernière lettre. Je vois par la tienne que tes pensées doivent au fond s'accorder avec les miennes. Mais cette violence avec laquelle tout mon être se porte à présent vers cette seule idée que si la guerre se déclare elle tourne comme celle dont tu as presque été témoin est une chose dont tu ne peux te faire une idée, et qu'ont produite surtout tous les discours que j'entends tenir depuis près d'un mois à ceux précisément qui désirent tout le contraire et se délectent dans la pensée de l'extermination de la France. Je donnerais tout au monde pour être en ce moment près de toi. Quelle réunion d'excellents amis chez toi ! Que vous êtes tous bons de penser encore à moi, à moi qui ai eu le malheur de vous quitter il y a maintenant dix ans, combien je m'en suis repenti, combien n'ai-je pas encore à m'en repentir ? Camille du moins conserve-t-il, comme il disait, le feu sacré ? passe-t-il, pour le voir briller de plus d'éclat, sur les inconvénients personnels à lui ? Je pense en écrivant cela qu'il ne faut pas que tu fasses connaître ce que je peux t'écrire là-dessus à ceux de nos amis qui pourraient en être blessés. Même à aucun, parce que l'on interpréterait tout cela à rebours. Que je ne veux pour rien au monde que leur amitié se refroidisse pour une divergence d'opinion : ce qui m'est déjà arrivé ici m'a donné à cet égard une terrible leçon, ainsi toute réflexion faite, je t'en prie, cher ami, brûle cette lettre, et ne leur en parle point. Au reste, si Camille pense comme l'excellent ami qui n'a eu jusqu'à présent qu'une manière de voir avec lui, je n'aurais rien à craindre, car je suis d'accord presqu'en tout point avec ce dernier. Tu sais qu'une des choses qui me font différer avec tous les autres c'est que j'examine avec la même passion, ce qui résultera de ce qui se passe sous mes yeux, dans cent ans, comme dans quelques années.

Je te félicite, bien cher ami, de la naissance de ton plus jeune fils, quel est son nom ? Je t'en prie, embrasse-le pour moi, ainsi que ses frères et sœurs. Je te prie aussi de présenter mes respects à M^me^ Bredin, je juge par ta lettre que cette couche a été heureuse, puisque tu me dis qu'elle marche déjà dans les appartements. Pourquoi ne dates-tu pas tes lettres, c'est bien fâcheux pour moi, je n'ai pu savoir au juste le jour de la naissance de ce fils à cause de l'oubli que tu avais fait de la date. Ma sœur et mes enfants, ainsi que notre

excellent ami, M. Degérando, se portent à merveille. Barret était à Soissons, je l'y crois toujours, mais voilà bientôt deux mois que je n'ai eu aucune nouvelle de lui. Mille choses à Roux, à Camille, à MM. Touchon, d'Ambérieux, etc., etc. Je t'embrasse de toute mon âme et Chatelain.

Sans signature.

294 *ter*. Ampère à Ballanche ? (1).

Paris, 25 avril 1815.

Votre lettre, mon cher ami, m'a fait un plaisir que je ne peux vous peindre. Je roulais déjà depuis longtemps dans ma tête le projet d'aller à Lyon, l'espoir de vous y voir me déciderait si j'en étais absolument libre; mais il m'est indispensable d'avoir pour cela une autorisation du nouveau Grand-Maître M. de Lacépède. Au reste, dans l'espoir de l'obtenir aisément, je me suis déjà muni d'un passe-port, et je vais m'occuper dès demain de voir cet arbitre du sort des inspecteurs, et il est très possible que vous me voyiez arriver tout à coup, mais dans tous les cas je ne pourrais partir que les premiers jours de mai. Ainsi, pour passer à Lyon 15 jours avec vous, il faudrait que je fusse sûr que vous ne quitterez pas cette ville avant le 20 mai. Si j'y vais, au reste, ce sera pour y rester jusqu'à la fin de juin. J'ai malheureusement des leçons de révision à l'École Polytechnique les premiers jour de juillet, si quelque chose s'opposait à ce que je fusse de suite à Lyon, j'y irais après ces leçons, et alors j'y resterais trois mois. Le séjour de Paris est pour moi à présent un supplice insupportable, c'est une souffrance de chaque instant depuis surtout que la politique fait le sujet de toutes les conversations, et que les esprits offrent l'image de la tour de Babel.

J'ai juste le temps de recevoir une lettre de vous, mon cher ami, avant mon départ projeté pour les premiers jours de mai.

28 avril.

Voilà trois jours, mon cher ami, que cette lettre est commencée. Je voulais, avant de la finir, avoir vu M. de Lacépède pour vous écrire si j'avais obtenu de lui l'autorisation d'aller passer quelque temps avec vous et Bredin. J'y ai été inutilement hier et avant-hier, c'est un homme introuvable. Je voulais lui écrire, mais on m'a dit de n'en rien faire dans ce moment où les choses les plus simples paraissent suspectes, *Scripta manent*, me disait-on. D'ailleurs, je ne suis point encore rétabli officiellement en fonctions, il fallait le lui demander en même temps pour pouvoir partir avec sûreté. On m'a fait espérer que je pourrais le

---

(1) Coll. A. Cornu. Quatre pages 17 × 21,4, sans adresse.

voir lundi : voilà donc encore trois jours d'incertitude. Je me dépêche en attendant de finir cette lettre pour qu'elle parte aujourd'hui. Dès que je saurai mon sort, je me mettrai en route si je le puis. Voici comme vous saurez la décision dès que je la saurai moi-même. Bredin m'a écrit une lettre qui a été un baume pour tout ce que je souffre. J'ai commencé aujourd'hui une réponse que je ne ferai partir que mardi pour lui annoncer en même temps mon voyage s'il peut avoir lieu. Il me dit que vous demeurez ensemble, ce qui m'a comblé de joie hier au soir en recevant votre lettre. Remerciez-en Bredin pour moi, dites-lui le bien qu'elle m'a fait, plaignez-moi tous deux et aimez-moi toujours. Jugez de ce que je souffris hier, j'avais été dîner à la campagne avec un républicain et un royaliste également exagérés. Français avant tout, j'étais comme le bled entre deux meules. Rien ne peut exprimer ces déchirements. Je ne puis plus supporter la vie ici. Il faut que j'aille vous joindre à tout prix, je m'y déciderai je crois enfin. Mais comme il y en a encore pour quelque temps, écrivez-moi tous deux s'il est possible. Je partirais le lendemain du jour où j'aurais reçu ces deux lettres, et je les relirais en route pour occuper du moins mon âme de la douce pensée que quelqu'un s'intéresse encore à moi dans le monde. Je me ronge de la pensée de l'avenir, je cherche en vain à me faire quelque illusion un peu moins désolante que les réalités que j'entrevois. Adieu, bien cher ami, je n'ai qu'un seul désir celui de me retrouver auprès de vous deux. Encore quelques instants heureux ou seulement moins tristes dans ma vie, voilà toute mon ambition. Je vous aime et vous embrasse de toute mon âme.

Sans signature.

294[4]. Ampère à Bredin [1].

2 juin 1815.

Mon ami, j'ai reçu ta lettre ce matin, j'ai été obligé de dîner dehors, je ne fais que rentrer, et il est déjà bien tard, je me dépêche de t'écrire. Je vois avec peine que tu n'es pas de notre avis à tous ici, M. et M[me] Huzard, Ballanche. Cette réunion d'opinions me fait croire davantage que nous avions raison, car il y a des choses où l'autorité me fait plus d'impression que dans d'autres. C'en (est) une ici, et tu sais que ce n'est qu'à une semblable autorité que j'ai cédé quand j'ai mis mon petit en pension, j'avais contre cette résolution cette voix qui semble supérieure à la raison dont tu me parles, et cependant que je me suis applaudi depuis de l'avoir mis en pension. Quel mauvais caractère il aurait pris sans cela. Mon ami, une autre raison m'empêche d'insister davantage, tu ne saurais comprendre que je suis devenu superstitieux. Depuis que j'ai vu fortifier Paris, ces anciennes prédic-

---

(1) Coll. A. Cornu. Quatre pages 18 × 23,5, sans adresse et sans terminaison.

tions sur une grande ville qui doit disparaître me reviennent sans cesse à l'esprit et j'irais lutter contre une sorte d'inspiration qui te dit d'en écarter ce qui t'est cher ! —— Voilà la seule raison qui m'empêche de combattre ce que tu me dis. Mon âme est oppressée, je ne saurais plus me conseiller moi-même, et je voudrais te conseiller. Mais non, mon ami, si je te suis cher et que tu puisses venir, viens du moins seul ! —— Sans une chute, tu serais en route, ou plutôt tu serais arrivé, tu serais là près de moi. —— Cette idée est un regret affreux, comme de la fureur contre cet événement imprévu. Cette chute m'a donc ôté de te revoir, car je ne puis à présent aller à Lyon qu'après mes leçons de récapitulation à l'École Polytechnique, et d'ici là ! les routes seront-elles libres alors. Et ma sœur, mes enfants. —— qui sait quand nous nous reverrons si tu ne viens pas. Ah ! Bredin, tu as ton congé, le voyage te fera du bien, te distraira des peines qui flétrissent toute ta vie, et ton ami a besoin de toi, il ne peut plus se passer de te voir. Viens, viens, cher ami, c'est une soif de te voir qui me tourmente. Viens, mon ami. Je suis sûr que M. Huzard te verra avec plaisir, qu'il approuvera ton voyage. J'irai lui en parler demain.

3 juin, 6 h. du matin.

Je fus coucher hier bien tard, j'avais mal à la tête et aux yeux, mais je n'en ai pas plus reposé pour cela; cette terreur de la ruine de toute liberté, de toute civilisation en Europe et dans le reste du monde me tourmente comme un mal physique, me réveille en sursaut, la poitrine serrée à ne pouvoir respirer. Tous ceux à qui j'ose dire ce que je souffre me trouvent insensé, ils appellent cela une idée fixe, ou bien me disent qu'une place à Charenton conviendrait à de pareilles idées. Ce qui me désespère dans ces discours, c'est qu'on me dise : nous n'y pouvons rien, pourquoi s'en affliger. Y pouvons-nous quelque chose ? etc., comme s'il dépendait de soi de vouloir le contraire de ce qu'on veut, de ce qu'on veut d'après les plus beaux, les plus vrais motifs. C'est comme si l'on disait à quelqu'un : croyez telle chose pour être plus tranquille; au reste, on me l'a bien dit aussi. Et ceux qui vous disent : si Dieu le veut. C'est bien la crainte la plus affreuse que Dieu le veuille, car alors quelle ressource peut-il rester ?

Voilà une partie de ce qui me déchire continuellement, mais ce n'est pas tout, les souvenirs de toute ma vie qui viennent s'y joindre, les idées dont j'étais possédé lorsque je t'ai vu pour la première fois, qui ne me dominent plus assez pour me faire croire, mais bien assez pour me frapper de terreur. Si cependant c'était vrai ? —— Malheureux que je suis, si je les avais conservées, je ne me serais pas précipité dans ce gouffre où six ans de ma vie se sont abimés, les six années les plus importantes de mon existence. A présent, je serais résigné sur les événements ! —— à présent, je serais sans terreur sur un avenir que couvrent pour moi d'impénétrables ténèbres.

294[5]. Ampère à Bredin (1).

A M. Bredin, directeur de l'École impériale vétérinaire, à Lyon, Rhône.

...J'ai maintenant à réclamer l'accomplissement d'une ancienne promesse faite bien solennellement. Nous pariâmes, il y a trois ans, ton portrait dessiné; j'ai du reste gagné le pari, et tu le sais bien. En conséquence, il faut que tu me l'apportes fait par Prial qui, justement, est dans ce moment-ci à Lyon. C'est de sa main que je veux ce dessin, parce que je sais que personne ne l'égale dans l'art de rendre les traits physionomiques et que (je) veux surtout, s'il est possible, que sous ce rapport l'image représente tout l'original. Tu sais que nous mettons tous deux la même importance à l'expression de ces traits caractéristiques de l'âme. Ainsi que Prial te dessine, et que je puisse enfin avoir une chose promise depuis si longtemps.

J'ai eu l'autre jour une longue conversation avec M. Degérando. Nous avons parlé de toi et de beaucoup d'autres choses. Plusieurs t'auraient fait plaisir, si tu avais été de cette conversation. Viens donc bien vite partager de semblables entretiens.

Croirais-tu, cher ami, qu'il y a eu une longue discussion métaphysique à la dernière séance de la 1re classe de l'Institut. En faisant un rapport sur un Mémoire de Montègre relatif à l'art de ventriloques, M. Hallé appela *jugement*, comme l'ont fait tant d'autres psychologistes, un phénomène particulier qui n'en est point un, et sur lequel M. de Laplace a un système qui lui est propre, et qui est une chose excellente, un pas qu'il a fait dans la science de l'entendement. Il voulut expliquer sa théorie, et parla très bien, mais peu de personnes le comprirent. Il manquait de mots pour rendre sa pensée. Je le compris très bien, moi à qui il a communiqué autrefois ces idées, et qui ai placé ce phénomène dans mon dernier tableau sous le nom d'*optoplérose*. Ah ! s'il avait pu dire *optoplérose*, comme tout le monde l'aurait bien entendu! J'entends par tout le monde, ceux qui auraient étudié mon tableau οπτος, c'est la chose qu'on voit, et tu sais qu'en psychologie on prend ce mot dans le sens général qui n'est pas borné à la vue des yeux. πληρωσις c'est le complément, l'action de compléter. Au reste, c'est bien dans le cas de la vision proprement dite que l'optoplérose se montre continuellement et doit être considérée comme plus importante. Tu comprends bien que c'est par elle qu'un tableau plat fait saillie, que le panorama présente une si vaste étendue où se développent des formes si variées que les enfants prennent la voûte bleue pour un firmament solide, etc., etc....

C'est bien assez de psychologie pour cette fois. J'ai retrouvé le cahier fait à Lyon il y a

---

(1) Coll. A. Cornu. Quatre pages 18 × 23,7, sans commencement ni signature, adresse sur la quatrième page.

trois ans avec Roux. Je le récris en le modifiant et le commentant. Il m'est impossible de m'appliquer dans les inquiétudes où je suis de quelque autre sujet que ce soit.

Adieu, bien cher ami, je te prie d'offrir mes hommages à M^me^ Bredin, M. Huzard m'a donné de ses nouvelles et de l'enfant que je (ne)connais pas encore. Comment s'appelle-t-il ? —— Écris-moi vite, mais surtout viens bien vite à Paris. Puisse ta première lettre m'annoncer le jour de ton arrivée. Je t'aime et t'embrasse de toute mon âme. Ton ami.

295 *bis*. Ampère à Bredin (1).

A M. Bredin, directeur de l'École vétérinaire à Lyon, Rhône.

Paris, le 13 juillet 1815.

Cher ami, je viens de recevoir ta lettre du 10. Tu attendais une lettre de moi que tu n'as pas reçue. Puisque ç'aurait été un plaisir ou plutôt une distraction à des idées plus tristes, je ne me peux consoler de ce que je ne t'ai pas écrit de manière que tu en reçusses une ce jour-là. — Je ne sais plus quels sont les jours où je t'ai écrit, je ne sais pas si toutes les lettres mises à la poste parviennent, car qui sait ce qui se passe sur la route. Tu me parles de préparatifs de défense à Lyon. Combien cela est insensé ! —— Quel funeste résultat d'une pareille entreprise que la destruction des Français qui seraient un jour la défense de la France ? Comme on est tourmenté de voir et leurs chefs et ceux qui leur en veulent travailler comme de concert à les sacrifier ainsi sans remords ! Je vois comme toi, dans les extrêmes des deux partis des sentiments aussi insensés que cruels. Je souffre à cet égard des angoisses que je ne puis t'exprimer. J'entends ces raisonnements de part et d'autre aussi furieux, aussi absurdes, que ceux que tu me cites, aussi je ne peux plus être d'accord avec personne si ce n'est peut-être avec M. d. g. et quelquefois avec Ballanche. Les autres de quelque parti qu'ils soient me paraissent tellement exagérés qu'ils me font également souffrir. Il y a encore quelques indifférents à tout qui ne songent qu'à se sauver du naufrage de la France et s'occupent seulement s'ils conserveront les avantages dont ils jouissent. Ils ne sont pas moins pénibles à entendre parler, surtout quand ils cherchent à rassurer ceux qu'ils voient effrayés de l'avenir, en leur disant qu'ils n'en souffriront pas personnellement comme s'il était question de soi-même dans de semblables événements ?

Quant à moi, j'ai bien pris mon parti là-dessus, mais je regrette de n'avoir pas profité du temps où je pouvais pour faire quelques économies. J'ai un tort à cet égard à me reprocher que je ne saurais me pardonner et qui est un tourment pour moi après tant d'autres.

---

(1) Coll. A. Cornu. Quatre pages 18 × 24, adresse à la quatrième page, sans signature.

La vue de mes enfants l'augmente. Je les ai mis à n'avoir aucune ressource. Je pouvais depuis six ans mettre de côté peut-être trente mille francs, si j'avais voulu; non seulement j'ai tout dissipé, mais je me trouve à présent quelques dettes que je ne sais comment payer. Il faudra que j'emprunte encore quelque chose pour mon voyage à moins que tu ne trouves le moyen d'avoir de mon fermier François, les six mois de sa ferme qui sont échus. Si le calme est rétabli à Lyon, je ne crois pas qu'il les refuse, surtout si tu me rends ce service très important pour moi dans ce moment, de faire ce que tu pourras pour l'engager à payer tout de suite. Si j'étais sûr d'en tirer ce qui m'est absolument nécessaire dans ce moment, ce serait une grande tranquillité d'esprit pour moi. Mais je n'en serai sûr que quand tu m'écriras qu'il t'a remis l'argent. —— Alors j'en pourrais faire venir ici une partie pour que ma sœur pût vivre en mon absence, s'il est décidé que je ne recevrai plus rien de mes deux places d'ici plusieurs mois comme j'ai tout sujet de le craindre. Et encore, que sais-je si elles ne seront pas entièrement supprimées. Ce n'est que depuis quelques jours que je vois la profondeur de l'abime où je me suis précipité, —— que je me vois sans ressource à moins d'un bonheur dont je ne dois pas me flatter. Jusqu'alors j'avais été toujours sans réfléchir, sans calculer ma position. Mais pourquoi penser à moi dans cette destruction de tout. Écris-moi, mon ami, écris-moi, je t'en prie, tes lettres sont mon unique consolation. Je suis oppressé, je puis à peine respirer. Je fais comme je peux mes leçons à l'École Polytechnique, elles finiront décidément le 20 juillet; je pourrais partir de suite. Mais y a-t-il des communications libres ? Comment ferai-je ? Et cependant, si je ne peux te voir, c'est fait de moi. Ah ! chez ami, écris-moi, aime-moi toujours. Dis-moi si tu peux et quand tu crois pouvoir venir ici.

296 *bis* (?). **Ampère à Carron** (1).

A M. Carron, rue du Faubourg-Saint-Denis, nº 19, à Paris.

[Août 1815 à 1816] [sans date].

Tu sens, mon cher ami, combien la partie que tu me proposes me ferait de plaisir; mais c'est malheureusement demain la distribution générale des prix présidée par M. de Fontanes et je suis obligé d'y assister en grande robe, etc., comme tu verras par ce que m'écrit le Grand Maître. Je me reprochais tous les jours de ne t'avoir pas encore vu, mais j'ai passé mes journées entières à travailler. Je t'irai dire adieu aujourd'hui vers onze (heures) dès que j'aurai achevé un calcul. Je te chargerai de mille et mille amitiés pour ta femme et Éliza et de tous mes regrets. Adieu, bon ami. Je t'embrasse de toute mon âme.

A. Ampère.

---

(1) Collection Bodin. Une page 18,5 × 25, adresse sur la quatrième.

296 *ter* (?). Ampère à Carron (1).

A Monsieur Carron, rue du Faubourg-Saint-Denis, nº 19, à Paris.

Mardi [1815 ?].

Cher frère et bon ami. Je me suis inquiété toute la nuit de l'idée que notre conversation d'hier ne t'eût causé quelque inquiétude. Il n'y en a point à avoir, puisque je passerai bien décidément sur l'inconvénient dont nous parlions, s'il n'y a pas moyen de faire autrement et la chose aura toujours lieu. J'avais bien à faire aujourd'hui et cependant, je ne puis rester sans te parler. C'est pourquoi, après avoir donné ma lecon à l'École Polytechnique qui a lieu ce matin, j'irai te voir. Ce sera entre 10 heures et 11 heures. Ainsi, je t'en prie, de ne pas sortir avant que nous ayons causé.

Adieu mon frère, adieu, mon véritable ami, je t'embrasse de tout mon cœur.

A. Ampère.

296⁴. Ampère à Carron (2).

A Monsieur Carron, courtier de commerce, rue du Faubourg-Saint-Denis, nº 19, à Paris.

Le jeudi soir, 21 septembre [timbre de la poste du 22 septembre 1815].

Cher frère et bon ami. J'étais allé avant dîner à la Bourse pour tâcher de t'y voir; mais tu n'y étais pas encore à ce que m'a dit celle qui garde les cannes, etc. Il y avait une telle foule que je désespérai de pouvoir attendre ton arrivée et d'en être averti, de sorte que je m'en fus. Je tâcherai de t'y trouver demain, mais je t'écris toujours dans la crainte de n'y pas mieux réussir qu'aujourd'hui. Mon travail pour l'École n'est pas encore terminé. Je n'examine plus; mais il faut rédiger les résultats de l'examen; cela n'est point achevé et ne peut l'être qu'en y travaillant demain, samedi et dimanche Il me sera donc impossible de faire avec toi le petit voyage qui m'aurait procuré tant de plaisir ainsi qu'à mon pauvre petit; mais j'espère m'en dédommager et l'en dédommager la première fois que tu retourneras à Bruyère. Je te prie bien de dire à Mme Carron et à Éliza combien nous désirions, mon fils et moi, de les voir et tout le chagrin que je ressens d'être retenu ici.

Adieu mon bon ami, comme je crois que tu iras après-demin, samedi, prendre une petite voiture dans la rue d'Enfer et que je me trouve sur ta route, j'aurai soin de me tenir ce

---

(1) Coll. Bodin. Deux pages 13,5 × 21, adresse sur la quatrième.
(2) Coll. Bodin. Deux pages 19 × 25, adresse sur la quatrième.

jour-là chez moi depuis midi jusqu'à deux ou trois heures, afin que tu me trouvasses si tu avais le temps de me venir voir en passant. Mon bien bon ami, je t'embrasse de toute mon âme et te charge des plus tendres amitiés pour Mme Carron et Éliza quand tu les verras. Ton frère.

A. Ampère.

302 *bis*. Ampère à Bredin (1).

A Monsieur Bredin, directeur de l'École royale vétérinaire, à Lyon (Rhône).

Samedi, 23 mars [1816].

Cher ami, j'ai fini aujourd'hui les examens dont j'étais chargé à l'École après la fin de mon cours. J'ai besoin de t'écrire parce que la tristesse me ronge; que les pensées du sort des hommes quand ils ont quitté la terre m'accablent de leurs obscurités. J'aurais bien plus besoin d'une lettre de mon ami, mais je ne dois pas l'espérer de quelques jours s'il ne m'a pas écrit avant de recevoir ma dernière lettre. Tu sais comme, se retrouvant dans les mêmes circonstances, on retrouve aussi les mêmes idées. Je t'ai quitté pour en faire aussi des examens; mais combien il me restait encore de bonheur qui a disparu depuis ! Les entretiens de M. d. K. (*sic*) me portaient dans cet avenir si ténébreux; ils semblaient y répandre la douce lumière de l'espérance. A présent, mon cœur est mort même à ces sentiments comme à tous les autres. Un de ses conseils était de prier mentalement pendant quelques moments des examens en mettant la main sur ma poitrine; je le faisais alors en éprouvant quelquefois d'ineffables consolations. Je l'ai refait avec de sombres terreurs sans objets déterminés pendant les examens qui n'ont fini que ce matin.

Ce qui me frappe d'une manière si forte, c'est de voir que les événements ont été dirigés contre toutes les probabilités possibles et que le résultat en est uniquement en faveur, non pas du christianisme en général, mais du rétablissement pur et simple de la forme qu'il avait avant la Révolution dans le midi de l'Europe. Vois toi-même si c'est pour l'amélioration ou pour le pur système de Déplace et de Barret (2). Si tout a été conduit par la volonté céleste, eux seuls ont raison, et comment tout ne l'aurait-il pas été ? Vois si ce ne sont pas des choses surnaturelles, enchaînées ! Sydney-Smith est en prison au Temple; il s'échappe et se trouve à Saint-Jean-d'Acre; sans lui, jamais l'homme qui a tout brisé sous son affreuse tyrannie ne serait revenu en Europe. Il revient, il forme une entreprise folle, il est chassé de l'Assemblée, et le vertige en saisit tous les membres au

(1) Archives de l'École nationale vétérinaire de Lyon. Communiqué par M. Claudius Roux. La date du samedi 23 mars ne laisse le choix qu'entre 1816 et 1822. Tout le contexte de la lettre la place en 1816, époque où Ampère, sur le point de revenir au catholicisme, se débattait encore.

(2) Déplace était un parent qui a signé au mariage d'Ampère. Barret était un ami qui se fit prêtre.

point de le mettre dehors par les épaules au lieu de l'arrêter. Toutes les espèces de danger l'assiègent : il ne périt pas en traversant presque seul l'Espagne, il ne périt pas en Russie, il ne périt pas en Saxe, il ne périt pas en France et enfin, ce qui est inconcevable, il ne périt ni quand il essaie de rentrer en France ni à Waterloo, etc., tandis que tous ceux qui auraient prévenu par leurs vues de bonheur général tout ce qui est résulté des épouvantables folies dont je parle, disparaissent comme la poussière. Moreau, qui eût empêché son retour, est tué au premier coup de canon. Mallet, c'est encore plus singulier, avait réussi quand il va se faire arrêter seul, etc. Rapproche maintenant tout cela de la chaîne des événements invraisemblables qui ont fait réussir César et ses successeurs : Pompée qui donne la bataille de Pharsale quand il avait vaincu sans combat par la famine, Brutus et Cassius qui laissent vivre Antoine, Cicéron qui fait donner à Octave le commandement de l'armée du Sénat, etc., et la manière dont se découvrit la conspiration contre Néron quand le succès en était sûr, parce que le Christianisme avait besoin de persécuteurs ! Dans les temps modernes, rappelle-toi la mort de Gustave et de Wallenstein, la levée du premier siège de Paris par Henri, son assassinat !... Mais ce qu'il y a de plus inconcevable, ce sont les efforts toujours infructueux faits avant la Révolution pour détruire ceux qui ont tout rétabli. Que n'a-t-on pas fait en France alors pour rétablir les Stuart, pour détruire la Prusse et, sans la maison d'Hanovre et sans les sociétés secrètes de la Prusse, qui aurait pu arrêter nulle part l'envahissement du monde par les idées de la Révolution. Ce ne sont là qu'une petite partie des rapprochements qui m'occupent sans cesse malgré moi : supplée tout ce que le temps qui me manque m'empêche d'écrire; rapproche-le de ce que tu as entendu sûrement dire à Déplace et à Barret ! On veut des miracles, en voilà vingt fois plus qu'il n'en faut sous ce point de vue. —— A propos de Barret, il a remis une lettre chez moi sans laisser son adresse, en disant que je ne pourrais le rencontrer où il demeure, et n'a pas reparu; cela me désespère. Si tu sais son adresse, envoie-la moi ! Je t'embrasse mille fois. Écris-moi, je t'en prie.

(Sans signature.)

305 *bis*. Ampère à Mme Carron (1).

A Madame Carron, rue du Faubourg-Saint-Denis, nº 19, à Paris.

Toulouse, le 15 juillet 1816
[timbre de la poste du 23 juillet 1816].

Chère sœur et excellente amie. Voilà déjà bien longtemps que je cours le pays en me proposant chaque jour de vous écrire, sans en trouver le temps. Mes journées se passent

(1) Coll. Bodin. Trois pages 19 × 24, adresse sur la quatrième.

en entier, ou sur les grandes routes, ou dans des classes, ou à faire des visites aux archevêques, préfets, etc., de sorte qu'il ne reste pas un moment à soi. M. Rendu qui est rappelé à Paris par sa place à la Cour royale met plus de célérité encore que M. de Mussy n'en mettait aux voyages. Je me porte bien à présent, mais j'ai commencé par un genou écorché pendant quinze jours qui me faisait boiter, un rhumatisme aux épaules, et un rhume à pouvoir à peine parler, en sorte que ce nouvel essai de voyage ne m'en a pas rendu plus friand. Je ne trouve rien de meilleur que de rester chez soi. Cependant, j'ai vu des campagnes infiniment plus belles par les sites et la fertilité que tout ce que j'avais vu jusqu'à présent. Ce sont tous les bords de la Garonne dont ceux de la Loire n'approchent pas; c'est cet immense horizon des petites villes de Gascogne qui sont presque toutes sur des hauteurs, horizon couronné par les Pyrénées qu'on voit élever leurs sommets en pains de sucre et couronnés de neige.

Du reste, la tournée que je fais, m'a été rendue moins ennuyeuse, tant par les personnes que j'ai rencontrées et avec lesquelles j'ai été très content de faire connaissance, que par mon compagnon de voyage dont la société m'a été beaucoup plus agréable que je ne le croyais. J'ai reconnu qu'excepté sur certains points sa manière de voir se rapproche plus que je ne pensais de la mienne. Il paraît prendre de l'intérêt aux progrès des sciences et en recommande l'étude autant que moi.

Mon fils, dont j'ai reçu plusieurs jolies lettres qui m'ont fait grand plaisir, m'a donné de vos nouvelles; il m'annonce dans la dernière qu'il ira vous voir le lendemain. J'espère que vous jouissez d'une bonne santé, ainsi que tout ce qui vous entoure.

Je vous prie, mon excellente amie, d'embrasser pour moi Carron et Éliza et de faire mille amitiés de ma part à Pignot.

Si vous voyez M^lle^ Nanine Anactophile, je vous prie de lui offrir l'hommage de mon respect. Je fais des vœux pour qu'elle soit bientôt M^me^ Francisque.

Adieu, ma chère sœur, je vous aime et vous embrasse mille fois de toute mon âme.

A. Ampère.

313 *bis*. Ampère à M. Clerc [1], Professeur de philosophie et de mathématiques spéciales au Collège royal, à Lyon (Rhône).

Paris, 20 novembre 1816.

Mon cher ami, quelques démarches que j'aie pu faire auprès des membres de la Commission avec qui je suis assez lié pour pouvoir leur en parler, la décision unanime à votre égard est que vous êtes précisément dans le cas des autres personnes attachées aux facultés

---

[1] Coll. E. Regnault.

que vous avez perdu de droit, par la suppression de celle de Lyon, le titre d'adjoint professeur et les mille francs qui étaient sur la caisse de la Faculté, puisque ce ne sont que les professeurs titulaires qui, en perdant de même leurs titres, conservent comme retraite la moitié de leur traitement, et qu'il y a un très grand nombre de professeurs qui, comme vous, ne faisaient des cours que dans leur collège royal, qui font toujours les mêmes cours qu'ils faisaient auparavant et n'ont pourtant plus les mêmes traitements. C'est là une mesure générale à laquelle la Commission elle-même ne peut faire une exception par l'impossibilité de la motiver dans le cas particulier où l'on voudrait la faire; mais on admet comme juste que vous touchiez sur les fonds du collège royal un traitement et demi : ce qui est tout ce qu'il dépend de la Commission de vous accorder. Je suis bien fâché de n'avoir pas une meilleure nouvelle à vous annoncer, je n'ai voulu vous l'écrire que quand j'ai vu l'impossibilité absolue de rien changer à cette décision. Je vais m'assurer par tous les moyens qui sont en mon pouvoir, que le traitement et demi vous sera assigné de suite, si cela n'est pas déjà fait comme je l'espère d'après ce que me dit dernièrement M. Guéneau de Mussy.

Je vous prie, mon cher ami, de présenter mes respects à M^me^ Clerc et, si vous avez l'occasion de voir M. Beauregard, de lui offrir mille amitiés de ma part. J'ai su dans le temps, par ce que m'a dit M. de Mussy, que l'affaire pour laquelle il m'avait écrit a été terminée comme il le désirait.

Je crois qu'il vous sera toujours avantageux, quoi qu'il arrive dans l'organisation de l'Université, de continuer à faire les trois cours que vous avez commencés.

Adieu, mon cher ami, je vous embrasse de tout mon cœur.

A. Ampère.

315 *bis*. Ampère à Carron [1].

A Monsieur Carron, courtier de commerce, rue du Faubourg-Saint-Denis, n° 65, à Paris.

24 février 1817.

Mon bien cher ami. Je suis obligé de dîner demain chez moi; mais, comme je serai libre après dîner et que j'ai même quelque chose à faire le soir dans un quartier qui n'est pas loin du tien, je t'irai voir vers 7 heures du soir afin de causer avec le Monsieur dont tu me parles, si tu peux l'avoir chez toi demain mardi à cette heure-là. Je serais encore moins libre les jours suivants.

Je t'aime et t'embrasse de tout mon cœur. Je te prie d'embrasser de ma part M^me^ Carron et l'aimable Éliza. Ton ami, ton frère.

A Ampère.

---

(1) Coll. Bodin. Une page 19 × 25. adresse sur la quatrième.

315 *ter* ? (1). Ampère à Carron (2).

A Monsieur Carron, rue du Faubourg-Saint-Denis, nº 19, *à Paris.*

[Hiver 1816 à 1817 ?] (sans date).

Voici, cher frère et bon ami, la recette pour le sirop qui m'a tant fait de bien, en en prenant pendant deux jours une cuillerée toutes les trois heures. Je t'envoie l'ordonnance telle que Pariset l'a écrite, et dès le matin, afin que tu en puisses prendre aujourd'hui. Tu verras qu'après-demain tu seras guéri.

Je t'embrasse de tout mon cœur et te charge de mille amitiés pour ma sœur et pour notre chère Éliza.

Ton frère et meilleur ami.

A. Ampère.

Sirop de kinkina	.....	zü
» d'ipécacuanha	.....	zi
» diacode	.....	zi

à prendre par cuillerée de trois en trois heures.

---

(1) Coll. Bodin. Une page 13 × 19, adresse sur la quatrième.

(2) Carron est courtier de commerce (succession espérée de son oncle) de 1805 à février 1817. Néanmoins, en juillet 1816, J.-J. Ampère parle de leur nouvelle maison avec jardin. En juillet 1819, on liquide la succession de Mme Carron mère, morte en mars. En janvier 1822, il s'intéresse à l'affaire Holterman (forge de Chailland) où il ira passer l'année 1824, de janvier à juillet. En août 1824, il a une place à 8 lieues de Paris (lettre 396). En juillet 1831, il marie sa fille à Henri Rivail. Elle a le choléra en 1832.

Carron a habité : Juillet-août 1800, hôtel du Commerce, rue de la Loi, nº 102.
Mars-avril 1801, chez Mercey, rue Cerutti, nº 16, à Paris.
Juillet 1803-juillet 1807, rue Basse-Porte-Saint-Denis, nº 9, à Paris (ou 18).
Juin 1812 à février 1817, faubourg Saint-Denis, nº 19, à Paris.
Juillet 1816 à 1818, nouvelle maison délicieuse, d'après J.-J. Ampère. avec petit pavillon dans le jardin.
Juin 1819, rue Feydeau, nº 1, à Paris.
Janvier 1823, place du Caire.
Janvier à juillet 1824, forges de Chailland, retour à Paris en juillet 1824 (*voir* J.-J. Ampère).
Septembre 1825, à Nogent-les-Vierges.
Juillet 1829, rue Sainte-Barbe, nº 5.
Janvier 1831, rue de Tracy, nº 10.
Avril 1832, rue des Petites-Écuries, à la Désarnod.
Avril 1836, boulevard du Temple, nº 4, ou boulevard Saint-Martin.

335 *bis.* Ampère à Bredin (1).

A Monsieur Bredin, directeur de l'École royale vétérinaire, à Lyon (Rhône).

Dimanche, 24 janvier 1819.

Cher ami, pardonne-moi de ne pas t'écrire plus souvent, plus longuement, je ne le peux, je ne peux faire ce à quoi je suis le plus obligé. Je gémis tous les jours de ne pouvoir rien faire de ce que je devrais faire, ma vie est absorbée et coule sans laisser de traces. Je n'ai pourtant qu'un seul plaisir réel dans ma vie, c'est lorsque je reçois de tes lettres. Après, mais bien loin après celui-là, est la satisfaction que je trouve dans mon jardin (2), mais à peine ai-je le temps d'y descendre de temps en temps. C'est une chose singulière que le charme que j'y trouve, depuis que je l'ai fait arranger, et cependant il est encore comme de la terre qu'on vient de remuer en hiver, mais je vois d'avance ce gazon, ces fleurs et ces arbres comme ils seront dans deux mois, la vallée que j'y ai creusée pour pouvoir descendre par une pente dans la cour et non par des marches de pierre entre deux murailles comme autrefois, ce petit pont de bois qui passe par-dessus la vallée pour faire communiquer les deux parties du jardin et que je viens de faire construire, tout cela m'enchante, je ne sais pourquoi. C'est une puérilité que je sais bien, mais cela me fait une impression qui seule ressemble à celle des souvenirs. Je voudrais que tu m'écrivisses un de ces jours pour que je pusse lire une longue lettre de mon ami sur le petit banc caché parmi des touffes d'arbrisseaux où j'aime tant à m'aller asseoir.

N'ayant point trouvé Camille le jour que j'allais le voir pour l'affaire que tu m'as recommandée, je la lui ai expliquée dans une lettre que je laissai chez lui, en le priant de s'y employer de tout son pouvoir et d'en conférer avec M. Degérando pour qu'il y fit aussi son possible. J'ai écrit au même sujet à M. Stapfer, ancien ministre, pour qu'il en parle à un M. Marron, celui-ci se trouve proche parent de M. Gaussaire, comme je l'ai su depuis de M. Stapfer; mais j'ai appris en même temps de lui que M. Gaussaire voulait rester à Saligny, qu'il tient par honneur à continuer d'y être l'appui et en quelque sorte le chef de ceux qu'on appelle à Genève les ultra-calvinistes. Je ne sais trop ce que c'est que cette petite église dans l'église genevoise, il paraît que M. Stapfer, sans s'en déclarer absolument le partisan, en fait grand cas comme d'hommes plus dévoués à ce qu'ils croient la cause du ciel que leurs adversaires. Écris-moi ce que tu en sais, car sûrement tu connais bien cela et il paraît que j'avais eu tort de me laisser prévenir contre eux par ce que les journaux

---

(1) Coll. A. Cornu. Trois pages 18,3 × 25, adresse sur la quatrième, sans signature.

(2) Ampère habitait rue des Fossés-Saint-Victor une maison avec jardin qu'il avait acquise en 1818.

français disent de leur prétendue intolérance. Il faut que je sorte, et d'ailleurs, je n'ai que le temps de cacheter ce petit bout de lettre si je veux qu'il puisse partir aujourd'hui.

Je t'aime et t'embrasse de toute mon âme, puisse Dieu verser sur toi et sur ta famille toutes ses bénédictions. Écris-moi tant que tu pourras.

335 *ter*. Ampère à M. Bredin fils, professeur d'anatomie à l'École vétérinaire de Lyon, près des portes de Vaize, pour remettre à M. Roux-Bordier, à Lyon (Rhône) (1).

Du dimanche 21 février [1819].

Mon cher ami, votre lettre insérée dans celle de Déroche, m'a fait un grand plaisir, car il n'en est point pour moi qui surpasse celui de recevoir des nouvelles de mes amis. Je songe sans cesse à eux, et je pense toujours aux moments si doux que j'ai passés avec eux. Vous me demandez mille choses de mon cours qui me prouvent que vous en avez une idée bien au-dessus de ce qu'il est réellement. Je n'ai pas le temps de me préparer suffisamment, souvent je dis ce qui me vient dans le moment à la bouche; il a été cependant fort suivi tant que je n'ai pas été trop métaphysicien; mais mes systèmes et classifications psychologiques n'ont pu être bien saisis que par un petit nombre des auditeurs. A mesure que je m'étendais sur ce sujet, je voyais à chaque séance la salle moins pleine qu'à la précédente, en sorte que j'ai été obligé de glisser sur beaucoup de points et que je me suis jeté le plus tôt que j'ai pu sur le calcul mathématique des probabilités, sujet assez difficile à traiter devant des personnes qui ne savent pas l'algèbre, car on est obligé de se traîner sur des cas très particuliers. Tout cela ne fait que redoubler le dégoût que m'inspirent toutes les vaines et inutiles sciences dont l'homme est si fier. En est-il une qui vaille le moindre sentiment que le beau moral nous inspire ? Non, mon cher ami, le temps que j'ai passé à Lyon lors de notre liaison avec Bredin, Barret et Bonjour, et où je me croyais si malheureux, est celui que je regretterai toute ma vie.

Thenard vient de faire une découverte admirable en chimie. Je ne la connaissais pas; je fus hier à la Société philomathique dont je suis membre depuis quinze jours (2); il nous l'a lue. Voici les faits :

1° Un mélange d'acide muriatique et d'alcool chauffé à un degré de température particulier donne une sorte d'éther toute différente des éthers sulfurique et nitrique; personne

---

(1) Sept pages in-4°, 16 × 20, adresse sur la huitième. Communiqué par M. Paul Chaponnière, arrière-petit-fils de Roux-Bordier, et partiellement publié en annexe. Le dimanche 21 février a été réalisé en 1808, 1813, 1819, 1824.

(2) Les premières communications d'Ampère à la Société philomathique sont de 1821.

jusqu'à lui n'en avait obtenu assez pour l'examiner, et c'était toujours en si petite quantité que la plupart des chimistes niaient l'existence de l'éther muriatique. Cet éther, qu'il a pu obtenir en quantité, présente ces phénomènes. Il est liquide au-dessous de 10° de température, alors plus lourd que l'alcool; il suffit d'en mettre un peu dans l'eau pour lui donner un goût à la fois sucré et éthéré qui est infiniment agréable, et rafraîchit la bouche presque comme la menthe poivrée. Il devient gaz permanent, deux fois et demie aussi lourd que l'air atmosphérique, au-dessus de 11 ou 12°, en sorte qu'en en versant du liquide sur la main, il y bout, avec tant de force qu'on le sent secouer la main et qu'il la laisse très sèche en la refroidissant considérablement. Ce gaz se reçoit dans des cloches sans se mêler à l'eau pourvu qu'elle soit à une vingtaine de degrés de température. Soit le gaz, soit le liquide n'ont aucune action sur la potasse, ne troublent nullement la dissolution nitrique d'argent, n'altèrent point du tout les couleurs bleues les plus délicates aux acides; nulle trace d'acide; eh bien, voici la merveille : ce gaz, en brûlant avec une belle flamme verte, donne en abondance de l'acide muriatique dont la vapeur suffoquante précipite le nitrate d'argent, rougit fortement les couleurs bleues, etc. Le même gaz passé dans un tube rouge de feu et purgé d'air, redonne précisément, autant qu'on peut le mesurer, l'acide muriatique qui a disparu dans sa fabrication, et cet acide fait, sec, plus du quart de son poids, en sorte qu'il y en a plus dans ce gaz que dans la plupart des muriates, et cependant nulle trace d'acidité tant qu'on ne le décompose pas. De là, deux seules hypothèses possibles :

1° L'acide muriatique, restant lui-même, contracterait avec un hydrocarbure peut-être oxygéné fourni par l'alcool, une union qu'aucune autre affinité de potasse ou d'oxyde d'argent ne pourrait rompre et qui masquerait toutes ses propriétés, ce qui serait un fait opposé à tout ce qui est connu jusqu'à présent.

2° L'acide muriatique serait décomposé, et tous ses éléments resteraient avec ceux de l'alcool dans le gaz, puisque cet acide se retrouve sans addition d'aucune autre substance, M. Thenard et M. Berthollet fils penchent pour cette dernière opinion sans oser se prononcer. On va soumettre ce gaz à toutes les épreuves qui pourront éclaircir ce doute, et prouver enfin cette décomposition de l'acide muriatique si elle a lieu.

Je viens d'imaginer une troisième hypothèse. L'acide muriatique aurait une base hydrocarbure. L'alcool en fournirait une nouvelle quantité; le gaz éther serait l'oxyde de cette base, peut-être uni à de l'éther ordinaire. Mais alors, si, au lieu de le décomposer dans un tube purgé d'air, on le décomposait dans un tube où serait de l'oxyde de manganèse, on obtiendrait plus d'acide muriatique. Je ne crois nullement à cette hypothèse; mais je ne laisserai pas de proposer à Thenard de faire cette expérience. Il va tenter des recherches analogues sur l'acide fluorique. Voila, mon cher ami, des faits bien nouveaux; mais *cui*

bono ? Il en est de même de toutes les sciences. *Vanitas vanitatum*. Mais non pas de l'amitié que je vous ai vouée, elle durera autant que ma vie. Je vous embrasse de tout mon cœur et vous prie d'embrasser pour moi tous nos amis.

A. Ampère.

339 *bis*. Ampère à Carron (1).

A Monsieur Carron, rue Feydeau, nº 1, au coin de la rue Montmartre, à Paris.

Lyon, le 10 juin 1819 [timbre du 14 juin 1819].

Si je ne t'ai pas écrit plus tôt, mon cher frère, c'est que ce n'est qu'aujourd'hui qu'on a levé les scellés, parce qu'il avait fallu remplir la formalité de faire nommer par un conseil de famille un subrogétuteur à mon fils. C'est une chose de forme qui a retardé le reste. Je t'ai promis de te dire ce qui se serait trouvé dans le secrétaire de notre pauvre mère. On vient tout à l'heure d'en faire l'ouverture. On y a trouvé pour douze mille et quelques cents francs de billets sur trois différents négociants, en (*sic*) un testament où elle dit que sa volonté est que ses trois enfants, toi, Mme Périsse et mon fils partagent sa succession par égales portions en tant qu'elle se compose du domaine de Saint-Germain, de l'argent placé et de son argenterie. Le reste du mobilier de la maison de Lyon est donné à Mme Périsse que sa mère charge en même temps de tous les frais funéraires. Ce mobilier, dont l'argenterie est exceptée, ne paraît pas une chose de beaucoup de valeur. Ce n'est pas un sujet de se plaindre. Elle ajoute dans ce testament qu'elle désire qu'un des héritiers rachète les parts des deux autres, afin qu'elle ait la consolation que la maison reste dans la famille. Elle l'estime, dit-elle, quarante mille francs. Je ne sais pas si M. Périsse se souciera de remplir cette condition. Je le voudrais pour que les dernières volontés de notre excellente mère fussent entièrement accomplies. En entendant lire le testament, je pensais que, si aucun autre héritier n'en voulait, je devrais le faire au nom de mon fils; mais j'ai ensuite réfléchi que c'était une manière d'employer son argent bien peu avantageuse. On dit ici qu'avant la majorité de mon fils, on ne peut vendre qu'avec des formalités très coûteuses à cause que, tant qu'il y a un mineur, on ne peut vendre que par enchères juridiques. Les droits de justice emporteraient, dit-on, environ trois mille francs. En sorte que notre intérêt à tous est d'attendre cette majorité pour vendre, si cela doit sortir de la famille.

—Voilà, mon cher et excellent frère, ce que j'avais à t'écrire pour te tenir au courant de tout. On a trouvé sur un papier cacheté : *promesses de mon fils*. Cela m'a inquiété dans ton intérêt; mais il n'y avait dedans que des quittances de petites sommes pour intérêt; ainsi cette chose-là est insignifiante.

---

(1) Coll. Bodin, 4 pages 22 × 26, adresse sur la quatrième.

Embrasse bien tendrement pour moi, ma sœur et Éliza; puissiez-vous être en bonne santé ! Tout le monde se porte bien ici; puisses-tu trouver promptement un emploi avantageux ! Si je te savais hors de tes ennuis et de tous les chagrins que tu as soufferts, ce serait un grand bonheur pour moi. Tu me ferais un bien grand plaisir en me donnant de tes nouvelles et de celles de ma sœur et d'Éliza. Tu m'écrirais alors à M. Félix, recteur de l'Académie de Nîmes, pour remettre à M. Ampère, inspecteur général des études à son passage par cette ville, à Nîmes, département du Gard. J'y serai, dans quatre à cinq jours. Je t'aime et t'embrasse de toute mon âme.

Ton frère.

A. Ampère.

341 *bis*. Ampère à Bredin (1).

A Monsieur Bredin, directeur de l'École royale vétérinaire, à Lyon.

Du lundi 30 septembre 1819.

Mon bien cher ami, je t'écris de l'Institut pendant la séance, je n'ai pas le temps d'écrire une ligne et je m'en veux de te laisser si longtemps sans lettres de ton ami, quoique ce ne soit pas volontairement. Je me suis tant tourmenté à travailler et à m'inquiéter de mille circonstances qu'il a fallu avant-hier me mettre 12 sangsues au cou. Du reste je me porte bien, mais plus tristement que jamais. As-tu lu le voyage en Ashantie (royaume (d'Afrique) (*sic*) par un Anglais ? Je crois qu'il se nomme Bedowick; mais je crois que je me trompe en effet. C'est réellement Bowdich son nom. Je suis accablé de mes idées, plus vagues que jamais; changeant de jour à autre, elles n'en sont que plus pénibles. Heureusement que le temps me manque pour réfléchir, parce que, dans cette affreuse incertitude de moi-même, la possibilité de réfléchir me tuerait. Donne-moi de tes nouvelles, je t'en prie, de celles de ta femme qui a dû tant souffrir du terrible accident que j'ai toujours devant les yeux, de tes pauvres enfants et, en particulier, de mon Agathe. Si tu pouvais aussi en savoir de M. et de M^me^ Lambert, tu me ferais bien plaisir de m'en donner. Ils m'avaient promis de t'aller voir en arrivant à Lyon; si (*sic*) l'ont fait, je les en remercie; c'est une douce pensée pour moi que ton absence de ton ami ne t'empêche pas de voir des personnes qui m'ont vu peu de temps auparavant, de parler de moi avec ceux à qui je parlais de toi quelques jours auparavant.

Pendant leur séjour à Paris, j'avais un extrême plaisir à les voir et cela m'empêchait de tant souffrir de mes pensées. Je voudrais qu'ils fussent bien heureux. Mais toi, cher ami,

---

(1) Archives de l'École nationale vétérinaire de Lyon. Communiqué par M. Claudius Roux.

c'est toi dont le bonheur me consolerait de tout et dont les souffrances de toutes sortes rendent mes peines mille fois plus amères. Écris-moi donc, cher ami, dès que tu auras un moment de temps; débarrasse-moi du mauvais esprit qui semble s'être emparé de moi. Je t'aime et t'embrasse de toute mon âme.

(Pas de signature.)

Institut, carton 9, chap. X, chem. 185.

348 *bis*. Ampère à M. Hachette, Membre de la Faculté des Sciences et de la Société philomatique, cul-de-sac Saint-Dominique, à Paris (1).

14 novembre 1820.

Voici, mon cher Collègue, le journal où se trouve l'article en question. Il y a, premièrement, une fausseté manifeste à dire que M. Œrsted a annoncé l'identité des fluides magnétique et galvanique, non seulement il n'en parle pas dans tout ce que nous avons de lui, mais, dans la pièce où il publie sa découverte, il explique les phénomènes par une hypothèse où ces fluides sont entièrement distingués. C'est moi qui ai dit le premier que cette identité résultait de ces phénomènes, non pas d'après l'explication de M. Œrsted qui les supposait tout à fait distincts, mais d'après ma théorie entièrement distincte de la sienne et qui seule les identifie.

Que d'autres aient conjecturé autrefois cette identité sans preuve, cela ne fait rien à l'affaire. Voyez ensuite comme il est dit qu'Arago et moi avons constaté des faits qui résultent de cette découverte !... Ils n'en résultent nullement pour quiconque y donne un instant d'attention. Que je vous serai obligé d'écrire à ce sujet au rédacteur du journal !

Agréer tous mes remercîments et l'assurance de ma sincère amitié et de mon entier dévouement.

A. Ampère.

J'oubliais de mettre dans ma lettre que vous trouverez l'explication de M. Œrsted où il distingue complètement les deux fluides dans le numéro d'août 1820 qui a paru en dernier lieu il n'y a pas tout à fait un mois.

Je vous prie, en grâce, d'avoir soin de cette feuille de journal; j'ai la collection de plus de 18 mois, sans qu'il en manque une seule. De plus, si vous n'en avez plus besoin à 5 heures ce soir, j'irai vous prier de me le rendre, sauf à vous le remettre ensuite. C'est à la page 3, le troisième alinéa de la seconde colonne.

---

(1) Deux pages 21 × 26, adresse sur la quatrième. Post-scriptum à la suite de l'adresse et en surcharge sur le début de la lettre.

349 *bis*. Ampère à Bredin ? (1)

Paris, 16 mars 1821.

Cher ami, tu me reproches de ne pas t'écrire ? Que veux-tu que je fasse ? Depuis six semaines j'avais une lettre du grand H. Davy, je n'ai pu achever la réponse que ce matin. Je ne sais pas bien ce que l'on ne comprend pas de mon mémoire pour l'expliquer. C'est un ensemble d'idées toutes claires, mais je ne sais par où commencer. Si j'avais le temps d'en faire une bonne exposition je la publierais, mais j'ai beau parler clair, on ne veut pas m'entendre. Par exemple, lis, je t'en prie la fin de la page 7 et le commencement de la page 8 et dis-moi s'il est possible de définir plus clairement que par courant *électrique* j'entends un double transport, l'un d'électricité positive dans le sens que j'indiquerai chaque fois après ce mot courant électrique et l'autre électricité négative en sens contraire, j'ai bien soin d'avertir que je ne nommerai que le sens du transport de l'électricité positive, *pour éviter des répétitions fastidieuses*. Croyant cette définition bien fixée pour le lecteur, je dis page 55, et dans d'autres endroits de mon mémoire, qu'il y a dans *la terre un courant électrique de l'Est à l'Ouest*, d'après la définition précédente cela veut évidemment dire un double transport d'électricité, comme dans le fil conducteur, où l'électricité positive va de l'Est à l'Ouest, et la négative de l'Ouest à l'Est. Comment cela est-il obscur ? Cependant tu me demandes dans ta lettre pourquoi j'admets deux courants dans le fil conducteur et un seul dans le globe terrestre ? J'admets la même chose dans tous les deux, je me sers des mots dans le sens que j'ai défini.

Quelque longue que fût une lettre que je t'écrirais sur tout cela, elle ne serait pas plus claire que mon mémoire. Personne ne le comprend ? Je suis sûr que ce qu'ils cherchent à comprendre c'est la théorie dont je ne voudrais pas qu'on s'occupât encore, on l'adoptera de reste quand les faits seront bien connus. Ce sont les faits, les faits qu'il s'agit de bien connaître.

Est-ce que les physiciens de Lyon ne peuvent pas distinguer dans mon mémoire, malgré le peu d'ordre qui y règne parce que je l'écrivais à mesure de nouvelles expériences, les faits nouveaux des théories ? Ce sont ces faits au nombre de cinq ou six qu'on devrait du moins examiner, ils ont été découverts à l'occasion de celui que M. Œrsted a vu le premier, mais ils en sont d'ailleurs très indépendants.

Les fils conducteurs s'attirent, se repoussent d'après des lois opposées à celles des attractions et répulsions de l'électricité ordinaire, ils se dirigent mutuellement, ils sont dirigés dans un sens déterminé par le globe terrestre, toute action exercée sur un aimant par un

---

(1) Coll. A. Cornu. Quatre pages et texte croisé 20 × 25,6, sans adresse.

conducteur voltaïque, la Terre ou un autre aimant est identique à l'action que ce conducteur, cette terre, cet autre aimant, exercerait sur un circuit voltaïque qui serait placé comme l'équateur où les parallèles à l'équateur de l'aimant qui reçoit l'action.

Etc., etc.

Ma petite a été fort malade et moi bien inquiet pendant deux jours, c'était ce qu'on appelle à Lyon le sennepou (?) sorte de scarlatine. Depuis ce matin, l'éruption s'est faite et cela va bien. Je souffre beaucoup de la poitrine et il m'a fallu suspendre le cours de la Faculté. M. Cauchy m'y remplacera pour un mois ou six semaines. Du reste, les santés vont bien. Ballanche et Dugas ont dîné ici hier. Nous avons beaucoup jasé, surtout sur ce que l'avenir porte dans son sein, les vues de Dieu sur le monde et leur accomplissement malgré tous les obstacles. Il y avait sujet à cette conversation. Adieu, cher et excellent ami. M. Degérando va assez bien, Camille pas plus mal. Donne-moi des nouvelles des santés de Lyon. Ton ami t'embrasse.

A. Ampère.

Donne-moi des nouvelles de six exemplaires de mon mémoire de physique que le régisseur de l'École vétérinaire à qui je les ai donnés a dû porter à Lyon. Je t'en parle seulement pour qu'on les place bien : l'un à la Société d'Agriculture de l'Ain.

J'ai eu un grand chagrin hier en apprenant la mort de l'excellent abbé. Que j'ai de reproches à me faire de ne l'avoir pas vu depuis si longtemps.

352 *bis*. Lettre de Faraday à Ampère signalée par M. Pelseneer

comme parue dans *The Newcoman Society Transactions*, vol. 3, 1922-1923.

M. Pelseneer avertit aussi que les lettres à Speyert van der Eyck, p. 570 et 578, ont paru dans la revue *Isis*, vol. 18, nº 52, july 1932, p. 118-126.

2 février 1821.

352 *bis*. A Holograph Letter of Faraday.

Communicated by Professor L. Darmstaedter.

This letter is preserved in the Staatsbibliothek at Berlin in the Darmstaedter Collection. The letter is dated February 2nd, 1821, from the Royal Institution; this was the year of Faraday's marriage and the year that brought him international fame owing to his discovery of the electro-magnetic rotations.

Professor J. A. Fleming, F.R.S., to whom the letter was submitted is good enough to write : « The facts as stated by Faraday are quite correct. He and Ampère had evidendtly corresponded on the discovery of the rotation of the pole of a magnet round a current. Ampère discovered that a magnet could be made to rotate round its own axis by passing a current along it and Faraday that a part of a circuit could be made to rotate in a magnetic field, as described. Ampère seems to have thought that it afforded a means of deciding whether the Amperian currents were molecular or circulated round the magnet as a whole, but Faraday evidently differed from him. »

The letter is not mentioned in the important biographies of Faraday (1) nor does it appear in the life of Ampere (2), but there is an interesting reference to the effect upon him of Faraday's researches in a letter to J. Bredin, 30 November, 1821 (3).

« En arrivant ici (i. e., l'Institut de France) la métaphysique remplissait ma tête, mais depuis que le mémoire (4) de M. Faraday a paru, je ne rêve plus que courants électriques. Ce mémoire contient des faits électromagnétiques très singuliers qui confirment parfaitement ma théorie quoique l'auteur cherche à la combattre pour lui en substituer une de son invention. »

TRANSCRIPT.

Royal Institution, February 2nd, 1821.

Sir,

I am very much flattered by the letter you did me the honor to send me and by the present of the Exposé for which I beg leave to return you my best thanks.

Having occasion to write to M. Hachette I have presumed to accompany my letter to him by this to you and venture a few observations on your beautiful experiment of the rotation of the magnet, etc., etc. I repeated the experiment the day after I received your letter and using Hare's calorimeter an instrument equivalent to a very large pair of plates instantly obtained the revolution. I found it convenient to cement a small piece of glass tube on the upper pole of the magnet which forming a cup to receive the mercury made contact very easy without the chance of touching the solid parts of the arrangement.

---

(1) Bence JONES, *Life and Letters of Faraday*, 1870. — J. H. GLADSTONE, *Michael Faraday*, 1873. — S. P. THOMPSON, *Michael Faraday, his Life and Work*, 1898.

(2) André-Marie AMPÈRE et Jean-Jacques AMPÈRE, *Correspondance et Souvenirs* (*de* 1805 *à* 1864) *recueillis par M^me^ Cheuvreux*), 1875.

(3) *Loc. cit.*, i. 206.

(4) *Quarterly Journal of Science*, october 1821.

You mention your opinion that this experiment will be competent to decide the question whether the currents of electricity assumed by your theory exist round the axis of the magnet or round each particle from which I gather that the view you take of it differs from the one I at present have, since to me it seems a modification of the revolution of a wire round a pole. I presume much in differing from yourself on this subject and more in stating the difference to *you* but I do not hesitate a moment in concluding that in the true spirit of philosophy you are anxious to hear (or at last willing) even the doubt of one young in the subject if there be the smallest possibility that they will either correct or confirm previous views.

The rotation of the magnet seems to me to take place in consequence of the different particles of which it is composed being put into the same state by the passing current of electricity as the wire of communication between the voltaic poles, and the relative position of the magnetic pole to them. Thus the little arrows may represent the progress of the electricity; then any line of particles parallel to them except that line which passes as an axis through the pole (represented by a dot) will be in the situation of the revolving wire

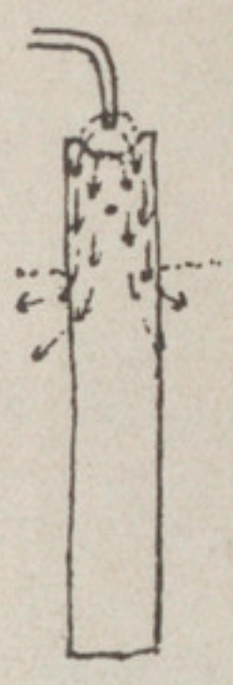

and will endeavour to revolve round the pole and as all the lines act in the same direction or tend to go one way round the pole the whole magnet revolves. That this is the way in which the magnet revolves is I think evident from the considerations above; from the revolution being in the same direction as with the wire and from the following analysis of the experiment I took a piece of copper wire similar in form to the magnet and having floated it upright in mercury placed a little cup on the top to contain a globule of mercury and then connected the voltaic poles just as they were with the magnet then placing the pole of a strong magnet beneath the cup containing the mercury. It when exactly in line with the axis of the wire made it rotate slowly on its own axis. In this experiment

---

(1) The sketch will be found on the page of the letter reproduced on Plate XXI.

it appears to me that every thing was in the same state as in the former experiment except that the pole was removed out of the revolving mass but present in the line of the axis and the rotation of the wire on its own axis seems to me an effect produced exactly in the same manner as the rotation of the magnet on its own axis.

I have been thus diffuse in giving my view of the rotation because if it be the true one I do not see how the experiment determines the position of the currents more than the one in which a wire rotates round a pole : Perhaps however you have the same view of it but see explanation I do not. I regret that my deficiency in mathematical knowledge makes me dull in comprenhending these subjects. I am naturally sceptical in the matter of theories and therefore you must not be angry with me for not admitting the one you have advanced immediately. The ingenuity and applications are astonishing and exact. But I cannot comprehend how the currents are produced and particularly if they be supposed to exist round each atom or particle and I wait for further proofs of their existence before I finally admit them. Permit me to express my respect for your high philosophical character and to apologise for thus intruding on your time.

[I am, Sir,
Your obliged and Humble Servant,

M. Faraday.

M. Ampère.

Traduction.

Une lettre olographe de Faraday.

communiquée par le Professeur L. Darmstædter.

Cette lettre est conservée à la Staatsbibliothek de Berlin dans la collection Darmstædter. Cette lettre est datée du 2 février 1821, de la Royal Institution. Ce fut l'année du mariage de Faraday et l'année qui lui apporta une célébrité internationale par la découverte des rotations électromagnétiques.

Le Professeur J. A. Fleming, F.R.S., auquel cette lettre fut soumise la trouva digne d'en écrire : « Les faits énoncés par Faraday sont tout à fait corrects. Lui et Ampère ont évidemment correspondu sur la découverte de la rotation du pôle d'un aimant autour d'un courant. Ampère découvrit qu'un aimant pouvait tourner autour de son propre axe, lorsqu'on faisait passer un courant dans sa longueur et Faraday, de son côté, qu'une portion de circuit pouvait être amenée à tourner dans son champ magnétique, comme il l'a décrit. Ampère semble avoir pensé que ces observations apportaient les moyens de décider de la nature des courants mis en œuvre, soit qu'ils soient moléculaires ou circulaires autour de l'aimant : mais, évidemment, Faraday différait d'opinion.

Cette lettre n'est mentionnée dans aucune des importantes biographies de Faraday (1), non plus que dans la Vie d'Ampère (2); mais on trouve une intéressante répercussion de l'effet produit sur lui par les recherches de Faraday, dans une lettre à J. Bredin, datée du 30 novembre 1821 (3).

« En arrivant ici (i. e., l'Institut de France) la métaphysique remplissait ma tête; mais depuis que le Mémoire (4) de M. Faraday a paru, je ne rêve plus que courants électriques. Ce Mémoire contient des faits électromagnétiques très singuliers qui confirment parfaitement ma théorie quoique l'auteur cherche à la combattre pour lui en substituer une de son invention. »

COPIE DE LA LETTRE.

Institution Royale, 2 février 1821.

Monsieur,

Je suis très flatté de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer et du don de l'exposé pour lequel je vous retourne mes meilleurs remercîments.

Ayant l'occasion d'écrire à M. Hachette, j'ai projeté d'accompagner ma lettre à lui par celle à vous adressée et risque quelques observations sur votre magnifique expérience sur la rotation de l'aimant, etc., etc. J'ai répété cette expérience le lendemain du jour où j'ai reçu votre lettre et usant du calorimètre Hare comme instrument équivalent à une très grande paire de plaques, j'ai intantanément obtenu la révolution. J'ai trouvé qu'il convenait de cimenter un petit tube de verre sur le pôle supérieur de l'aimant lequel, formant une coupe pour recevoir le mercure, assure un contact très facile sans risque de toucher les parties solides de ce montage.

Vous exprimez votre opinion que cette expérience doit permettre de décider la question de savoir si les courants électriques supposés par votre théorie existent autour de l'axe de l'aimant ou autour de chacune de ses particules : d'où je conclus que votre opinion sur ce point diffère de celle que j'ai présentement, puisque cela me semble être une modification de la révolution d'un fil autour d'un pôle. C'est bien de la présomption de ma part que d'avoir une opinion différente de la vôtre à ce sujet et, plus encore, en développant cette différence avec votre manière de voir; mais je n'hésite pas un moment à conclure que dans le vrai esprit philosophique où vous êtes, vous êtes curieux de connaître (et

(1) Bence JONES, *Vie et Lettres de Faraday*, 1870. — J. H. GLADSTONE, *Michael Faraday*, 1873. — S. P. THOMPSON, *Michael, sa vie et ses œuvres*, 1898.

(2) André-Marie AMPÈRE et J.-J. AMPÈRE, *Correspondance et souvenirs (de 1805 à 1864) recueillis par M^me^ Cheuvreux*, 1875.

(3) *Loc. cit.*, 1206.

(4) *Quaterly Journal of Science*, octobre 1821.

finalement désireux) même le doute d'un élève dans ce sujet, s'il y a la plus petite possibilité qu'il veuille corriger ou confirmer des points de vue antérieurs.

La rotation de l'aimant me semble donc être la conséquence de ce fait que les différentes particules qui la composent, sont mises, par le passage du courant, dans le même état que le fil de communication entre les pôles de la pile et la position relative du pôle magnétique par rapport à ces derniers. Ainsi, les petites flèches indiquent le sens du courant électrique : toute ligne de particules parallèle à ces flèches (à l'exception de la ligne qui passe par les pôles suivant un axe et qui est représentée par une ligne pointillée) se trouvera donc dans la situation du fil tournant et tendra à tourner autour du pôle : comme toutes les lignes agissent dans le même sens ou tendent à suivre le même chemin autour du pôle, l'aimant entier se met à tourner. Que ceci soit le sens dans lequel tourne l'aimant, je pense que les considérations ci-dessus le montrent avec évidence. Pour savoir si la rotation était dans la même direction que celle du fil, j'en ai fait l'expérience analysée ci-après. J'ai pris un morceau de fil de cuivre de forme semblable à celle de l'aimant : je l'ai fait flotter sur la cuve à mercure après avoir fixé à son extrémité une coupelle contenant un globule de mercure ; puis j'ai fait la connexion aux pôles d'une pile exactement de la même façon qu'elle avait été réalisée avec l'aimant ; enfin, j'ai placé le pôle d'un aimant puissant au-dessous de la coupelle contenant le mercure. Si celle-ci est exactement alignée avec l'axe du fil, on obtient une lente rotation de ce dernier suivant son axe. Il m'apparaît que toutes les conditions de l'expérience antérieure étaient reproduites, sauf que le pôle était séparé de la masse tournante tout en se trouvant aligné avec l'axe ; la rotation du fil sur son axe me paraît un effet produit exactement de la même façon que la rotation de l'aimant sur son axe.

J'ai été ainsi diffus en donnant mon opinion sur la rotation, car si c'est là la vérité, je ne vois pas comment cette expérience détermine la position des courants plus que celle dans laquelle le fil tourne autour d'un pôle. Peut-être avez-vous cependant la même opinion à ce sujet dont je ne vois pas l'explication.

Je regrette que mon insuffisance dans les connaissances mathématiques me rende inapte à comprendre ces sujets. Je suis naturellement sceptique en matière de théories et par conséquent vous ne devez pas m'en vouloir de ne pas admettre immédiatement ce que vous avez avancé. L'ingéniosité et les applications sont surprenantes et exactes, mais je ne puis comprendre comment les courants sont produits et particulièrement s'ils sont supposés existant autour de chaque atome ou particule et j'attends de nouvelles preuves de leur existence avant de les admettre.

Permettez-moi de vous exprimer mes respects pour votre haut caractère philosophique et de m'excuser pour autant abuser de votre temps.

Je suis, Monsieur, votre obligé et humble serviteur,

M. Faraday.

M. Ampère.

Institut, 9, chap. X, chem. 183.

352 *bis*. Lettre de M. Ampère à M. Erman (*sic*), secrétaire de l'Académie royale de Berlin

[écrit par Ampère (*cf.* p. 628, 809)] (1).

Paris, 20 avril 1821.

Monsieur le Secrétaire perpétuel,

Depuis que vous avez eu l'extrême bonté de me faire remettre un exemplaire de votre ouvrage sur l'action électromagnétique découverte par M. Œrsted, vous avez dû être surpris de mon silence. Je vous devais tant de remerciements de l'envoi d'un travail aussi précieux que rien ne pourrait m'excuser de ne vous en avoir pas plus tôt témoigné ma reconnaissance, si d'une part une indisposition très grave jointe à une multitude d'occupations indispensables ne m'avait empêché de vous écrire dans le temps et si, d'autre part, mon ignorance de la langue allemande en m'obligeant à faire traduire votre ouvrage pour pouvoir en prendre connaissance ne m'en avait longtemps privé. Il y a bien peu de temps que j'en ai la traduction en français et je n'ai point eu le temps d'en faire une étude aussi approfondie que je l'aurais désiré.

J'ai eu l'honneur, Monsieur, de vous offrir par l'entremise de votre illustre compatriote, M. le baron de Humboldt, un exemplaire du mémoire qui contient une partie de mes recherches sur ce sujet et des conséquences que j'en ai tirées dès le mois de septembre de l'année dernière.

J'ignore si les faits nouveaux contenus dans ce mémoire ont été vérifiés en Allemagne, mais ils l'ont été tant de fois en France qu'il ne peut rester aucun doute sur leur exactitude. Un habile physicien, M. Tillaye, conservateur du cabinet de physique de l'École de Médecine de Paris, vient de les obtenir avec une pile voltaïque de dix paires seulement dont les plaques, disposées selon la méthode de M. Wollaston, n'avaient que 4 pouces de hauteur sur 3 de largeur. C'est avec ce simple appareil qu'il a obtenu, comme je l'avais fait avec une pile beaucoup plus forte, les attractions et les répulsions de deux fils conjonctifs sans l'action d'aucun aimant et la direction de l'Est à l'Ouest du plan d'un cercle en fil de laiton où l'on fait passer un courant électrique, et qui prend, par l'action de la Terre, cette situation de manière que le courant aille de l'Est à l'Ouest dans sa partie inférieure et revienne de l'Est à l'Ouest dans sa partie supérieure. Ces deux faits principaux n'ont pu être produits par l'instrument avec lequel vous les aviez tentés, uniquement parce que l'appareil voltaïque, faisant corps avec le fil conjonctif, devait se mouvoir avec lui, au

---

(1) Dix-sept pages de brouillon très raturé, 26 × 21.

lieu que je rends mobile une portion seulement de ce fil en la faisant porter sur une pointe d'acier plongeant dans une petite coupe pleine de mercure en communication avec une des extrémités de la pile, en sorte que cette pointe tourne librement sur le fond de la coupe, tandis qu'à l'extrémité opposée de la portion mobile du fil conjonctif, une pointe pareille plonge dans une seconde coupe pleine de mercure communiquant avec l'autre extrémité de la pile, mais sans toucher le fond de cette seconde coupe, pour qu'elle ne gêne en rien le mouvement de rotation autour de la première pointe. Ce mode de suspension est représenté dans les planches qui accompagnent mon mémoire (Pl. 3, *fig.* 6 et 7).

C'est avec cet appareil que je crois qu'il convient, dans un travail régulier sur les phénomènes dont nous nous occupons, de commencer par étudier : 1° l'action d'une portion fixe du conducteur voltaïque sur cette portion mobile, tant pour l'attirer ou la repousser que pour l'amener dans une direction parallèle à celle de la portion fixe du conducteur quand la portion mobile ne peut que tourner autour de l'axe vertical passant par son point de suspension et que la portion fixe est horizontale; 2° l'action du globe terrestre sur cette même portion mobile qu'on reconnaît aussitôt être précisément la même que celle qu'exercerait (*sic*), d'après les lois de l'action entre la portion fixe et la portion mobile, des courants électriques qui auraient lieu dans notre globe de l'Est à l'Ouest avec d'autant plus d'intensité qu'ils sont plus près de l'équateur.

L'existence des courants terrestres est confirmée par ce fait que l'aiguille d'une boussole se dirige précisément comme la doivent diriger ces courants d'après la manière dont elle l'est par un courant voltaïque dans les expériences de M. Œrsted. Ce travail préparatoire achevé et les deux actions que j'ai découvertes, l'une entre deux conducteurs voltaïques, l'autre entre un conducteur et le globe de la Terre, étant bien connues, on a tout ce qu'il faut pour passer à l'explication des phénomènes que présentent les aimants dans les expériences électromagnétiques, expériences qui n'offriraient, sans ces préliminaires, qu'un dédale inextricable.

Il suffit, en effet, d'après les résultats fournis par le travail préparatoire dont je viens de parler relativement à la manière dont deux conducteurs voltaïques agissent l'un sur l'autre, sur les conducteurs, de chercher ce qui doit arriver à un assemblage de courants électriques circulaires tournant tous dans le même sens et dans des plans perpendiculaires à une droite que l'on considère comme l'axe de cet assemblage et alors en annonçant d'avance tout ce qui doit lui arriver, soit par l'action de la Terre, soit par celle d'un courant voltaïque, soit enfin par celle d'un autre assemblage de courants électriques circulaires formé comme le premier, et l'on verra que l'on a déterminé d'avance ce qui arrive en effet à un aimant :

1° Par l'action du globe terrestre;
2° Par celle d'un conducteur voltaïque dans les expériences de M. Œrsted;

3° Par celle d'un autre aimant, lorsque l'on observe les phénomènes connus de l'action mutuelle de deux aimants.

Voilà ce qui me semble établir, aussi solidement que le peut être une théorie physique, que les aimants ne sont réellement que de tels assemblages de courants électriques, ainsi que je l'ai annoncé à l'Académie des Sciences de Paris le 25 septembre 1820 dans les conclusions du mémoire dont j'achevai la lecture dans la séance de ce jour et que j'avais commencé dans la séance précédente. Cette conclusion est d'ailleurs indépendante de l'idée qu'on peut se faire de la manière dont l'électricité est disposée et agit dans le fil conjonctif, quelle qu'elle soit. C'est aussi celle dont elle est disposée et agit dans les plans perpendiculaires à l'axe d'un aimant suivant des courbes tracées soit autour de cet axe, soit autour de chacune des particules de l'aimant, puisqu'en ne l'admettant d'abord que comme une hypothèse, elle sert à prévoir et annoncer d'avance tous les phénomènes magnétiques anciennement connus, ceux que M. Œrsted a découverts et les propriétés nouvelles dont j'ai reconnu l'existence dans les conducteurs voltaïques. Cette disposition de l'électricité a lieu aussi dans la pile elle-même d'après une des premières expériences que j'ai faites sur ce sujet, expérience qui a été publiée dans le temps. Quand on trouve un pareil accord entre les faits et l'hypothèse d'où l'on est parti, peut-on ne la regarder que comme une simple hypothèse, n'est-ce pas au contraire une vérité fondée sur des preuves incontestables; mais. pour rendre ces preuves plus complètes et les mettre en quelque sorte sous nos sens, j'ai construit l'instrument représenté dans les planches de mon mémoire (Pl. 11, *fig.* 3) : un fil de cuivre dont les deux extrémités communiquent avec celle de la pile est roulé en hélice autour d'un tube de verre et revient par l'intérieur du tube, de manière que l'action de la partie rectiligne de ce fil renfermée dans le tube détruit la portion de l'action de l'hélice qui est représentée par la somme des projections de ses spires sur l'axe de cette hélice, et qu'il ne reste que l'action représentée par la somme des projections sur des plans perpendiculaires à l'axe : ce qui donne autant de courants circulaires semblables à ceux dont je regarde les aimants (*sic*) composés que l'hélice a de spires.

Cet instrument suspendu comme une aiguille aimantée se conduit en toutes circonstances comme elle et met ainsi dans tout son jour l'identité du magnétisme et de l'électricité.

Il faut seulement observer qu'on n'obtient le phénomène de la direction par l'action du globe terrestre que quand on donne à l'hélice un assez grand diamètre et que la pile est très forte; cette expérience est plus facile à faire avec un seul conducteur circulaire tel que celui qui est représenté (planche III, figure 7).

Il suffit d'observer avec attention les divers mouvements qu'imprime un barreau aimanté à l'hélice disposée comme je viens de le dire pour qu'il ne reste aucun doute sur l'assimilation que j'ai faite de cette hélice et d'un aimant. Je dois à l'obligeance de M. de La Rive,

professeur à l'Académie de Genève et aussi habile physicien que savant chimiste, un appareil propre à faire cette expérience avec une extrême facilité; il consiste dans un fil de laiton disposé comme la figure 3, planche II de mon mémoire, à l'exception qu'il n'est point adapté à un tube de verre mais enveloppé de soie afin d'empêcher les spires de l'hélice de communiquer avec les parties du fil qui reviennent par l'intérieur de cette hélice de ses extrémités vers son milieu. Les deux bouts du fil de laiton qui, dans l'appareil que j'ai décrit, communiquent avec les deux extrémités de la pile au moyen du mercure où ils plongent et où ils peuvent tourner librement, sont, dans l'instrument de M. de La Rive, soudés à deux plaques, l'une de zinc et l'autre de cuivre, qui traversent un flotteur circulaire en liège qu'on place sur de l'eau acidulée où plongent les deux plaques. Si l'on met sur un flotteur pareil une aiguille aimantée et qu'on approche successivement dans toutes les situations qu'on pourra imaginer un barreau aimanté, tantôt de l'appareil à hélice et tantôt de l'aiguille, en faisant attention à la correspondance que j'ai établie entre les pôles de l'aimant et les extrémités de l'hélice d'après la direction du courant électrique qui la parcourt, on reconnaîtra une identité si parfaite que je ne crois pas qu'on conserve, après cette expérience, des doutes sur l'identité de l'électricité et du magnétisme comme je l'ai fait.

Voilà, Monsieur, bien des motifs d'admettre cette explication si simple de tous les phénomènes magnétiques, et toutes les expériences que j'ai faites depuis six mois s'accordent à la confirmer. Quand on ne la considérerait que comme une manière de représenter tous les faits, elle n'en serait pas moins utile aux physiciens. Les observations décrites dans le mémoire que vous avez eu la bonté de m'envoyer en sont autant de nouvelles preuves; car, si je ne me trompe, on les pouvait toutes prévoir d'après la théorie où l'on considère es aimants comme des assemblages de ce que j'appelle courants électriques : il suffit d'en tirer les conséquences qui en découlent le plus immédiatement pour voir que les deux branches d'un aimant en fer à cheval doivent attirer ou repousser ensemble un même conducteur voltaïque vertical, tel que la portion du fil qui établit dans votre ingénieux appareil la communication entre le cuivre et le zinc, de manière que, quand il y a attraction entre les pôles de l'aimant, il y ait répulsion en dehors, avec tous les autres changements de signes que vous décrivez. On voit de même pourquoi le pôle qui attire quand il est plus haut que le conducteur, repousse quand il est plus bas, et généralement tous les faits que vous avez observés, sont une suite nécessaire de cette théorie.

Il faut seulement se rappeler que l'attraction a lieu quand les courants de l'aimant dans la partie la plus voisine du conducteur, sont dans le même sens que celui du fil conjonctif et la répulsion quand ils sont en sens contraire, et faire attention à la direction des courants de l'aimant relativement à ses pôles telle que je l'ai déterminée en la comparant à celle du mouvement apparent du Soleil relativement aux pôles de la Terre. Bien entendu, que j'ai toujours nommé, comme on le fait aujourd'hui en France et en Angleterre, pôle austral de l'aiguille celui qui se dirige au Nord.

Plus j'ai étudié le mémoire plein de tant d'observations neuves et ingénieuses que vous avez eu la bonté de m'envoyer, plus j'y ai trouvé de preuves de ma théorie. Les ressemblances dans certains cas et les dissemblances complètes dans d'autres entre l'action d'un fil conjonctif et celle d'un barreau d'acier aimanté transversalement en sont également des vérifications bien précieuses pour moi, les unes et les autres résultent évidemment de ce que, dans le fil conjonctif le courant parcourt la longueur de ce fil et que, dans un barreau aimanté transversalement, les courants électriques forment des circuits fermés contenus dans des plans parallèles à l'axe du barreau au lieu de l'être dans des plans perpendiculaires à cet axe comme dans les aimants ordinaires. Toutes les circonstances que présentent le fil conjonctif, l'aimant transversal et l'aimant ordinaire, résultent ainsi d'une action toujours la même entre les courants électriques, soit du fil conjonctif, soit de ces deux sortes d'aimants, et il me paraît que, d'après les propriétés que j'ai reconnues dans les conducteurs voltaïques, la supposition de fluides ou de forces magnétiques différentes (*sic*) des fluides ou des forces électriques n'est plus qu'une conception purement gratuite. Car enfin, quand un fil de laiton faisant partie d'un circuit voltaïque est attiré, repoussé ou dirigé par une autre portion de fil conducteur, il faut bien que l'état électrique de ce fil et les forces qui résultent de la manière dont l'électricité y est disposée ou s'y meut, produisent ces phénomènes, d'où il suit que, si le même état électrique existe dans le globe terrestre et dans les aimants suivant les directions indiquées dans mon Mémoire, les forces qui en émaneront produiront nécessairement tous les effets qu'on observe, soit dans l'action de la Terre sur un conducteur voltaïque ou un aimant, soit dans l'action mutuelle d'un conducteur et d'un aimant ou de deux aimants. Quelle raison pourrait-il rester de supposer d'autres fluides, d'autres forces dont rien ne prouve l'existence ?

Je vous prie d'agréer l'hommage de ma haute considération. J'ai l'honneur d'être, Monsieur, etc....

352 *ter*. Ampère au Baron de Stassart (1).

Paris, 23 mai 1821.

Monsieur le Baron,

Je suis bien fâché de ne pouvoir avant votre départ avoir l'honneur de vous voir. Je me suis bien ressouvenu en lisant la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire que je vous avais promis de vous procurer des discours, qui, si je ne me trompe, vous avaient été demandés par un professeur de votre pays; mais je n'ai jamais pu me rappeler,

---

(1) Trois pages 17 × 22, adresse sur la quatrième : à Monsieur, Monsieur le Baron de Stassart, Paris. [Bibliothèque de l'Académie Royale de Belgique, Fonds Stassart.]

accablé comme je le suis de mille choses qui s'embrouillent dans ma tête, quels étaient ces discours, s'il s'agissait de discours sur l'instruction publique, ou sur l'École Polytechnique, ou de discours faits à l'Institut. Si vous avez la bonté de m'écrire aujourd'hui de quels discours il est question, vous les aurez demain, par tout ce qui dépendra de moi.

Votre prochain départ me met dans une véritable inquiétude, car je ne me consolerais pas d'avoir manqué cette occasion de faire quelque chose qui pût vous être agréable.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Baron, votre très humble et très obéissant serviteur.

A. Ampère,

352⁴. Ampère au Baron de Stassart (1).

A Monsieur le Baron de Stassart, hôtel Dubois, rue Traversière-Saint-Honoré, à Paris.

Paris, 24 mai 1821.

Monsieur le Baron,

Je vous envoie joints à cette lettre six exemplaires de mon mémoire accompagnés chacun d'un exemplaire du compte rendu des nouveaux faits qui y sont exposés et de ce que j'y ai ajouté depuis, fait à l'Institut par M. Delambre. Je vous prie d'abord d'agréer l'hommage de ces deux petits ouvrages qui, j'espère, feront époque dans l'histoire de la physique par la nouveauté des résultats que j'ai obtenus. Comme vous avez eu la bonté de me promettre de faire remettre les autres exemplaires aux personnes qui, dans le royaume des Pays-Bas, s'occupent de la science dont ils sont destinés à étendre une des branches les plus curieuses, il ne me reste qu'à vous offrir tous mes remerciements de ce que vous voulez bien me rendre ce service. Je désire beaucoup que chaque exemplaire du mémoire soit éclairci et complété par le compte rendu : c'est pourquoi je l'y ai joint. J'ai déjà envoyé de ces exemplaires à MM. Van-Mons et Bory de Saint-Vincent (2). Mais il me serait bien agréable que vous puissiez en faire remettre aux professeurs de physique des trois Universités de Belgique et, s'il en restait après ceux dont je vous prie de disposer pour les physiciens que vous pourriez connaître, ce pourrait être pour les professeurs de physique de quelques autres grands établissements d'instruction publique. Je ne sais pas si vous auriez quelques occasions pour ceux d'une ou deux universités hollandaises. Au reste,

---

(1) Trois pages 21 × 26, adresse sur la quatrième. [Bibliothèque de l'Académie Royale de Belgique, Fonds Stassart.]

(2) Van Mons (Jean-Baptiste), 1765-1842, élu associé non-résidant de la section de chimie à l'Institut en 1796, savant belge.

Bory Saint-Vincent (Jean-Baptiste) 1778-1846, géologue français, académicien libre en 1734.

je m'en rapporte absolument à vous, Monsieur le Baron, pour le choix des personnes à qui vous les remettrez, n'ayant pour but en cela que de répandre la connaissance de mes travaux sur ce sujet.

J'avoue qu'une des personnes à qui j'aurais été très flatté d'en faire parvenir est M. Omalius d'Halloy (1), que j'ai vu autrefois à Paris, mais qui m'a sans doute oublié. Je ne sais où il est actuellement, mais je pense qu'il continue d'aimer les sciences dont il s'est occupé avec les succès les plus honorables.

Je vous prie d'offrir à Mme de Stassart l'hommage de mon profond respect et d'agréer celui de ma vive reconnaissance et de la plus haute considération.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Baron, votre très humble et très obéissant serviteur.

A. Ampère.

352⁵. Ampère à Bredin (2).

A Monsieur Bredin, directeur de l'École royale vétérinaire, à Lyon (Rhône).

[Juin 1821].

Cher ami, qu'il y a longtemps que j'aurais dû répondre à ta lettre; elle m'a fait tant de plaisir ! Je suis si touché de ce que tu trouves le temps d'écrire à ton ami, quand même il t'écrit si rarement parce qu'il se laisse absorber par des occupations dont la plupart sont à la vérité indispensables et les autres sont des recherches de nouvelles vérités physiques pour lesquelles il s'est passionné. J'aurai donc le plaisir de te voir dans deux mois et demi ! Tu ne peux concevoir quel bonheur c'est pour moi. Je ne comprends pas comment on n'a pas réussi à faire mes expériences à Lyon. Je les ai encore faites ces jours-ci avec le plus grand succès au moyen des appareils tout semblables à celui de M. Clerc qu'on a construits ici pour divers établissements d'instruction, et cela en me servant d'une simple pile de Wollaston de dix couples dont les plaques n'avaient que trois pouces de large et quatre pouces de haut. Ces piles sont ce qu'il y a de plus commode; on en fait beaucoup à présent; elles coûtent soixante francs. Comme, pendant que je serai à Lyon, je montrerai à MM. Clerc, Socquet, etc., comment il faut s'y prendre pour mes expériences et pour les nouvelles qui forment un nouvel ensemble de faits aussi remarquables et aussi importants que les premiers, tu me rendrais un grand service de voir M. Clerc, ou que M. Socquet le vît pour cela. Je t'en prie en grâce. C'est pour lui dire d'abord

(1) Omalius d'Halloy (Jean-Baptiste-Julien), 1783-1842, minéralogiste belge, correspondant de l'Institut en 1842.

(2) Archives de l'École nationale vétérinaire de Lyon. Communiqué par M. Claudius Roux. La lettre est sans date; mais elle est postérieure à la découverte de l'électrodynamique et antérieure de deux mois et demi au voyage à Lyon qui eut lieu en septembre 1821. On retrouve, page 569, la mention des mêmes douleurs de poitrine.

que, dès que je serai à Lyon, je ferai toutes ces expériences avec lui; ensuite, que, s'il voulait une pile comme celle dont je viens de te parler, il me le fit savoir pour que je lui en fasse faire une ici, qu'on lui enverrait de suite afin que tout fût prêt quand j'arriverai à Lyon, pour faire de suite les expériences. Je te prie en grâce de m'écrire à ce sujet; car la réussite de ces expériences à Lyon est une chose qui me tient extrêmement à cœur et je suis rongé de tant d'inquiétudes que tu seras bien aise de m'en ôter une qui me tourmentera jusqu'à ce que tu m'aies répondu.

Cher ami, que je voudrais pouvoir te dire combien je t'aime, combien je me porte de toute mon âme à ces jours de bonheur pour moi où je pourrai te voir !

Je te prie de présenter mes hommages à M^me^ Bredin et de lui répéter combien je suis reconnaissant de tous les soins qu'elle a eu la bonté de prendre de moi pendant que j'étais à Lyon.

Je vais me coucher, je souffre trop de la tête et de la poitrine; ton ami t'embrasse, tu sais si c'est avec tendresse. Mais tu ne sais pas à quel point ton amitié est tout pour moi. Écris-moi; je t'en prie.

A. Ampère.

352[6]. Ampère à Bredin [1].

A Monsieur Bredin, directeur de l'École royale vétérinaire, à Lyon (Rhône).

Paris, 11 juin [1821].

Cher ami, combien je me reproche d'avoir été si longtemps sans t'écrire. Je souffrais tant de la poitrine, j'avais tant de choses à faire dont je ne pouvais pas faire la moitié, le travail d'écrire courbé sur ma table me faisait tant de mal. Enfin, c'est ainsi. Nous avons perdu Camille, je ne sais si je dois beaucoup lui survivre, voilà deux leçons de suite que je n'ai pu faire à l'École Polytechnique. On a fait choix d'un remplaçant, mais on veut que je fasse encore une leçon par semaine, M. de Mussy, le médecin, soutient que cela me fera du mal, cependant il est convaincu que je finirai par guérir si je donne à ma poitrine un repos absolu, il dit que le tissu des poumons est intact, que c'est seulement un organe extrêmement fatigué. Il vient de m'ordonner pour demain matin, des ventouses scarifiées sur la poitrine.

Je souffre encore plus au moral qu'au physique. Tu sens combien je dois être triste, moi qui n'ai jamais su me résigner, j'étais si plein d'espérances il y a quelques mois : cher ami, je voudrais te voir, mais cela ne me sera probablement pas possible. Jamais, cependant, je ne l'ai tant désiré. Ce qui m'agite le plus à présent, ce sont les événements

---

(1) Coll. A. Cornu. Quatre pages 18,8 × 25, adresse sur la quatrième.

de la Grèce. On m'a dit aujourd'hui la destruction de Patras par les Turcs, jusqu'à la dernière maison, jusqu'au plus petit enfant, et personne n'ira au secours des Grecs; les Européens aimeront mieux se détruire mutuellement, car s'il faut croire aux pressentiments de Ballanche, si rarement trompeurs, ils ne pourront jamais éviter les malheurs qu'un peu de sens et de sentiments de justice préviendraient.

Voilà trois mois que j'ai commencé à souffrir de la poitrine, et toujours cela a été en augmentant par une progression lente. Tu ne m'as plus écrit, il y a si longtemps; mon silence le méritait, mais c'était le punir bien rigoureusement. Si tu m'aimes encore, écris-moi une longue lettre, elle me fera tant de bien; pardonne à ton ami d'avoir été si longtemps sans t'adresser une ligne, dis-moi toutes tes pensées, donne-moi des détails sur ta santé, celle de ta femme et de tes enfants; parle-moi de tous nos amis de Lyon, de l'état des esprits dans cette ville, de l'impression qui (y) a fait la perte de notre ami. Surtout, force-moi à sortir de ces pensées extérieures qui me dominent entièrement depuis l'été passé. Je ne suis plus rien.

12 juin, 5 h. du matin.

Je me lève pour finir cette lettre avant qu'on m'applique ces ventouses afin de m'endormir après si je peux et d'être sûr, quoi qu'il arrive, que cette lettre partira aujourd'hui. L'idée que tu devais penser que ton ami t'oubliait a agité mon sommeil de rêves où je voyageais seul, dans un endroit désert, pour t'aller voir et demander pardon, je ne sais de quoi, et puis tant d'images fantastiques qui ont fini par me réveiller tout troublé.

Cher ami, je ne fais rien de ce que je me propose, je ne t'ai point envoyé ce que je t'avais annoncé faute de trouver le temps d'aller jusqu'à la poste. Plains-moi, écris-moi, je n'ai pas besoin de te dire : aime-moi toujours, ni de te dire combien je t'aime et combien tendrement je t'embrasse. Ton ami

A. Ampère.

Institut, carton 9, chap. X, chem. 182.

362 *bis*. Ampère à M. Brewster, secrétaire perpétuel de la Société royale d'Édimbourg.

Paris, 18 avril 1822.

Monsieur,

Je sais tout le prix des moments que vous consacrez au progrès des Sciences, je crois cependant pouvoir vous prier de m'en sacrifier quelques-uns. Deux motifs m'y engagent.

---

(1) Quatre pages 21 × 26; brouillon ou lettre non envoyée.

Le premier est l'inquiétude que j'ai conçue sur le sort de la lettre que je vous écrivis en réponse à celle par laquelle vous m'annonciez la distinction peut-être la plus flatteuse que j'ai reçue de ma vie, le choix qu'avait bien voulu faire de moi, comme membre étranger, l'illustre Société dont vous êtes le Secrétaire. Cette lettre partit de Paris peu de jours après que j'eus reçue la vôtre. M. Hachette, qui a une correspondance suivie avec l'Angleterre et par l'entremise duquel j'avais écrit à M. Faraday et reçu deux lettres de ce savant m'ayant offert de vous faire parvenir la mienne, je la lui remis dans cette vue et il 'assura qu'elle vous parviendrait par la voie la plus sûre. Cette lettre contenait tous mes remerciements à la Société royale d'Édimbourg de l'honneur inespéré et si précieux pour moi qu'elle venait de me faire, je vous adressais aussi tous ceux que je vous dois pour la part que sans doute vous avez bien voulu y prendre, et d'autres détails encore que vous y avez trouvés sans doute, car je me flatte qu'elle vous a été remise. Quelque temps après, M. Hachette me dit qu'il avait mis cette lettre dans le même paquet que celle à M. Faraday dont il me donna en même temps une lettre qui contenait plusieurs choses importantes sur le sujet de physique dont je m'occupe spécialement depuis 18 mois. M. Hachette ajouta que vous aviez sans doute reçu ma lettre quoique envoyée d'abord à Londres, parce qu'il l'avait envoyée avec beaucoup de soin. Je craignis un instant que cette voie ne fût pas aussi sûre qu'il me le disait, mais il me rassura. Cependant, M. d'Arblay, qui étudie à l'Université de Cambridge et qui était alors à Paris retournant à Londres, je lui donnai une lettre pour M. Faraday en le priant de savoir si celle que je vous avais écrite dans le temps vous était en effet parvenue. M. d'Arblay me promit de m'écrire ce qu'il en saurait dès qu'il aurait vu M. Faraday. Voilà un mois qu'il est parti et je n'en ai point de nouvelles. Voilà ce qui me rend bien inquiet, car je regarderais comme un des plus grands malheurs de ma vie si ma lettre s'était égarée et que la Société n'eût pas encore reçu l'hommage de ma profonde reconnaissance. Si ce malheur m'était arrivé, je vous prierais de lui présenter cet hommage et mes excuses d'un silence qui n'aurait pas dépendu de ma volonté. Mais ce dont je vous supplie, dans tous les cas, c'est de me tirer de cette inquiétude par un mot de réponse.

Le second motif qui m'engage à vous le demander, c'est que, ayant quelques mémoires à présenter à la Société royale, vous me rendriez un grand service en m'indiquant une voie sûre pour vous les faire parvenir.

Je vous prie, Monsieur, d'agréer l'hommage de mon respect et de tous les sentiments de haute considération et de vive reconnaissance que vos nobles travaux dans les Sciences inspirent à tous ceux qui s'intéressent à leurs progrès. J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

A. Ampère.

Institut, cart. 3, chap. X, chem. 182.

363 *bis.* Le Baron Maurice à Ampère (1).

(*Voir* p. 583.)

A Monsieur Ampère, membre de l'Institut, rue des Fossés-Saint-Victor, nº 19, *à Paris.*

5 juillet 1822.

Je reçois de Genève, mon cher confrère, une lettre d'une personne qui s'occupe de sciences, et où je lis ce qui suit :

« Je ne suis pas encore aussi satisfait que vous des développements de la théorie de M. Ampère. Je voudrais de tout mon cœur que les déductions du principe se simplifiassent et devinssent plus rigoureuses, parce que ce principe est lui-même brillant de simplicité à côté des hypothèses compliquées des Anglais et des Allemands. Ce n'est pas tant la contention d'esprit nécessaire pour saisir les actions des courants qui me répugne dans cette théorie que le grand nombre d'hypothèses toutes gratuites, l'abus de la considération des infiniment petits avec lesquels on peut dire tout ce qu'on veut, et le mélange de certaines idées dynamiques dont l'introduction n'est pas suffisamment motivée ni l'influence nettement caractérisée. Il paraît même que l'auteur a fait récemment quelques modifications à son hypothèse sur la disposition des courants dans les barreaux aimantés, afin de pouvoir expliquer certain phénomène observé par M. de La Rive. C'est ce que m'a dit ce dernier qui vient de faire encore une expérience qui contredit fortement l'hypothèse du courant de l'Est à l'Ouest dans le globe; ajoutant qu'il se propose d'envoyer à M. Ampère l'expérience et l'objection et de la communiquer en même temps à M. Arago, avant que d'en rien dire dans la Bibliothèque universelle.... On ne peut nier que tout ce qu'a fait M. Ampère ne soit très ingénieux, mais j'ai peine à croire que cela tienne longtemps *tel quel*; et il faudra vivement regretter cette théorie si elle tombe; car toutes les autres, celles des Allemands surtout, sont d'une effrayante complication. »

Je vous ai transcrit ce passage *d'un inconnu* pour vous rendre le petit mais vrai service de vous montrer comment vous êtes jugé et apprécié par ceux qui ne vous connaissent pas et qui forment pourtant à la longue le tribunal de tout auteur. Vous y verrez le mauvais tour que vous a joué, comme je vous le disais, l'essai d'explication de *l'action* diverse

---

(1) Trois pages 10 × 16, adresse sur la quatrième.
(Le Baron Frédéric Maurice, Genève, 1775-Genève, 1851, Académicien libre le 8 juillet 1816.)

des courants tenté par M. Babinet; ces choses délicates, aujourd'hui que beaucoup de lecteurs sont plus ou moins géomètres, ne doivent être exposées qu'avec toute la rigueur que permet le calcul *seul*.

Voyez s'il n'y a pas là de quoi vous faire prendre courageusement la plume durant les loisirs de votre voyage et des vacances, pour présenter un exposé *synthétique* et rigoureux de toutes vos idées, en renvoyant pour la description des expériences, citées seulement comme appui de vos déductions théoriques, aux divers endroits où elles ont été décrites et figurées : ce qui procurerait une grande économie de temps, de papier et de planches, et réduirait l'*Écrit* en question à la teneur d'un mémoire de physique générale et mathématique. Mais, si vous m'en croyez, procédez *synthétiquement*, ce sera plus court, plus clair et plus complet, et l'on embrassera plus aisément l'ensemble.

Adieu, mon cher confrère, tout à vous.

MAURICE.

Institut, carton 3, chap. X, chem. 182.

363 *ter*. **Ampère à M. le Baron Maurice, rue de Bourbon, n° 55, à Paris** (1).

Paris, 6 juillet 1822.

J'ai mille et mille remerciements à vous faire, mon très cher confrère, du billet que vous m'avez écrit hier. Je ferai l'écrit synthétique quand je pourrai; mais voici deux ou trois observations qui me viennent à l'esprit en lisant l'opinion de l'inconnu.

1° Vous êtes plus content que lui de mes développements parce que nous avons parlé et qu'il a lu. Je ne sais me faire comprendre presque qu'en parlant. Je suppose malgré moi que, quand on me lit, on refait dans sa tête ce que je veux dire comme je refais ce que je lis : par exemple, quand j'ai dit : la Terre agit comme un courant électrique allant par rapport à lui de *l'Est à l'Ouest* en passant par le Sud, cela veut évidemment dire, puisqu'il faut bien qu'il fasse le cercle entier que, par rapport à nous, elle agit du côté du Midi comme un courant allant de l'Est à l'Ouest, du côté de l'Ouest comme un courant

(1) Neuf pages 26 × 21, adresse sur la dixième (brouillon). Une feuille séparée dont le verso porte des calculs d'algèbre porte ce canevas :

Lettre à M. Maurice.

Si l'on veut se procurer un appareil d'électro-dynamique j'y irai au mois d'Août.

Je voudrais bien connaître l'expérience de M. de la Rive.

La différence de distance nulle, mais pour le couple les deux forces se réunissent : Je l'ai dit dans la notice de M. Gilet Laumont.

allant du Midi au Nord, du côté du Nord comme un courant allant de l'Ouest à l'Est et du côté de l'Est comme un courant allant du Nord au Sud.

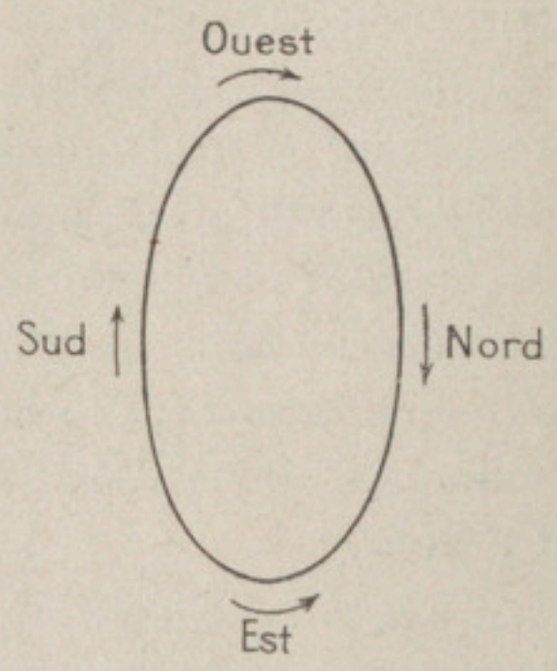

Projetez le méridien magnétique où le courant est réellement partout dans la direction de l'Est à l'Ouest sur le plan de notre horizon, vous aurez cette ellipse où les flèches marquent la direction du courant.

2° Je suis bien loin de vouloir que la chose reste *telle quelle*. Je travaille constamment à la perfectionner. Je voudrais que beaucoup de personnes y travaillassent aussi, est-ce qu'on a jamais mis une chose à sa perfection du premier coup ? Prenons un exemple, si *parva licet componere magnis*, Copernic dit : « Le Soleil est immobile, les planètes tournent autour de lui dans un cercle excentrique, ou dans un épicycle porté sur un cercle concentrique, ce qui revient au même; puis on trouve que c'est dans une ellipse, puis que le Soleil n'est pas exactement immobile, que le centre de gravité du système planétaire qui en est très près peut seul être immobile, sauf encore l'attraction des étoiles. » Maintenant il paraît établi que ce centre de gravité chemine dans l'espace. Voilà comme se font les sciences. Tout ce que je désire, c'est que d'autres physiciens s'occupent du même sujet pour le perfectionner en partant des bases que j'ai posées et qui sont incontestables en les réduisant à ce qui suit :

1° Les conducteurs voltaïques s'attirent et se repoussent dans les divers cas que j'ai déterminés, la pile elle-même est comprise dans les conducteurs.

2° Il en résulte la direction d'un conducteur par un autre, ou son mouvement toujours dans le même sens, dans les cas que j'ai déterminés, tous conséquences nécessaires d'une seule et même loi.

3° Cette loi pour deux fils conducteurs, soit qu'on l'exprime en sinus et cosinus des trois angles α, β, γ, ou en différentielles partielles de la distance des deux portions infiniment

petites des conducteurs que l'on considère, est démontrée directement par la réunion de mes deux expériences d'équilibre exact.

4° La Terre agit comme un conducteur voltaïque qui en ferait le tour dans la direction de l'Est à l'Ouest. J'ai fait là-dessus en dernier lieu nombre d'expériences, j'ai trouvé l'équivalent de l'action attractive ou répulsive, celui de l'action directrice, celui de l'action toujours dans le même sens. J'ai la plus grande impatience de connaître l'expérience de M. de La Rive qu'on annonce comme contraire à ce résultat confirmé de tant de manières, ne serait-ce pas une suite de ce que je n'ai pas expliqué convenablement, ce qui doit résulter de ce courant terrestre, ou bien faudrait-il dire de la Terre ce que j'ai reconnu pour les aimants, sur ce que leurs courants sont autour de chaque particule?

5° Les aimants agissent dans tous les cas comme si leurs particules étaient chacune entourée d'un courant électrique dont le plan fût perpendiculaire à l'axe de l'aimant pour toutes les particules qui sont dans l'axe lui-même, mais incliné sur la direction de cet axe dans le sens où tend à les incliner l'action mutuelle de tous les courants de l'aimant, ainsi que je l'ai expliqué dans ma dernière lettre à M. de La Rive. C'est cette inclinaison dont il est question dans la lettre quand on parle que j'ai fait un changement à ma théorie à cause de l'expérience de M. de La Rive dont j'ai parlé dans la notice lue à la séance publique du 8 avril dernier. J'espère bien que ce ne sera pas le dernier de ces changements de détail que j'y apporterai, car les théories de ce genre ne se perfectionnent qu'avec le temps. Aurait-il fallu rejeter la théorie de l'attraction parce que la précession des équinoxes ou l'aplatissement de la Terre donnés par l'observation était (*sic*) moindre que ce que donnait le calcul en supposant la Terre homogène? Non, mais il fallait dire : la Terre n'est pas homogène. C'est l'observation de M. Faraday sur ce que les pôles des hélices sont exactement à leurs extrémités et non pas ceux des aimants, qui m'a donné cette idée de l'inclinaison des courants des particules qui ne sont pas dans l'axe. Mais il est vrai que c'est l'expérience de M. de La Rive qui m'a confirmé dans cette vue sur la situation des courants de l'aimant. On trouve ainsi une différence entre les aimants et les hélices. Faut-il dire : *les aimants ne doivent pas leur action à des courants électriques?* Non, mais il faut dire : ces courants sont inclinés sur l'axe des aimants là où ils doivent l'être en vertu de l'action mutuelle de tous les courants de l'aimant. Voilà, je le répète, la marche à suivre dans les sciences où chacun peut perfectionner ce qu'ont fait les autres.

Jusque-là, il n'y a pas proprement d'hypothèse, mais des analogies données par un grand nombre de faits. Il est certain qu'elles suffisent pour prévoir d'avance, (voyez le mémoire que j'ai dernièrement envoyé à Genève), tout ce que je connais relativement à l'action entre un conducteur voltaïque et le globe de la Terre ou un aimant. Je ne connais pas l'expérience dont vous me parlez faite par M. de La Rive sur l'action terrestre. Je désire bien vivement la connaître pour voir si elle contredit en effet l'ensemble de tous

les autres phénomènes électrodynamiques produits par le globe, qui s'accordent avec l'analogie d'effets que j'ai établie entre la Terre et les courants dirigés de l'Est à l'Ouest. Si l'on désire à Genève connaître à fond l'état de la question, il faudrait s'y procurer l'appareil que M. Pixii vient de faire pour moi et que je l'ai autorisé à céder à ceux qui pourraient le désirer à la charge de m'en faire un pareil. Il est également propre pour vérifier les faits connus et pour faire de nouvelles recherches. J'y ai ajouté de nouvelles dispositions pour les actions produites par le globe terrestre et pour l'expérience qui me sert à déterminer le nombre K. Il coûte 400 francs. Si je savais de le trouver à Genève j'y irais infailliblement au mois d'août prochain et toutes les questions seraient bientôt décidées par les expériences qu'il me servirait à faire avec les savants de cette ville à laquelle ceux qui cultivent les sciences doivent tant de reconnaissance.

Je vous prie, mon très cher confrère, d'agréer tous mes remerciements de votre aimable communication; je suis on ne peut plus reconnaissant de cette nouvelle preuve de votre amitié pour moi.

Tout à vous pour la vie.

A. Ampère.

Institut, carton 9, chap. X, chem. 182.

369 *bis*. Faraday à Ampère (1).

Royal Institution [september 3 1822].

Sir,

I have been much flattered and gratified by the honour you have done me in your repeated communications and particularly by your last important letter for which I have nothing I can offer as a return but my best acknowledgements. I have been tempted by favourable opportunities to trespass on your kindness by a correspondance which, through it must occupy time to you of great value, brings you nothing in return. Anxious as I am to hear from time to time of the progress you make in a branch of science that owes so much to you, yet I cannot help, but feel that I am the unworthy gainer and you the loser by a correspondence between us and that, through I receive so much, I contribute nothing to it. Nevertheless I am still encouraged to write and acknowledge your kindness.

---

(1) Cette lettre répond à la lettre d'Ampère du 10 juillet 1822, où l'expérience de de La Rive, à laquelle Faraday fait allusion, est signalée page 590.

(1) Trois pages 21 × 25, adresse sur la quatrième.

I have but just retourned from the country or I should before have returned my earnest thanks for the memoirs I have received through the hands of M. Underwood and M. Dockray. I have as yet only read them hastily and have to reperuse them as well as your last excellent letter more carefully and steadily. I am unfortunate in a want of mathematical knowledge and the power of entering with facility into abstract reasoning; I am obliged to feel my way by facts closely placed together so that it often happens I am left behind in the progress of a branch of science not merely from the want of attention but from the incapability. I lay under of following it not with standing all my exertions. It is just now so I am ashamed to say with your refined researches in electro-magnetism or electrodynamic. On reading your papers and letters, I have no difficulty on following the reasoning, but still at last I seem to want something more on wich to steady the conclusions. I fancy the habit I got into of attending too closely to experiment has somewhat fettered my power of reasoning and chains me down and I cannot help now and then, comparing myself to a timid ignorant navigator who, though he might boldly and safety steer across a bay or an ocean by the aid of a compass which in its action and principles is infaillible, is afraid to leave sight of the shore because he understands not the power of the instrument that is to guide him. With regard to electromagnetism also feeling my insufficiency to reason as you do, I am afraid to receive at once the conclusions you come to (thougt I am strongly tempted by their simplicity and beauty to adopt them) and the more so because I have seen the judgements of such men as Berzelius, Prechtel, etc., etc., stumble over this subject. Both these philosophers I believe and others also have given theories of electro-magnetism which they stated would account not only for known facts but even serve to predict such as were not the known and yet, when the new facts came (rotation for instance), the theories fell to pieces before them. These instances are sufficient to warn such feeble spirits as myself and will serve as my apology to you for not at once adopting your conclusions. It delay not because I think them hasty or erroneous, but because I want some facts to help me on.

I cannot help thinking there is an immense mine of experimental matter ready to be opened and such matter as would at once carry conviction of the truth with it. I do not think it shall have to wait long for it though I have no idea where it should come except from you. I am not aware of the experiment of M. de La Rive to which you refer, but shall see it soon I dare say in the *Bibliothèque universelle.*

Allow me to by your acceptance of the inclosed paper as a very small mark of respect and estim for one who is proud to sign himself your obliged and humble correspondant and servant.

.M. Faraday.

369 *bis*. TRADUCTION.

Royal Institution, 3 septembre 1822.

Monsieur,

J'ai été très flatté et gratifié par l'honneur que vous m'avez fait en m'adressant vos nombreuses communications et particulièrement par votre dernière et importante lettre, en échange de laquelle je n'ai rien à vous offrir que mes meilleurs remerciements. J'ai été tenté par des circonstances favorables d'abuser de votre amabilité en engageant une correspondance qui, tout en devant vous prendre un temps précieux, ne vous apporte rien en retour. Désireux comme je le suis d'apprendre de temps en temps les progrès que vous faites dans une branche de la Science qui vous doit tant, je ne puis, pour le moment, vous venir en aide, mais je sens que je suis, dans cette correspondance entre nous, un bénéficiaire sans mérite et vous le perdant et que, tout en recevant beaucoup je ne puis rien vous rendre. Néanmoins, je suis encore encouragé à écrire et à reconnaître votre amabilité.

Je suis revenu tout récemment de la campagne; sans quoi je vous aurais déjà envoyé mes meilleurs remercîments pour les mémoires que j'ai reçus par les mains de MM. Underwood (1) et Dockray. Je n'ai fait encore que les lire rapidement et j'ai besoin de les examiner avec plus de soin et de calme, ainsi que votre excellente dernière lettre. Malheureusement, je manque de connaissances mathématiques et n'ai pas le pouvoir d'entrer facilement dans un raisonnement abstrait. Je suis obligé de me frayer un chemin par des faits formant une chaîne continue, en sorte qu'il arrive souvent que je suis laissé en arrière dans le progrès d'une branche de la Science, non seulement par mon manque d'attention, mais par incapacité. Je ne puis le suivre malgré tous mes efforts. Il en est ainsi, je suis confus de le dire, pour vos subtiles recherches en électro-magnétisme ou électro-dynamique. En lisant vos publications et vos lettres, je n'ai pas de difficulté à suivre vos raisonnements; mais, à la fin, il me semble que j'attends quelque chose de plus pour conclure. J'imagine que l'habitude que j'ai prise de compter trop strictement sur l'expérimentation a un peu émoussé ma faculté de raisonnement et m'enchaîne à terre, et je ne puis y remédier maintenant ni plus tard, car je me compare à un timide navigateur ignorant qui, alors qu'il pourrait hardiment et sûrement traverser une baie ou un océan à l'aide de la boussole infaillible dans son action et ses principes, est effrayé de perdre de vue le rivage parce qu'il ne comprend pas le pouvoir de l'instrument qui doit le guider.

---

(1) L'envoi de ces mémoires par MM. Underwood et Dockray est annoncé par une lettre à Faraday du 10 juillet 1822 (365) à laquelle celle-ci répond.

En ce qui regarde l'électro-magnétisme, me sentant incapable de raisonner comme vous le faites, je suis effrayé de recevoir tout à coup les conclusions auxquelles vous arrivez (quoique, pour leur simplicité et leur beauté, je sois bien tenté de les adopter) et d'autant plus que j'ai vu les jugements d'hommes tels que Berzélius, Prechtel, etc., etc., trébucher sur ce sujet. Ces deux philosophes, je pense, et d'autres encore, ont donné sur l'électro-magnétisme des théories qu'ils estimaient devoir non seulement expliquer les faits connus, mais permettre d'en prévoir d'autres encore ignorés. Et, lorsque les nouveaux faits sont venus (la rotation, par exemple), leurs théories sont tombées en pièces devant eux. Ces exemples sont suffisants pour mettre en garde d'aussi faibles esprits que le mien et doivent me justifier vis-à-vis de vous si je n'adopte pas aussitôt vos conclusions. Je diffère non parce que je les trouve précipitées ou erronées, mais parce que j'attends quelques faits pour me venir en aide.

Je ne puis m'empêcher de penser qu'il y a là un immense champ d'expérimentation prêt à s'ouvrir et assez de matière pour entraîner la conviction de la vérité. Je ne pense pas que je doive attendre longtemps pour cela, bien que je n'aie pas l'idée d'où la lumière peut venir, si ce n'est de vous.—Je ne suis pas au courant de l'expérience de M. de La Rive dont vous me parlez; mais je la verrai, je crois, bientôt dans la *Bibliothèque universelle.*

Permettez-moi de vous adresser le papier ci-inclus comme une vraiment faible marque du respect et de l'estime professés par un homme qui est fier de se dire votre obligé et humble correspondant et serviteur.

M. Faraday.

369 *ter*. Ampère à [Savary] ? (1).

Paris, 6 septembre 1822.

Mon cher et excellent ami, que je me repends de ne vous avoir pas écrit plus tôt, je m'aperçus presque aussitôt après votre départ de la cause de l'illusion qui nous empêchait de voir que la formule que vous m'aviez donnée la veille satisfaisait à la condition qu'on pouvait remplacer l'élément de courant par un contour polygonal; nous nous figurions qu'il fallait pour cela que la somme des forces exercées sur chaque partie de ce contour fût égale à celle qui l'est sur le premier élément. Il en est ainsi dans tous les cas où les actions exercées sur les diverses portions du contour polygonal sont dirigées suivant une même droite, ce qui a lieu : 1° quand deux éléments agissent l'un sur l'autre parce que c'est la droite qui les joint; 2° dans le cas où l'on remplace un cylindre infiniment petit qui agit sur un élément par un petit contour polygonal de cylindre sans changer rien à l'élément, parce que cette droite est la perpendiculaire menée au plan qui passe par

(1) Coll. A. Cornu. Quatre pages 18,4 × 24,2, sans adresse.

l'élément et par le milieu du contour substitué au petit cylindre; mais quand on substitue un contour à l'élément, les forces exercées sur ses diverses portions sont en général dirigées suivant des droites de directions toutes différentes; ce n'est plus leur somme qui doit être égale à la force exercée sur l'élément qu'on remplace par le contour, ce sont les trois sommes de leurs projections sur trois axes rectangulaires qui doivent être respectivement

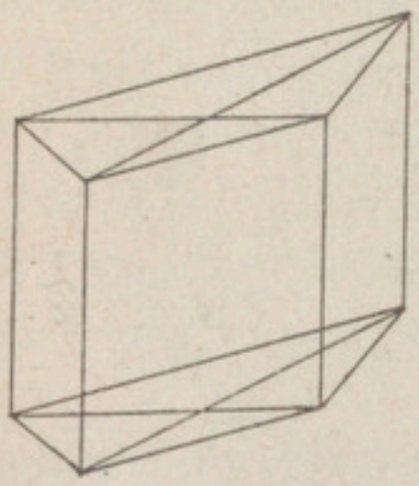

égales aux trois composantes de cette force. Or, c'est ce qui ne peut manquer d'arriver puisqu'en considérant les doubles des aires qui ont pour base l'élément d'abord et ensuite ces portions, et dont les sommets sont aux deux extrémités du cylindre, on a pour chaque action la différentielle du quotient d'une aire divisée par γ^3; je vous en prie de simplifier vos calculs par la considération de ces aires, qui donnent sur le champ les forces parallèles à trois axes en divisant par γ^3 leurs projections respectives sur trois plans, il ne faut plus que différencier chaque quotient en passant d'une extrémité de la projection du petit cylindre, pour avoir les trois forces qu'il exerce parallèlement aux trois axes.

Par toute l'amitié que vous avez pour moi, je vous supplie de m'envoyer ce calcul et celui de l'action mutuelle de deux cylindres infiniment petits dans des directions quelconques, comme il est dans votre mémoire quand ils sont dans un même plan. L'affaire du Bureau des Longitudes a été retardée de 8 jours par l'absence d'un membre, j'espère que tout ira comme nous le désirons mercredi prochain, j'en suis aussi sûr à peu près qu'on peut l'être. Si l'on voulait me décharger d'une certaine obligation, j'irais vous voir cette semaine, mais ne m'en envoyez pas moins ces calculs, je vous le demande en grâce. Votre meilleur et plus tendre ami.

A. Ampère.

Mille et mille amitiés de ma part à M. Dupré.

374 *bis*. Ampère à Carron (1).

A Monsieur Carron, place du Caire, vis-à-vis la rue Bourbon-Villeneuve, n° 33 à Paris.

Mardi 7 janvier 1822 [timbre de la poste 8 janvier 1823].

Cher frère et bon ami, M. Berthier m'a reçu on ne peut mieux lorsque j'ai été le voir pour l'affaire de M. Olterman (2). Il m'a dit qu'il se ferait un plaisir de nous recevoir le jour que M. Olterman choisirait de deux à trois heures, excepté le mercredi qu'il a son Conseil des mines, et le dimanche.

---

(1) Coll. Bodin. Deux pages 19 × 25, adresse sur la quatrième.

(2) L'affaire Holterman, c'est déjà la forge de Chailland où Carron ira passer l'année 1824.

Fais donc savoir cela à M. Olterman afin qu'il choisisse et écris-moi le jour qu'il aura choisi afin que je l'attende à 2 heures le jour qu'il aura choisi de jeudi, vendredi ou samedi prochain. Tu sais que mes lundis sont pris par la séance de l'Institut; c'est pourquoi j'aime mieux qu'il prenne un des autres jours.

Voilà ce que je t'attendais pour te dire. J'aurais eu tant de plaisir à t'avoir; quand me le procureras-tu donc ? En attendant, je t'embrasse de tout mon cœur et te prie d'embrasser bien tendrement de ma part ma sœur et Éliza.

Tout à toi.

A. Ampère.

379 *bis*. Ampère à Savary (1).

A Monsieur Savary, ingénieur géographe, à Provins, département de Seine-et-Marne.

Paris, 11 (?) juin 1823.

Monsieur et très cher ami, j'ai mille pardons à vous demander de la lettre que je vous ai écrite ce matin, je ne saurais comprendre à présent ce qui m'a empêché de voir ce matin que la valeur de M,

$$M = a' \int \frac{(b^2 + c^2 + a^2)\cos\omega\, d\omega - a' c\,(1 + \cos^2\omega)\partial\omega}{r^3}$$

pouvait s'écrire ainsi

$$M = a' \left(\int \frac{\cos\omega\, d\omega}{r} - a' c \int \frac{\sin^2\omega\, d\omega}{r^3} \right),$$

qui est nulle en vertu de l'intégration dont vous avez fait usage en tant d'autres endroits de votre Mémoire, je ne l'ai compris tout à coup qu'en y revenant pour la troisième fois, plusieurs heures après que ma lettre était partie, j'avoue que l'erreur que j'avais commise d'abord, en voulant vérifier ce résultat, m'avait tellement troublé, en me mettant dans la situation de ne savoir que faire relativement à l'impression qui presse beaucoup, que j'étais devenu incapable de plus rien saisir en fait de calcul.

Pour que la même difficulté n'arrête aucun de vos lecteurs, j'ajouterai une ligne dans cet endroit de votre Mémoire pour indiquer que c'est la transformation en question qui donne M = 0. Je serai ensuite obligé de mettre le *bon à tirer*, car c'est dans le numéro de février du *Journal de physique* qui aurait paru il y a deux mois je n'avais pas voulu refaire tous vos calculs, avant de les laisser publier. Cependant, l'événement d'aujourd'hui prouve de reste combien vous calculez avec plus de sûreté et de rapidité que moi, cela me met

---

(1) Coll. A. Cornu. Quatre pages 18,2 × 24,2, adresse sur la quatrième.

presque en doute si j'ai eu raison de faire le changement que vous trouverez à la page 20, ligne 15 et suivantes, de ce que je vous enverrai demain par les voitures. Je crois bien avoir raison sur ce point-là, mais après ce qui vient de m'arriver, je dois apprendre à me défier de moi. Je vous en fais juge et je suis moins inquiet de m'être avisé de faire cette correction, parce que, si je ne me trompe, ce que j'ai substitué au moyen dont je doutais, ne peut être sujet à aucune difficulté.

J'ai vu hier le vice-président de l'Académie des Sciences qui m'a dit que tout en était toujours là, et relativement à M. Mathieu et relativement à M. Damoiseau.

Adieu, cher et excellent ami, conservez-moi votre amitié, la mienne le mérite et vous savez bien qu'il ne peut y en avoir de plus vive que celle que vous a vouée pour la vie.

A. Ampère.

379 *ter*. Ampère à Savary (1).

A Monsieur Félix Savary, chez M. Poin, aubergiste à la Boule d'or, à Provins, département de Seine-et-Marne.

Paris, 26 juillet 1823.

Monsieur et très cher ami,

Je vous écris à la hâte au milieu d'examens à l'École Polytechnique qui me prennent tout mon temps. Votre dernière lettre m'a fait un extrême plaisir, voilà une question, celle de l'action des aimants curvilignes que vous avez le premier attaquée, et la voilà ramenée à des formules dont vous montrez comment on peut déduire des résultats précieux. Je me propose de communiquer après-demain lundi à l'Académie ceux que vous m'indiquez, il restera dans le procès-verbal de la séance que vous avez appliqué le calcul à cette sorte d'aimants, que vous avez trouvé plusieurs résultats nouveaux que vous donnerez avec détails dans un Mémoire, quand vous aurez eu le loisir nécessaire. En attendant, je serais bien heureux que vous vissiez ce qui résulte du terme $\int Q' \alpha \delta\omega f(\omega)$, qui vous paraît devoir en fournir d'analogues aux précédents. Le but est de trouver les formules et d'en signaler les diverses conséquences.

Voici une chose encore plus importante. J'ai parlé hier longtemps avec M. Arago de l'affaire de la place de secrétaire du Bureau des Longitudes, cela s'annonce sous un jour favorable, mais il ne faut rien négliger, et voici ce que M. Arago regarde comme très important. Il voudrait que vous lui envoyassiez une lettre adressée à MM. les Membres

---

(1) Coll. A. Cornu. Trois pages 20 × 22,5, adresse sur la quatrième.

du Bureau des Longitudes, où vous leur diriez qu'ayant appris dans la ville où vous êtes occupé de travaux géodésiques, pour la levée de la carte de France, que M. Damoiseau a été nommé adjoint au Bureau des Longitudes et la place de secrétaire se trouvant vacante, vous pensez vous mettre sur les rangs et que si vous étiez assez heureux pour être choisi, vous feriez tous vos efforts pour répondre à leurs intentions par le zèle avec lequel vous vous livriez aux travaux que la place exige; vous tourneriez tout cela beaucoup mieux que je ne le fais ici, ayant la tête cassée d'examens. Vous écririez à M. Arago qui vous porte un bien vif intérêt, vous mettriez dans la lettre celles pour les membres du Bureau de manière qu'il pût en prendre connaissance et la présenter à une des plus prochaines séances; je lui enverrai des exemplaires de votre Mémoire pour les membres qui n'en ont pas encore; il regarde cela comme une chose qui ne sera point inutile au succès que nous espérons et s'est chargé de les présenter de votre part aux membres. J'espère beaucoup des soins qu'il donnera à tout cela, ce ne sera pas l'envie de réussir qui lui manquera. Ce sera un grand bonheur pour moi quand je vous verrai fixé à Paris, et pouvant faire faire aux Sciences tous les progrès qu'elles attendent de vous.

Recevez tous mes vœux que je fais pour le succès de cette affaire et pour tout ce qui pourrait contribuer à votre bonheur, rien ne pourrait être plus heureux pour votre sincère ami et tout dévoué.

A. Ampère.

382 *bis*. Ampère à Faraday (1).

Paris, 23 septembre 1823.

Monsieur,

J'ai mille remercîments à vous faire de votre mémoire sur la liquéfaction des gaz dont vous avez eu la bonté de m'envoyer un exemplaire. Je crois que j'ai un autre remercîment à vous faire au sujet des feuilles destinées à compléter mon recueil d'observations d'électrodynamique, dont M. Pouillet s'était chargé de vous remettre plusieurs exemplaires; lorsqu'il fit dernièrement un voyage à Londres, il m'avait promis de vous prier d'en joindre un à votre exemplaire et de donner les autres à quelques-uns des savants anglais qui devaient aussi en avoir d'incomplets. Il m'a dit à son retour que votre absence l'avait privé de l'avantage de vous voir, mais qu'il les avait laissés chez vous et, d'après l'amitié que vous m'avez toujours témoignée, je pense que vous aurez bien voulu les remettre en effet aux personnes à qui ils étaient adressés et je vous en exprime ici toute ma reconnaissance. Comme j'avais donné à beaucoup de personnes des exemplaires de mon recueil avant que l'impression en fût achevée, je me trouve aujourd'hui ayant beaucoup de feuilles

(1) Deutsches Museum de Munich déjà publié dans *Archéion*, XVIII, 1836.

de la fin de ce recueil et presque plus de commencements. C'est pourquoi, s'il y en a d'incomplets à Londres dans les mains de personnes de votre connaissance, vous me feriez bien plaisir de leur dire qu'en m'écrivant ce qui leur manque je le leur enverrai de suite.

J'ai eu enfin hier le plaisir que j'espérais goûter plus tôt de vous voir nommé par l'Académie des Sciences de Paris au nombre de ses Correspondants (1). Je sais qu'il y a peu de savants qui y eussent plus de droits et cette justice rendue à vos nombreuses et importantes découvertes est une chose en même temps bien heureuse pour moi puisque je deviens ainsi le collègue d'un des hommes qui m'ont montré les sentiments d'un ami et à qui je m'enorgueillis de pouvoir donner ce nom.

Je vous prie de recevoir les assurances de cette amitié que je vous ai vouée et de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

A. Ampère.

M. Faraday, à Londres.

383 *bis*. Ampère à M. Quetelet, professeur de mathématiques de l'Université des Pays-Bas (2).

[21 novembre 1823.]

M. Quetelet ayant désiré assister à la lecture de la tragédie de M. Ampère fils, M. Ampère a l'honneur de le prier de venir l'entendre mardi prochain 25 novembre, chez lui, rue des Fossés-Saint-Victor, nº 19.

Salut et haute considération.

A. Ampère.

383⁶. Ampère à Mme Étienne Carron (3).

A Madame Carron, chez M. Holterman, à la Forge de Chailland, département de la Mayenne.

4 janvier 1824.

Ma chère et excellente amie, je suis si coupable à votre égard par un silence forcé depuis votre départ de Paris, que je ne sais comment m'excuser. La seule chose qui vous fera comprendre à quel point j'ai été accablé d'occupations essentielles à mon existence, puisque,

(1) Faraday a été en effet élu Correspondant pour la Section de Chimie le 22 septembre 1823.

(2) Coll, Gabriel Bertrand. La lecture en question de Rosemonde a eu lieu le mardi 25 novembre 1823, comme il résulte d'une invitation adressée à M. Raynal pour la même séance.

(3) Coll. Bodin. Quatre pages 20 × 25, adresse sur la quatrième.

aute d'y pouvoir suffire ma place à l'École Polytechnique se trouve gravement compromise, c'est que, depuis deux mois que mon fils est parti pour l'Italie, à peine ai-je pu lui écrire. Ce voyage a achevé de me rendre le plus malheureux par l'isolement où je me trouve. Dugas était parti le premier pour Rome; mon fils et Ballanche sont allés le rejoindre. C'est là qu'ils passeront l'hiver. Je pensais que mon fils vous l'aurait écrit avant de partir. Il est arrivé à Rome en bonne santé, comme je le vois dans une de ses lettres que je viens de recevoir et qui est datée du 17 décembre 1823. Ma sœur et ma petite se portent bien; elles sont on ne peut plus sensibles à ce que vous me dites pour elles dans votre lettre et me chargent de tant d'amitiés pour vous, pour Carron, pour Éliza, que je n'en finirais pas si je voulais écrire tout ce qu'elles m'ont dit pour vous tous, ainsi que ma cousine.

On m'a prêté la comédie de Lavigne et l'on m'a donné deux mois pour la rendre. Je vous l'enverrai incessamment par le moyen que vous m'indiquez pour cela.

A aucune époque de ma vie, je crois, je n'ai été plus malheureux que depuis votre départ; celui de mon fils pour l'Italie m'a achevé. Pas la moindre consolation à tous ces chagrins et, comme s'il fallait qu'il ne me restât pas même celle qui serait venue de Fulgence Fresnel, soit à causer, soit à jouer quelquefois aux échecs avec lui, il est allé passer l'hiver à Gênes, comme Ampère à Rome.

La pièce d'Ampère était reçue à l'unanimité à l'Odéon; il ne tenait qu'à lui qu'elle y fut jouée cet hiver; mais, voyant que M^lle^ George avait quitté ce théâtre, il n'a plus voulu que sa tragédie le fût, et il l'a présentée aux Français. Il l'intitule à présent *Alboin, roi des Lombards*. Elle n'a pas encore été lue aux Français, j'espère qu'elle le sera la semaine prochaine. C'est de Jussieu qui me rend le service de la lire au Comité. Je saurai alors son sort. Mon fils y a fait encore plusieurs changements qu'il m'a envoyés d'Italie et dont je suis bien content.

Tous les de Jussieu se portent bien. M^lle^ Louise est mariée à Lyon à un homme riche dans le commerce qui s'appelle M. Morfeuillet. Alexis est professeur à l'ancienne institution de Sainte-Barbe. Il réussira dans le barreau qui est sa principale affaire, car il a un talent très distingué.

Adieu, ma bien chère, mon excellente amie; combien je désire que vos ennuis cessent, que nous puissions nous revoir à Paris, car je n'ai pas d'espoir de plus voyager, que vous soyez tous les trois aussi heureux qu'on peut l'être en ce monde, ce qui n'est pas grand chose cependant. Ah ! s'il était possible que vous le fussiez davantage, je pardonnerais toutes mes peines au maudit sort qui semble s'appliquer à me rendre toujours plus malheureux. Je vous prie d'embrasser pour moi Carron et Éliza. Je vous embrasse tous de toute mon âme, chère et excellente amie, pensez quelquefois à un frère qui conservera toute sa vie dans son cœur la plus tendre et la plus vive amitié pour vous.

A. Ampère.

384 *bis.* Ampère à Éliza Carron (1).

A Mademoiselle Éliza Carron, chez M. Holterman, à la forge de Chailland, près Mayenne, département de la Mayenne.

Paris, 10 février 1824.

Ma chère Éliza, j'ai été si touché de ta lettre que c'est à toi que j'écris à condition que tu obtiendras de ma sœur qu'elle me pardonne, dans l'impossibilité où la surcharge d'occupations ne me permet pas de faire deux lettres, de (ce que) ce n'est pas à elle que j'adresse celle-ci. Je lui envoie, à la place d'une des miennes, la lettre qu'Ampère m'a écrite pour elle.

Vous savez sans doute la bonne nouvelle de la réception à l'unanimité de sa tragédie au Théâtre Français. Une bonne partie de ce succès est due à l'admirable manière dont de Jussieu l'a lue au Comité. Il y a mis un empressement, aux dépens de ses continuelles occupations, dont j'ai été bien touché. J'espère que ta Maman ne lui en veut plus depuis longtemps; c'est un si excellent homme. Le mariage de sa sœur à un négociant de Lyon a fait grande joie dans la famille. Il m'est impossible d'exprimer la peine que j'éprouve par l'excès de travail auquel je suis assujetti par l'ordonnance du Ministre qui oblige les professeurs de l'École Polytechnique à rédiger et à imprimer leurs leçons que jusqu'à présent on avait seulement données de vive voix. Pour faire cette rédaction, je ne sors presque plus, je ne vois plus personne, j'écris depuis le matin jusqu'au soir des choses qui m'ennuient parce que je les répète aux élèves depuis dix ans, je m'en fais mal à la tête et aux yeux et, malgré tous ces efforts, je ne puis aller aussi vite qu'il le faudrait. C'est un travail au moins de six mois à m'y mettre tout entier et à recommencer ensuite pour la seconde partie du cours. Cela m'empêche absolument de plus rien faire en physique, la seule chose qui m'intéressât.

L'absence de tout ce qui m'était le plus cher a mis le comble à cet état de souffrance. Il a été un peu soulagé pendant que j'ai fait remuer de la terre dans mon jardin pour y ouvrir de nouveaux sentiers; il me semble bien plus joli à présent, c'est-à-dire devoir l'être à la prochaine poussée des arbres. Mais cette distraction ne me sauve plus de mes ennuis depuis que la chose est achevée. Puisses-tu le venir voir bientôt avec ta Maman ! Embrasse-la bien tendrement pour moi, ainsi que ton Papa. Dis-leur bien toute mon amitié pour eux et combien j'aurais de joie de les revoir. Mais je suis probablement à une chaîne de tous les jours pendant plus d'une année. Ma sœur, Albine et ma cousine

---

(1) Coll. Bodin. Trois pages 19,5 × 25, adresse sur la quatrième.

me chargent de toutes sortes d'amitiés pour ta Maman, ton Papa et toi. Si du moins on pouvait trouver quelque chose pour mon cousin, j'aurais un chagrin de moins.

Adieu, chère petite, aime-moi toujours; je partage si bien tous tes ennuis et ceux de ma sœur; j'en ai aussi ma charge, mais je dois avoir plus de force pour les supporter. Conservez-moi toute votre amitié qui m'est si précieuse; recevez tous mes vœux pour le bonheur de tous trois et l'expression de ma vive amitié. Ton oncle.

A. Ampère.

P. S. — Dis à ta Maman que je lui avais envoyé par M. Schlomberger la pièce de Casimir Delavigne, *L'École des Vieillards*, plus de quinze jours avant qu'elle m'écrivit de la remettre à Suzanne pour la lui faire parvenir. Je n'avais donc plus rien à faire à cet égard. J'espère qu'il y a longtemps que vous l'avez reçue, lue et relue.

387 *bis*. Ampère à Carron (1).

20 mars 1824.

Cher frère et bon ami. Si je n'avais pas été tellement surchargé d'occupations qu'à peine ai-je trouvé le temps d'écrire quelques lettres à mon fils depuis quatre mois et demi qu'il est parti pour l'Italie, ce qui fait qu'il me reproche mon silence dans la plupart de ses lettres, il y a longtemps que je t'aurais écrit pour te rappeler que tu as laissé à Paris un frère dont le cœur est rempli pour toi de la plus tendre amitié. Je me proposais toujours de le faire dès que je pourrais trouver un moment pour cela et ce temps ne venait jamais. Enfin, quoique je sois encore surchargé de travail au delà de toute expression, j'ai pris mon parti de tout laisser le temps nécessaire pour écrire cette lettre.

J'ai appris par une lettre qui m'est parvenue il y a quelques jours que ta présence à Paris serait dans ce moment-ci indispensable à Paris pour d'importantes consultations relatives au procès de Mme Campredon, ta belle-mère, dans lequel tu es intéressé. Cette lettre portait que l'affaire dont tu connais toute l'importance *demande absolument ta présence*. Je ne sais d'ailleurs aucun autre détail parce qu'elle se bornait à me prier de te donner sur le champ cet avis où que tu te trouvasses dans ce moment. Mme Carron doit avoir su par Mme sa Mère la situation où en sont les choses et elle te donnera à ce sujet, si elle ne l'a déjà fait, les explications que je ne puis me procurer ici n'ayant absolument pas un moment dont je puisse disposer pour voir les gens d'affaire.

Tu as su que la tragédie d'Ampère a été reçue aux Français à l'unanimité; voilà un commencement... (la fin de la lettre manque).

---

(1) Coll. Bodin. Deux pages 20 × 25.

387 *ter*. Note sur une affaire Ardisson (1).

[Mars 1824.]

Il faudrait, pour faire rendre justice à M. Campredon :

1° Que l'extrait du contrat de mariage ci-joint fût signé par le notaire et que la signature en fût légalisée;

2° Qu'on eût un acte constatant que Mme Veuve Dugas a été tutrice de Mlle Camille-Catherine Dugas Vialis (?) actuellement majeure. Les signatures de cet acte doivent aussi être légalisées.

Les deux pièces doivent être légalisées par le président du tribunal de Ire instance.

409 *bis*. Ampère à Mme Carron (2).

A Madame Carron, à Nogent-les-Vierges, par Creil, département de l'Oise.

16 septembre 1825.

Ma chère et excellente amie, Que de reconnaissance ne vous dois-je pas de ce que vous avez fait en faveur de mon cousin ! Il a reçu sa nomination de M. Van Devoorde et a dû commencer aujourd'hui à travailler dans les préliminaires de l'entreprise. Il recevra 50 francs par mois à compter d'hier, et en aura ensuite 1000 par an quand la chose sera mise en activité.

C'est un si grand bonheur pour lui, pour moi, que je ne sais comment vous en remercier. Mon fils, qui est enchanté de cet événement, partage bien toute ma reconnaissance et se joint à moi pour vous en remercier. Je suis seul à présent avec lui, ma sœur étant à Saint-Germain avec Albine, dans un petit appartement loué par ma cousine. J'irai dans quelques jours passer avec mon fils une huitaine à Vanteuil où j'emporterai du travail que j'expédierai mieux là qu'ici où le (coin du bas déchiré) m'empêche presque de travailler (comme) je le devrais. Du reste nous (nous portons) tous très bien, et ce que je désire le plus au monde, c'est qu'il en soit de même chez vous, que votre santé s'améliore, que celle

---

(1) Coll. Bodin. Une page 19 × 25. Il s'agit probablement du procès, indiqué dans la lettre 387 *bis* du 20 mars 1824.

(2) Coll. Bodin. Deux pages 19 × 25, adresse sur la quatrième.

de ma bien chère et bien excellente Éliza se rétablisse enfin tout à fait. Je vous prie de l'embrasser bien tendrement pour moi et pour mon fils ainsi que mon frère. Vous savez avec quelle tendresse nous vous embrassons tous deux. Adieu, adieu, la plus chère et la meilleure des amies.

A. Ampère.

415 *bis*. Ampère à M. Quetelet (1).

Paris, 11 décembre 1825.

Monsieur, vous trouverez ici le précis d'un Mémoire que j'ai lu à l'Académie des Sciences il y a peu de temps. Quant au mémoire lui-même, tous les calculs sont faits mais non rédigés de manière à pouvoir les imprimer. Je vous envoie ce précis tel à peu près que je l'ai lu. Vous me rendriez un bien grand service de le présenter comme un hommage de ma part à l'Académie de Bruxelles que j'ai déjà remerciée par une lettre de l'honneur qu'elle m'a fait et de l'insérer, si cela est possible, dans votre intéressant journal.

J'ai une autre chose à vous demander dont je vous serais infiniment reconnaissant. Quand j'insère quelque article dans les *Annales de Chimie et de Physique*, MM. Arago et Gay-Lussac me permettent de faire tirer des exemplaires à part, dont je paye, bien entendu, le papier et le tirage. Je profite, en général, de cette permission pour 300 exemplaires; vous seriez bien aimable, si vous admettez ce petit Mémoire dans votre journal et que vous fassiez graver les deux figures, de me faire le plaisir de faire tirer 300 exemplaires à mon compte du texte et de la planche, en mettant au haut des pages les chiffres 1, 2, 3, etc., au lieu de ceux qui s'y trouveraient s'ils ne commencent pas un de vos numéros. Vous me marqueriez le prix auquel me reviendraient ces 300 exemplaires avec les frais accessoires; je le remettrais de suite à M. Hubert qui vous le ferait passer, et vous m'enverriez le paquet le plus tôt que vous pourriez. Je vous en serais infiniment obligé.

Recevez, je vous prie, avec la bienveillance que vous m'avez toujours montrée, l'assurance de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.,

A. Ampère.

Du 12 décembre.

P. S. — Celui qui s'était chargé de faire les figures vient de me les apporter horriblement mal faites; je vous prie instamment de les faire rectifier d'après les descriptions des appareils

---

(1) Quatre pages in-4°. Communiqué par M. G. Quetelet.

contenus dans ce Mémoire. M. Hubert, que j'ai vu hier, ne m'a donné pour faire partir le paquet aujourd'hui jusqu'à 2 heures et il est midi et demi; il faut relire les descriptions sur les figures et faire le paquet. Ces figures, telles qu'elles sont, suffisent, avec les descriptions, pour qu'on comprenne aisément ce qu'elles devraient être.

415 *ter*. **Ampère à M. Quetelet, professeur de mathématiques, de physique et d'astronomie à l'Athénée de Bruxelles, membre de l'Académie royale de la même ville, à Bruxelles, royaume des Pays-Bas** (1).

(fin mars 1826) (1).

Monsieur et très cher ami, j'ai mille remerciements à vous faire de l'envoi que vous avez la bonté de me faire de votre excellent ouvrage périodique sur les mathématiques et la physique. Je me reproche beaucoup de n'avoir pu, faute de temps, répondre à vos aimables lettres et d'être obligé de vous écrire d'abord pour ne vous les présenter que joints à quelques plaintes; mais je m'y vois forcé par une circonstance dont je ne puis vous dissimuler tout le chagrin qu'elle m'a causé. Il s'agit des assurances réitérées que vous m'avez données de faire paraître dans votre journal l'extrait d'un Mémoire que je vous ai adressé, sur votre demande, il y a environ trois mois, pour qu'il parut le plus tôt possible. Lors du dernier numéro que je reçus, je ne doutais pas de l'y trouver, mais mon attente a été trompée. Cependant, vous comprenez bien que ce que désire surtout un auteur qui obtient des résultats nouveaux sur un sujet dont d'autres personnes peuvent s'occuper, c'est de voir ces résultats publiés à temps pour qu'il ne risque pas de perdre la priorité, et que, si je n'avais pas compté sur ce que vous m'aviez promis, cet extrait serait déjà publié dans quelque autre journal scientifique. J'avais voulu en réserver au vôtre la première publication et je m'en trouve puni.

Pardonnez-moi, Monsieur et cher ami, de vous parler avec cette franchise, je crois la devoir à l'amitié dont vous m'avez donné des preuves dont je conserve le souvenir avec reconnaissance. Je vous prie d'être bien convaincu que le moment de chagrin que j'ai éprouvé en recevant le cahier de la correspondance mathématique et physique, où j'espérais trouver mon extrait, ne saurait rien changer aux sentiments de ma sincère amitié et de ma haute considération, je vous prie d'en agréer l'expression.

A. Ampère.

---

(1) Trois pages in-4°, sans date. Communiqué par M. G. Quetelet.

415[4]. Ampère à M. Quetelet, de l'Académie royale des sciences et belles-lettres, professeur de mathématiques, de physique et d'astronomie à l'Athénée de Bruxelles, à Bruxelles, royaume des Pays-Bas (1).

[Paris, 21 mars 1826.]

Monsieur et très cher ami, je me repentirai toute ma vie de vous avoir écrit inconsidérément pour me plaindre d'un retard dans la publication de l'extrait de mon Mémoire que vous avez eu la bonté d'insérer dans votre excellent journal, à l'instant même où ce retard n'existait plus. Je vous prie de me pardonner ces plaintes si injustes et de m'excuser également de ne vous avoir pas écrit pour vous remercier le jour même où j'ai reçu une partie des exemplaires que vous avez bien voulu faire tirer pour moi.

Je m'en remets à vous, Monsieur, pour m'envoyer le reste par l'occasion que vous choisirez; mais ce dont je vous prie particulièrement, c'est de m'envoyer le plus tôt possible la note de ce que je vous dois pour le papier, le tirage et les frais de port pour l'envoi chez moi tant des exemplaires que j'ai reçus que des autres.

Comme je crois que vous avez souvent des communications avec M. Garnier, l'un des hommes dont j'ai conservé un plus honorable souvenir, je vous prierai de lui rappeler que je n'ai point oublié l'avantage que j'ai eu de le voir souvent au commencement de mon séjour à Paris.

Je vous prie d'agréer de nouveau tous mes remerciements et l'expression de la bien sincère amitié que je vous ai vouée.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

A. Ampère.

Paris, 21 mars 1826.

416 *bis*. Ampère à M. Quetelet, professeur de mathématiques, de physique et d'astronomie, membre de l'Académie royale des sciences et belle-lettres de Bruxelles, à Bruxelles, royaume des Pays-Bas (2).

[Paris, le 15 juin 1826.]

Monsieur et très cher ami, je n'ai jusqu'aujourd'hui reçu que cent exemplaires du précis d'un Mémoire sur l'électricité dynamique que vous avez bien voulu insérer dans la corres-

---

(1) Deux pages in-4°, adresse sur la quatrième. Communiqué par M. G. Quetelet.

(2) Deux pages in-4°, adresse sur la quatrième. Communiqué par M. G. Quetelet.

pondance mathématique et physique que vous publiez avec M. Garnier et dont l'utilité pour les progrès des sciences est un titre que vous vous êtes acquis à la reconnaissance de tous ceux qui les cultivent; j'en ai beaucoup en mon particulier de l'amitié qui vous a engagé à me l'adresser et de l'insertion que vous y avez faite de ce précis.

Les cent exemplaires me sont parvenus par la poste en deux envois de cinquante chacun. Peut-être le reste est-il à Paris, mais je n'en ai aucune nouvelle. Si vous les avez envoyés par quelque occasion, vous me feriez bien plaisir de me marquer à quelle adresse à Paris je pourrais le réclamer.

J'avais rédigé d'anciens calculs contenant des recherches et des résultats qui me paraissent importants et n'ont point encore été publiés pour en composer un Mémoire que je voulais vous envoyer pour le présenter de ma part à l'Académie de Bruxelles en vous priant d'en extraire ce que vous auriez pensé pouvoir trouver place dans votre correspondance, où il me semble que certains calculs peuvent être admis. Je ne vous en aurais pas demandé de faire tirer des exemplaires à mon compte de l'extrait que vous en auriez fait, à cause que j'espère que le Mémoire entier sera publié tôt ou tard. M. Hubert, que je voulais prier de porter ce Mémoire à Bruxelles, est parti avant qu'il fût copié. Vous m'obligeriez infiniment si vous pouviez me donner l'adresse d'un correspondant que vous auriez à Paris et auquel je pourrais le remettre, ou de m'indiquer un moyen quelconque de vous le faire parvenir à moins de frais que par la poste.

Je vous prie d'agréer l'assurance de ma reconnaissance et de ma haute considération.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur et très cher ami, votre dévoué serviteur.

A. Ampère.

Paris, le 15 juin 1826.

420 *bis*. Ampère à M. Quetelet, professeur de mathématiques et de physique à l'Athénée de Bruxelles, professeur d'astronomie, membre de plusieurs Sociétés savantes, etc., à Bruxelles, royaume des Pays-Bas (1).

[Paris, 8 mars 1827.]

Monsieur et très cher ami, je suis vraiment honteux de n'avoir pas répondu plus tôt à la dernière lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Je vous remercie d'avoir bien voulu présenter à l'Académie de Bruxelles l'exemplaire de mon dernier Ouvrage que je vous avais prié de lui remettre. Je désirerais, quand on imprimera dans ses Mémoires, celui que je vous donnai pour elle à votre premier voyage ici, qu'on m'en tirât cent exem-

(1) Deux pages in-4°, adresse sur la quatrième. Communiqué par M. G. Quetelet.

plaires au prix que vous me marquez et qui a été fixé par l'Académie de Bruxelles d'une manière propre à encourager les auteurs et remarquable par le sentiment vraiment libéral qui a dicté cette mesure. Cela me fera cent douze exemplaires qui me suffiront pour en donner à tous ceux à qui je puis désirer d'en offrir. Je vous prierai, quand on vous les remettra pour me les faire passer, d'en garder une demi-douzaine, dont un pour vous, Monsieur, et les autres que vous me feriez le plaisir de faire parvenir de ma part à vos savants compatriotes, MM. Garnier, Van der Heyden, Van Beek, Molle, de Néflizz et, pour le cinquième, celui à qui vous jugerez que cela pût être agréable.

Je vous dois encore, Monsieur, un reste de compte pour des avances que vous avez faites pour moi, relativement aux exemplaires que vous m'avez fait parvenir par la poste. J'ai prié M. Hubert de vous demander dans une lettre qu'il me dit devoir vous écrire de suite, le montant de cette dette, afin que je le lui remette. S'il a oublié de vous le demander, faites-moi le plaisir de l'écrire ou à lui, ou mieux encore à moi, j'irai sur le champ chez lui m'acquitter, car c'est un chagrin pour moi de ne l'avoir pas encore fait.

Je n'ai pas reçu l'exemplaire de votre Traité d'astronomie. Je me fais un grand plaisir de le lire et je vous en remercie d'avance. Je pense que votre éditeur, dont je ne sais ni le nom ni l'adresse, me le fera parvenir puisque vous avez eu la bonté de l'en charger.

Ma sœur a été bien sensible au souvenir de M^me^ Quetelet; elle vous prie ainsi que moi, de vouloir bien lui offrir l'hommage de nos respects.

Je vous prie aussi, Monsieur et bien cher ami, d'agréer celui de ma sincère amitié et de mon entier dévouement.

Tout à vous.

A. Ampère.

Paris, 8 mars 1827.

420 *ter*. Ampère à Bredin (1).

A Monsieur Bredin, directeur de l'École royale vétérinaire, à Lyon, département du Rhône.

Paris, 9 novembre 1826.

Cher ami, je ne t'écris presque plus, je ne reçois que bien rarement de tes lettres, ainsi s'est perdue la seule consolation que j'aurais pu trouver de tous mes chagrins, depuis le départ de mon fils. C'est bien ma faute, mais c'est surtout celle des choses à faire

(1) Coll. A. Cornu. Quatre pages 18,6 × 24, adresse sur la quatrième.

auxquelles je ne puis satisfaire et qui absorbent tout mon temps. C'est ce matin même que j'ai mis *bon à tirer* aux deux dernières feuilles d'un Ouvrage qui en a 28 et que j'ai enfin achevé; ça été une sorte d'effort égal à tout ce que je pouvais faire que de le finir, maintenant mon esprit se sent retombé sur lui-même comme accablé de lassitude. Je n'ai pu continuer de t'écrire, 24 heures se sont écoulées depuis que cette lettre est commencée, me voilà arrivé au 10 novembre au soir, pas plus avancé que je ne l'étais hier. Seulement, j'ai vu ce matin une expérience très curieuse annoncée il y a dix jours à l'Académie par M. Dutrochet; tu peux voir ce dont il s'agit dans le compte rendu par le *Globe* de la séance du 30 octobre dans le numéro, je crois, du 2 novembre dernier. Je regarde cette expérience comme une des choses les plus importantes qui se soient faites en physiologie.

Je viens de recevoir une lettre de l'Université qui m'annonce que je suis un des quatre membres de la Commission pour l'enseignement des sciences, dans la nouvelle école qui, sous le nom d'École préparatoire, est destinée, comme l'ancienne École normale, à former des professeurs. J'ai passé ce matin quelques heures avec Dugas que je n'avais pas vu depuis qu'il est de retour ici. Nous avons bien parlé de toi, et ensuite du sort futur du genre humain; il m'a dit qu'il en avait beaucoup causé avec toi, et que tu en jugeais absolument comme lui.

Je rencontrai l'autre jour un M. Targe de Lyon sur le quai Voltaire, il me donna de tes nouvelles et de celles de Bonjour. Si je peux, je remettrai à M. Targe un exemplaire de mon Ouvrage pour l'Académie de Lyon, il te le portera et tu l'offriras à l'Académie.

Je n'ai point de nouvelles de mon fils depuis dix jours au moins : je vois avec une sorte d'effroi revenir bientôt le temps où mes deux cours ayant recommencé, tout mon temps sera de nouveau absorbé sans que je puisse en occuper la moindre partie à suivre la publication de ce que j'ai sur différentes parties de la Physique. Voilà du moins l'électricité dynamique arrangée; il restera cet écrit de ce que j'ai ajouté aux choses connues auparavant. Il contient un enchaînement de calculs et d'expériences qui sera toujours, à ce que je crois, comme M. Fresnel me le disait un jour, un modèle de la marche à suivre dans les sciences. La chose est achevée, mais non pas comme elle devrait l'être; le volume que je publie devrait être (le) second d'un traité complet, il suppose connus tous les faits généraux de l'action électro-dynamique, pour lesquels, depuis que mon ancien Ouvrage, le Recueil d'observations électro-dynamiques, est épuisé, il faut avoir recours au manuel d'électricité dynamique de M. de Montferrand. Quand pourrai-je écrire le premier volume de ce traité complet ? Je voudrais bien que M. Tabareau eut communication de l'exemplaire que te portera M. Targe, et qu'il voulut bien le lire et en faire les calculs les plus importants. Arrange cela avec lui. J'attends une lettre de toi, pense à ton ami, au bonheur que tes lettres sont pour lui; donne-moi bien des détails sur tout ce qui t'intéresse. Dugas m'a dit que M^me^ Bredin a passé la plus grande partie de son temps à la campagne de

Tafignon (?). C'est tout ce que je désire pour que l'activité de son âme soit occupée. Parle-moi un peu de tout cela et de tes enfants et de nos amis de Lyon.

Je t'aime et t'embrasse de toute mon âme.

A. Ampère.

Institut, carton 9, chap. X, chem. 182.

425 *bis*. Faraday à Ampère (1).

Royal Institution, septembre 5 1827.

My dear Sir,

I cannot resist the opportunity, which by introducing M. Wyon to you I shall gain of reminding you of one who often thinks of you. The progress of electromagnetism is such as to occasion continual reference to your name and on these occasions I am proud of remembering our acquaintance and the cause of it although at the same time my pleasure is a little damped by feeling that my ignorance of mathematical knowledge is a barrier to much communication that would otherweise be of the utmost interest to me. Whenever I think of electromagnetism I have fifty questions to ask you, but they will not bear writing down.

M. Wyon, whom I beg to introduce to your acquaintance is a gentleman who being engaged at our mint has cut the dies for our last new coinage and executed many other admirable works. Where you can with little trouble to your self assist him in seeing any of your institutions relative to the arts it would be conferring an obligation on me, though indeed the liberality of your nation is such that such assistance is by no means so necessary as in England.

Believe me to be, my dear sir, as ever your faithful and obliged servant.

M. Faraday.

M. Ampère.

425 *bis*. Traduction.

Royal Institution, 5 septembre 1827.

Mon cher Monsieur,

Je ne puis résister à l'occasion que je trouve en introduisant M. Wyon auprès de vous, de vous rappeler quelqu'un qui pense souvent à vous. Le progrès de l'électro-magnétisme

---

(1) Deux pages 20 × 23,5, adresse sur la quatrième.

est tel qu'il occasionne continuellement la référence à votre nom et, dans ces occasions, je suis fier de penser à nos relations et à leur cause quoique en même temps mon plaisir soit un peu gâté de sentir que mon ignorance des mathématiques paralyse bien des communications qui seraient autrement du plus grand intérêt pour moi. Toutes les fois que je pense à l'électro-magnétisme j'ai cinquante questions à vous poser ; mais elles ne supportent pas d'être mises par écrit.

M. Wyon, que je vous prie de vouloir bien accueillir, est un gentleman qui, engagé par notre Monnaie, a gravé les coins de nos dernières frappes et exécuté beaucoup d'autres œuvres admirables. Si vous pouvez sans trop vous déranger, lui venir en aide en lui permettant de voir quelques-uns des établissements relatifs aux arts, je vous serai très obligé, quoique à la vérité la libéralité de votre Nation soit telle qu'une telle assistance soit loin d'être aussi nécessaire qu'en Angleterre.

Croyez-moi, mon cher Monsieur, votre très fidèle et obligé serviteur.

FARADAY.

426 *bis*. **Ampère à M. Quetelet, membre de l'Académie royale des sciences de Bruxelles, professeur d'astronomie, etc., à l'Observatoire, à Bruxelles, royaume des Pays-Bas** (1).

[Paris, 13 octobre 1827.]

Monsieur et très cher ami, j'ai bien des remerciements à vous faire de l'ouvrage sur les caustiques que vous avez eu la bonté de m'envoyer, je vous prie de les agréer. Rien ne pouvait m'être plus agréable que la lecture de vos savantes recherches sur ce sujet. Vous m'avez fait aussi un grand plaisir en me marquant qu'on allait imprimer dans les Mémoires de l'Académie de Bruxelles le Mémoire que je vous remis pour y être inséré à votre dernier voyage à Paris. Ce qui fait que j'attache beaucoup de prix à sa publication, c'est qu'outre qu'on y trouve la solution de plusieurs difficultés que je n'ai éclaircies nulle part ailleurs, et qu'on vient de reproduire dans un Mémoire lu il y a environ un mois à l'Académie des Sciences de Paris, quoiqu'il n'y ait à cela aucune sorte de raisons, j'ai considéré dans ce Mémoire les choses sous un point de vue différent de celui sous lequel je les ai présentées dans mes autres écrits, et j'ai montré comment on pouvait partir, comme d'une donnée expérimentale, de la formule qui exprime l'action d'un pôle d'aimant sur un élément de fil conducteur, et en conclure tout ce que j'ai déduit de la formule plus générale de l'action mutuelle de deux éléments de fils conducteurs, relativement à tous les phéno-

(1) Trois pages in-4°, adresse sur la quatrième. Communiqué par M. G. Quetelet.

mènes qu'on observe quand un aimant et un conducteur voltaïque agissent l'un sur l'autre. Je pense que cette manière de présenter les choses peut avoir quelques avantages pour ceux qui veulent abréger, quoique l'autre mérite sans difficulté la préférence toutes les fois qu'on veut approfondir la manière (*sic*).

Je pense que vous n'avez pas oublié la prière que je vous ai faite dans le temps, de m'en faire tirer cent exemplaires à part à mon compte. Comme je crains qu'il n'y ait bien des fautes dans la copie que je vous ai remise, si vous éprouvez des difficultés lors de la correction des épreuves, vous pourriez me les envoyer par la poste en les affranchissant, comme vous savez que cela se fait à bon marché pour les feuilles imprimées; je renverrais aussitôt, par la même voie, ces épreuves corrigées. Toutes réflexions faites, je trouve qu'il y aurait tant d'avantages à cela pour la perfection du Mémoire que je vous prie de faire ainsi, s'il est possible, soit pour tout le Mémoire, s'il en est encore temps, soit pour la partie qui resterait à tirer.

Vous me feriez alors le plaisir de tenir note de tous les affranchissements dont vous feriez l'avance pour moi afin que je vous les rembourse de suite. Je désirerais que le titre de mes exemplaires à part portât le jour où le Mémoire a été présenté à l'Académie de Bruxelles, cette date m'étant bonne à constater.

Je vous prie d'offrir l'hommage de mon respect à M^me^ Quetelet, et de penser quelquefois comment votre amitié est précieuse pour moi, vous savez que la mienne vous est toute acquise pour la vie.

Tout à vous.

A. Ampère.

Paris, 13 octobre 1827.

P. S. — J'ai remis à M. Sturm l'exemplaire du mémoire sur les caustiques qui accompagnait le mien. L'autre n'y était pas. On a dû l'envoyer directement à la famille de M. Fresnel que les sciences venaient si malheureusement de perdre quand les exemplaires sont arrivés.

426 *ter*. Ampère à (1).

Paris, 13 octobre 1827.

Cher ami, quel mélange des sentiments les plus opposés ont agité ma vie depuis que je ne t'ai pas écrit. Cette mort de M^lle^ Cuvier ! Comment te rendre l'impression qu'elle m'a faite ? —— J'arrivais de Vanteuil où j'avais passé huit jours avec Adrien de Jussieu et

(1) Coll. A. Cornu, 18,3 × 24, sans adresse et sans signature.

sa femme, mariés depuis trois semaines. J'arrive le dernier jour de septembre, le soir je trouve chez moi la lettre qui me priait au convoi de ce modèle de tout ce qu'on peut voir de meilleur et de plus aimable; j'y fus en effet le lendemain. Quand j'entrai dans ce salon où je l'avais vue tant de fois, où je lui avais parlé pour la dernière ce 14 août que je n'oublierai jamais, je me mis à pleurer comme s'il s'était agi d'une personne qui ne m'eût pas été étrangère ! et quand j'entendis les discours prononcés sur sa tombe ! et quand le soir, je vis ses parents désespérés et que son père me serra les mains ! je ne saurais où prendre des expressions pour te faire comprendre les angoisses que j'éprouvais; je ne peux pas en éloigner le souvenir de mon esprit.

Et pendant ce temps-là, par un contraste qui m'a été bien pénible quoique pour une chose qui me convient fort, il m'a fallu m'occuper du mariage de ma fille. Voilà huit jours qu'il est décidé, et que je suis entouré de maçons et de menuisiers qui préparent chez moi l'appartement qui lui est destiné et à son futur époux, M. Ride, chef d'escadron, porte étendard de la compagnie de Croy des gardes du corps.

Nous ferons ménage ensemble. Il me plaît fort. Il est plein de franchise et a des opinions....

428 *bis*. Ampère à Carron (1).

A Monsieur Carron.

30 décembre 1827 [datée à la fin].

Cher frère et bon ami, M. Chevreul, directeur des teintures de la Manufacture des Gobelins et l'un des plus habiles chimistes de l'Académie des Sciences, est si convaincu que la préparation que tu as décrite dans la note que tu m'as remise (*sic*) qu'il ne m'a point fait d'autre réponse que d'écrire *non* au bas de cette note, comme tu le verras parce que je la joins avec le *non* qu'il y a écrit. Il m'a dit en outre que cette préparation rendant le fil blanc fait que toutes les teintures y valent mieux que sur le fil écru qui est roux, à l'exception de certaines teintes brunes pour lesquelles on teint le fil écru, ce qui leur donne une couleur un peu plus foncée.

N'oublie pas que nous t'attendons tous à dîner au mois de janvier qui va commencer. Cette promesse que tu m'as faite est une grande joie pour nous tous.

Je n'ai pas besoin de te dire combien je fais de vœux pour que cette nouvelle année ne soit que bonheur pour toi et que la Manufacture à laquelle tu es attaché fasse de si bonnes affaires qu'elle te devienne aussi avantageuse que tu peux le désirer.

---

(1) Coll. Bodin. Deux pages 19 × 25, adresse sur la quatrième.

Adieu, cher frère et bon ami, mon fils et moi t'embrassons de tout notre cœur; ma sœur et Albine me chargent de mille et mille amitiés pour toi.

Ton tendre frère.

A. Ampère.

428 *ter*. Ampère à M. A. Quetelet, professeur à l'Athénée royal et au Musée des sciences et des lettres, membre de l'Académie royale, etc., à Bruxelles, royaume des Pays-Bas (1).

Paris, 27 janvier 1828.

Monsieur et très cher ami, je vous ai déjà écrit au sujet des épreuves de mon Mémoire à insérer dans ceux de l'Académie de Bruxelles. Il était tout à fait incomplet, et à la fin quelque chose d'inexact. Beaucoup de passages étaient trop obscurément écrits par la suppression d'idées intermédiaires pour pouvoir rester comme ils étaient ; je les ai corrigés à diverses reprises; j'ai changé ce qu'il y avait d'inexact à la fin, et je l'ai complété par un très long morceau qui prévient toutes les difficultés qu'on pourrait faire sur les mouvements que prend, dans les divers cas, un aimant par l'action d'un fil conducteur. Ce morceau doit terminer le Mémoire et être suivi de la lettre à M. Gherardi dont je n'ai que le commencement en épreuve. J'ai mis dans le paquet le manuscrit avec cette marque (X) pour renvoi afin de le lier à ce que j'ai écrit sur la dernière page de l'épreuve du Mémoire. Il y a d'autres renvois auxquels il faut bien faire attention, car c'est faute d'avoir consulté un renvoi de l'ancien manuscrit qu'on a fait une transposition qui, coupant le sens en deux endroits, avait fait croire qu'il y avait deux lacunes. Heureusement, il n'y en avait point et il suffit, ce qui est bien facile, de rétablir l'endroit transposé à sa place.

Les corrections que j'ai faites vont exiger beaucoup de remaniements dans ce qui est composé. Je vous supplie de me faire envoyer la note des frais qui résulteront de ces remaniements et l'adresse d'un correspondant à Paris à qui je puisse en remettre le montant, ou de faire comprendre ces frais avec ceux d'envoi des épreuves, de papier et tirage de mes cent exemplaires, etc., dans une traite que je m'empresserai d'acquitter.

Je désire surtout qu'on puisse ajouter au Mémoire les développements dont se compose le manuscrit joint aux épreuves, après que vous auriez eu la bonté d'obtenir pour cela l'autorisation de l'Académie, à laquelle vous pouvez présenter cette suite du Mémoire qui en est un complément tout à fait nécessaire.

Je vous prie également de me faire envoyer les épreuves de cette suite quand elle pourra être composée et de la partie de la lettre à M. Gherardi dont je n'ai eu en épreuves que les deux premières pages comprises dans ce que je vous renvoie. J'y ai changé quelques

---

(1) Quatre pages in-4°, adresse sur la quatrième. Communiqué par M. G.-Quetelet.

mots qui formaient des phrases qui n'étaient pas françaises ou qui ne rendaient pas exactement ce que j'avais voulu dire en écrivant cette lettre.

Une des causes qui ont retardé la correction de ces feuilles et le morceau que j'y ai joint, vient de ce que j'ai changé de chambre dans l'appartement que j'occupe par suite du mariage de ma fille qui demeure ainsi que mon gendre avec moi. Quantité de papiers se sont égarés dans cette espèce de déménagement : entre autres la lettre, que m'avait écrite l'imprimeur en m'envoyant les épreuves, ce qui fait que je ne sais ni son nom ni son adresse, sans quoi je lui aurais écrit. Je vous prie de lui remettre cette lettre avec le petit paquet contenant les feuilles corrigées et la fin manuscrite du Mémoire, paquet que je remettrai demain à votre adresse à la messagerie de Bruxelles. Je vous renouvelle la prière que l'imprimeur tire à part cent exemplaires à mon compte.

Il faudra une nouvelle planche; j'en ferai les frais si cela est nécessaire.

Vous me feriez un grand plaisir, quand vous aurez reçu le paquet, de me l'écrire tout de suite dans un bout de lettre, parce que je serai ainsi délivré de toute inquiétude qu'il ne se perde en route, ou qu'il y eût quelque obstacle à ce qu'on y pût insérer le morceau manuscrit qui doit terminer le Mémoire.

J'ai l'honneur d'être, avec un entier dévouement et une vive reconnaissance de vos attentions pour moi, votre bien sincère ami et tout dévoué.

A. Ampère.

Je vous prie d'offrir mes respectueux hommages à M^me^ Quetelet.

428[4]. Ampère à M. Quetelet, membre de l'Académie royale des Sciences de Bruxelles, professeur d'astronomie au lycée et à l'Athénée royal, etc., à Bruxelles, royaume des Pays-Bas ([1]).

[Paris, le 19 avril 1828.]

Monsieur et très cher ami, je me hâte de répondre à la lettre que vous m'avez fait le plaisir de m'écrire pour que celle-ci vous trouve encore à Bruxelles. Je vous remercie de tout mon cœur de ce que vous voulez bien vous charger de remettre des exemplaires de mon Mémoire aux savants de votre pays, à commencer par vous, Monsieur, et par M. Garnier, votre collaborateur. Je ne vous rappelle pas le nom des autres savants à qui je désire en offrir, vous m'en désignez vous-même quelques-uns, et vous savez assez ceux des autres hommes célèbres de votre pays qui, comme ceux que vous me nommez, concourent aux mêmes travaux et prennent intérêt aux progrès de la Physique qui leur doit tant. Mais, si ce n'est pas une indiscrétion, je vous prierais, puisque vous allez visiter plusieurs universités d'Allemagne, de ne pas vous borner à demander de ma part à M. Hayez

---

([1]) Trois pages in-4°, avec adresse sur la quatrième. Communiqué par M. G. Quetelet.

seulement dix exemplaires de mon Mémoire, mais d'en prendre le nombre que vous jugerez suffisant pour qu'après en avoir remis aux savants de votre pays, vous puissiez en offrir de ma part aux professeurs de physique des universités que vous allez visiter, et à d'autres personnes des villes d'Allemagne où vous passerez qui s'occupent de cette branche de nos connaissances.

Je vous remercie d'avance de ce service pour lequel je compte sur votre obligeance et votre amitié pour moi. Vous me feriez bien plaisir d'écrire sur ces exemplaires et ceux dont vous me parlez les noms de chaque physicien avec le *De la part de l'auteur*.

Je vous remercie beaucoup de l'envoi que vous m'annoncez; il me parviendra de la manière la plus commode si M. Hayez a la complaisance de remettre le tout à la librairie parisienne, rue de la Monnaie, nº 348, à Bruxelles, d'où il m'arrivera avec des envois à M. Bachelier, libraire à Paris, qui a bien voulu se charger de me les remettre aussitôt qu'ils seront arrivés à Paris, peu de jours après qu'ils auront été remis à cette librairie où vous pourrez envoyer à l'avenir tout ce que votre obligeance serait dans le cas de vouloir bien me faire parvenir.

Je crois l'avoir indiquée à M. Hayez comme m'offrant le meilleur moyen de recevoir les exemplaires de mon Mémoire; mais je n'avais alors que le nom et non l'adresse de la librairie parisienne; c'est pour (quoi) vous me rendriez encore un bien grand service en faisant remettre à M. Hayez l'adresse que je joins ici telle que vient de me la donner M. Bachelier.

(Une fiche épinglée porte : Je prie M. Hayez de remettre les exemplaires de mon Mémoire à la Librairie parisienne, rue de la Montagne, nº 348, après qu'il aura remis à M. Quetelet ceux qui sont pour lui. Son dévoué serviteur : A. Ampère.)

Je vous prie de présenter l'hommage de mon profond respect à Mme Quetelet. Vous savez quelle amitié je conserverai toute ma vie pour vous et combien je serais heureux de vous revoir à Paris, si vos occupations vous permettaient d'y faire un nouveau voyage. Je vous prie, Monsieur et très cher ami, de vouloir bien agréer l'assurance de mes sentiments les plus dévoués et les plus affectueux.

A. Ampère.

Paris, le 19 avril 1828.

432 *bis*. Ampère à Mme Carron (1).

A Madame Carron, rue Sainte-Barbe, nº 5, quartier du boulevard Bonne-Nouvelle, à Paris.

[27 juillet 1829, d'après le timbre de la poste.]

Ma chère et excellente amie. Mon fils fut vous voir hier pour vous prévenir qu'il était obligé d'aller mercredi à Sèvres et vous prier de remettre à sa considération à jeudi

(1) Coll. Bodin. Une page 19 × 25, adresse sur la quatrième.

le jour où vous nous faites l'amitié, avec ma chère Éliza et Pignot, de venir dîner avec nous.

J'écris cette lettre dans la crainte de ne pas vous trouver; car, devant aller aujourd'hui, si le temps me le permet, de l'autre côté de la Seine, je tâcherai d'avoir le plaisir de vous voir.

Vous savez avec quelle tendresse je vous embrasse ainsi que l'excellente Éliza. Mille et mille amitiés à Pignot.

Tout à vous.

A. Ampère.

Lundi, 27 juillet.

Le temps se brouille, je (ne) sortirai pas aujourd'hui, je vais faire jeter cette lettre à la poste.

436 *bis*. Ampère à sa fille Albine [1].

A Madame Ride-Ampère, rue des Fossés-Saint-Victor, nº 19, à Paris.

18 janvier 1830 [Hyères, d'après le timbre de la poste.]

Mon Albine chérie. Voilà deux lettres de toi que j'ai reçues et je n'avais répondu à la première quand la seconde vient de m'arriver. Que cela ne t'empêche pas d'écrire à ton bon papa qui t'aime au delà de toute expression ! C'est mon plus grand bonheur ici que de recevoir des nouvelles de ma fille bien-aimée. Que mon silence ne t'empêche donc pas de m'écrire aussi souvent que tu le pourras ! Tu diras en prenant la plus plume (*sic*),« je vais faire bien plaisir à mon papa en lui donnant de mes nouvelles, de celles de toutes les personnes qui me sont le plus chères, de ceux qui l'intéressent, de la maison même et du jardin ». Tous les détails que tu m'as donnés dans la lettre que je n'ai reçue que ce matin quoique tu l'eusses écrite le 5 janvier, m'ont fait le plus grand plaisir. La raison qui m'empêche de t'écrire plus souvent est la fatigue que j'éprouve à faire une lettre; elle m'engage à remettre toujours au lendemain celles que je veux écrire et le lendemain passe comme la veille. J'ai eu une espèce de rechute pour être sorti à cheval par un soleil ardent et un vent très fort la veille de Noël. La toux et les crachats étaient revenus, mais ils ont passé de nouveau. Seulement, je ne vais plus me promener qu'en voiture quand

---

[1] Coll. Bodin. Quatre pages 20,5 × 26, adresse sur la quatrième.

le temps le permet. Ces promenades me font un bien qui surpasse tout ce qu'on pourrait croire; j'en ai fait 27 depuis que je suis à Hyères.

Le froid a été rigoureux ici relativement au climat; on a perdu ici pour plus de cent mille francs d'oranges qui n'avaient pas encore été cueillies. Heureusement qu'on assure que les arbres n'ont pas souffert, mais on a eu de grandes craintes pour eux. Le lendemain d'une gelée, il fait un temps chaud et beau comme les plus belles journées du mois de mars à Paris. Les environs d'Hyères, surtout les bords du Gapeau sont charmants. Le Gapeau se jette dans la mer tout près d'Hyères. Il y a, de l'autre côté d'Hyères, en retournant vers Paris, deux autres ruisseaux, le Roubeau et le Reganat, dont les bords sont aussi fort jolis. Les vues sont admirables. La plus belle que j'aie vue dans ce pays est sur une montagne près de la mer où un âne m'a porté, il y a déjà du temps. Le haut de cette montagne s'appelle la Bonne Mère parce qu'il y a une église à la Sainte Vierge.

J'ai fait ici connaissance avec plusieurs Messieurs qui me plaisent beaucoup; presque tous jouent aux échecs; avec eux et mon fils qui l'a appris, j'en ai autant que je veux. En (général) je suis ici aussi bien que possible, ce qui ne m'empêche pas de désirer toujours plus vivement de me revoir à Paris, d'embrasser mon Albine et de me trouver tous les jours près d'elle. Ce que tu dis à Ampère de la santé de Gabriel me fait une peine extrême. Dis-lui bien combien je fais de vœux ardents pour qu'elle s'améliore et qu'il n'ait que des sujets de satisfaction cette année. Quant à ceux que je forme pour toi, tu sais trop tout ce que je sens pour qu'il soit nécessaire de te le dire.

Il y a ici une espèce de rosier à feuilles toujours vertes, qui croît partout et qui, avec les smilax, les grandes bruyères, les cyprès, les pins d'Alep et les chênes verts, conservent à l'hiver une partie de l'(aspect) du printemps.

N'oublie pas d'offrir à ma sœur et à ma cousine les vœux les plus empressés pour que tout soit pour elles à souhait cette année et mille tendres témoignages d'amitié. La même chose pour M^me^ et Carron, son mari et Éliza et Pignot, si tu peux le leur dire.

M. de Tournon, pair et conseiller d'État que j'ai connu en 1822 à Lyon, où alors il était préfet, est venu loger avec sa femme et ses enfants au premier étage de la maison dont j'occupe ici une partie du second. C'est un joueur d'échecs et nous nous battons de temps en temps, soit chez moi, soit chez lui. Je t'embrasse mille fois de toute mon âme, ma bonne Albine. J'embrasse bien tendrement ton mari et cède la plume à ton frère qui veut aussi te répondre. Adieu la bien-aimée de ton père.

A. Ampère.

(P. S. de Jean-Jacques).

J'écrirai demain à ma tante, mais je ne veux pas que Papa ferme sa lettre sans que j'y mette un mot pour ma bonne sœur que j'aime tendrement, que je plains souvent de ses

ennuis et qui n'aura jamais de meilleur ami que son frère. Je plains beaucoup aussi mon excellent frère, je suis charmé qu'il se soit réconcilié avec Alphonse. Car, dans votre querelle, je n'aurais pu me décider à en vouloir à personne. Si Alphonse est à Paris, ou si tu lui écris, dis-lui ce que je t'écris là. Tâchons de rester tous bons amis. Je t'embrasse.

440 *bis*. A M. Boubée de Lespée (1).

(21 mai 1830.)

Monsieur le Recteur,

Conformément à ce que vous m'avez paru désirer, je puis maintenant vous écrire avec certitude que M. l'abbé Daburon et moi feront l'inspection de l'Académie d'Orléans, à moins que l'un de nous ne tombe malade, dans le cours de la tournée universitaire dont nous sommes chargés cette année. Elle commence par Bordeaux où nous allons nous rendre directement. J'y serai jusqu'au commencement de juin; à Pau, au milieu; à Toulouse, à la fin du même mois; les Académies de Cahors, Limoges et Bourges rempliront le surplus du mois de juillet et le commencement du mois d'août, en sorte que je ne prévois pas avoir le plaisir de vous voir avant le 12 ou le 15 du mois d'août.... Je voudrais pouvoir vous exprimer combien j'ai regretté de n'avoir pu passer avec vous que si peu de moments, pendant que j'étais dernièrement à Orléans. Ces moments ont été bien courts pour moi. J'espère m'en dédommager au mois d'août, et cet espoir m'est bien précieux, car, outre mille autres motifs qui auraient suffi pour me faire désirer de faire plus intimement connaissance avec vous, Monsieur, la manière généreuse dont vous avez agi à mon égard il y a deux ans, a laissé dans mon cœur un souvenir ineffaçable.

Je vous prie, Monsieur le Recteur, d'agréer l'hommage des sentiments de reconnaissante amitié que je vous ai voués joints à tous ceux de la plus parfaite considération. J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Recteur, votre très humble et très obéissant serviteur.

A. Ampère.

Paris, le 21 mai 1830.

---

(1) Boubée de Lespée, Recteur de l'Académie d'Orléans (1778-1857). Lettre communiquée par son arrière-petit-fils, le Colonel Oudet, qui y ajoute : « J'ai souvent entendu parler par ma grand'mère, morte à 92 ans, en 1901, de la visite faite par Ampère à son père et dont il est question dans cette lettre. Elle se rappelait notamment qu'Ampère, au moment du départ, avait par distraction vidé dans sa malle le contenu d'un tiroir de la commode placée dans la chambre où il avait été reçu et qui contenait toutes les chemises de son hôte.

452 *bis.* Ampère à Éliza Carron (1).

Mademoiselle Éliza Carron, rue de Tracy, nº 10, *à Paris.*

Lundi 31 janvier [1831], d'après le timbre de la poste.]

Ma chère Éliza, je n'ai su qu'aujourd'hui le résultat des expériences qu'a faites M. Chevreul sur la substance dont tu m'avais donné un échantillon. Malheureusement, il y en avait trop peu et, après l'avoir décomposé, il n'a pu s'assurer de la nature des corps qui entrent dans sa composition.

Je suis désolé que cet échantillon se trouve ainsi inutilement détruit; mais, comme il reste toujours probable que c'est du sel d'oseille, je te conseille de te servir de ce sel qui se trouve chez tous les épiciers.

Embrasse bien pour moi ton excellente maman.

Ton oncle t'embrasse de tout son cœur.

A. Ampère.

469 *bis.* Ampère à son neveu Rivail (2).

Monsieur Rivail, rue Montmartre, je crois nº 163, *Paris.*

[Paris, 18 janvier 1832] [date à la fin].

Mon cher neveu, j'ai eu bien du regret de ne pas vous trouver hier ni la parfaite Éliza (je suis bien aise de lui donner ce titre qui lui appartient si bien, pour faire enrager un peu son mari). A mon grand regret, j'ai été invité, sans pouvoir refuser, à dîner demain jeudi chez M. Rendu, le conseiller de l'Université, ce qui nous oblige à différer la réunion projetée pour demain. Si je vous avais trouvé, nous aurions choisi le jour où vous auriez pu m'en dédommager. Car, jusqu'au jeudi suivant, cela fait huit jours bien longs. Arrangez la chose avec Éliza et, si M. et Mme Carron pouvaient en être, ce serait double joie pour tous, avant tous pour moi.

Je vous embrasse mille fois de toute mon âme, dix mille fois Éliza. Votre oncle et bien véritable ami.

A. Ampère.

Paris, 18 janvier 1832.

---

(1) Coll. Bodin. Une page 19 × 25, adresse sur la quatrième.

(2) Coll. Bodin. Une page 20 × 25,5, adresse sur la quatrième.

470 *bis*. Ampère à (1).

Paris, 10 avril [1832].

Mon très cher Confrère,

M. Perceau, préparateur de M. Thenard au Collège de France, tient à votre disposition un flacon d'acide hydrofluorique. Il serait bien à désirer, dans l'intérêt de tant de malades menacés dans ce moment d'une mort terrible, que l'expérience pût être faite aujourd'hui. Si vous pouvez lui donner, par le porteur de ce billet, un rendez-vous, soit à l'Hôtel-Dieu, soit chez un de vos malades, il s'y rendra avec tout ce qui est nécessaire.

Tout à vous, mille fois, très cher et excellent confrère.

A. Ampère.

Paris, 10 avril.

470 *ter*. Ampère à Carron (2).

Monsieur Carron, rue des Petites-Écuries, maison des poëles à la désarnod.

[Avril 1832, datée par une main tierce].

Mon cher frère, excellent ami. La lettre d'Ampère m'a mis dans des angoisses d'inquiétude, mais je suis heureux d'avoir enfin trouvé M. Martin Saint-Ange chez un M. Guérin. Je te le mènerai dans une heure parce qu'il faut qu'il se procure diverses choses. Il vient encore de sauver un homme de la rue des Fossés-Saint-Bernard dont la maladie était si grave qu'elle ne laissait aucun espoir. Heureusement que notre Éliza chérie n'est pas dans ce cas et sera sûrement et promptement rétablie (3).

Dans une heure et demie au plus tard.

Mille fois tout à toi.

A. Ampère.

(1) Coll. E. Regnault. La lettre fait allusion au choléra, elle doit être du début de 1832. Elle est adressée à un médecin de l'Institut, Portal, Serres, Larrey, Dupuytren, Magendie, Boyer. On pourrait éliminer les deux chirurgiens Larrey et Dupuytren, bien que ce dernier ait été chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu. Serres, l'anatomiste, était médecin à la Pitié et professeur au Muséum. Portal est mort le 23 juillet 1832, professeur d'Anatomie du Dauphin et médecin de Louis XVIII. Les chances sont donc pour Magendie, physiologiste et médecin de l'Hôtel-Dieu.

(2) Coll. Bodin. Une page 21 × 27, adresse sur la troisième.

(3) Élisa Rivail avait eu une atteinte de choléra (*voir* p. 747).

470[4]. Ampère à son neveu Rivail (1).

Monsieur Rivail, imprimeur, rue Jocquelet, Paris.

[Avril 1832].

(Le papier porte un en-tête : Imprimerie de Auguste Mie et Henri Rivail, rue Jocquelet, nº 9, place de la Bourse.)

Mon bien cher neveu. Je suis venu vous voir pour savoir des nouvelles de notre bien aimée Éliza. On me dit qu'elle va de mieux en mieux et c'est avec un vif bonheur que je l'entends. Oh, que de soins à avoir pour que bientôt elle soit aussi bien portante qu'avant ce terrible accident !

Je voulais aussi vous parler de la note que nous écrivîmes hier pour la Tribune. Je suis assez mécontent du souvenir qui m'en reste pour la tournure. Combien mon fils aurait mieux dit cela que je n'ai pu le dire. Si elle n'est pas déjà au journal, que vous seriez aimable, si vous étiez si bon que de la lui communiquer pour qu'il l'arrangeât.

Mille et mille remerciements.

Si vous pouviez retrouver la note de M. Martin sur la guérison d'un cholérique (2) que je vous avais remise sur la promesse que vous m'aviez faite de me la renvoyer, je vous prie de la mettre à la poste sous une enveloppe à mon adresse. Je n'en ai point de copie et j'aurais besoin d'en faire faire quelques-unes pour les emporter avec moi et les donner sur ma route dans les villes où viendrait à se manifester le choléra.

Tout à vous, très cher et excellent Henri.

A. Ampère.

Vendredi matin.

481 *bis*. Ampère à M. Gonod (3).

Du 10 février 1833.

Mon cher et excellent ami,

J'ai encore fait un petit changement à la nouvelle nomenclature des Sciences médicales que je vous ai envoyée dernièrement. Je voudrais bien qu'il fût fait sur les six épreuves du tableau que j'attends avec beaucoup d'impatience pour que je pusse soumettre l'ensemble

(1) Coll. Bodin. Deux pages 14 × 21, adresse sur la quatrième.
(2) *Voir* lettre précédente, 470 *bis*.
(3) Collection Gabriel Bertrand.

de cette nouvelle nomenclature aux mêmes docteurs que j'ai consultés, comme je vous l'ai raconté dans ma dernière lettre, avant de mettre sur un de ces exemplaires : *bon à tirer* pour 100 exemplaires. Sur ces 100 exemplaires j'aurai l'occasion d'en remettre un certain nombre à M. Underwood pour qu'il les porte en Angleterre, où il doit se rendre dans trois semaines environ; nous avons le temps pourvu que rien ne retarde l'envoi de six épreuves. Ce changement consiste à remplacer le nom hygiétique que je donnais à une des quatre sciences du troisième ordre comprises dans l'hygiène (par) celui d'hygiophélique, science relative à ce qui est utile à la santé. C'est celui que j'ai adopté dans ma nouvelle rédaction de la feuille 9, dont je m'occupe exclusivement depuis que mon catarrhe m'a forcé d'interrompre mon cours.

Je vous consulterai aussi pour savoir si, dans les vers à corriger du proœmium, que je vous ai envoyés :

> Corpora fabremque arte, tractabi, et orbem
> Lustrabi, latebrasque simul rimabere terræ;

il ne faudrait pas, au lieu du second lustrabi ? penitus latebras rimabere terræ, et disces genus herbarum arva animalia et unde ou en laissant, ce qui ne se pourra je crois pas, ce dernier comme je l'avais mis et que j'ai oublié.

Si vous approuvez ce mot penitus qui remplace par une image la cheville de simul, vous me feriez bien plaisir de faire faire aussi cette correction.

Mille respects à M^me^ Gonod de la part de mon fils et de la mienne, il se joint à moi dans l'expression de la plus vive et la plus tendre amitié.

A. Ampère.

482 *bis*. Ampère à Rivail [1].

Monsieur Rivail, imprimeur, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 6, ou à l'imprimerie de M. Mie, rue Jocquelet, Paris. [*La poste a écrit : inconnu, rue Jocquelet, voir rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 24.*]

21 février 1833 [date à la fin de la lettre].

Si l'excellent Henri pouvait me faire l'amitié, en attendant une réunion plus complète, de venir dîner un jour avec moi, par exemple après-demain samedi ou dimanche, je lui proposerais d'imprimer pour moi un petit tableau extrait du grand qui l'a été à Clermont, extrait que je serais bien aise d'avoir à part si ce n'était pas trop cher.

---

[1] Coll. Bodin. Une page 13 × 19, adresse sur la quatrième.

Je te prie bien, mon cher et bon neveu, d'embrasser pour moi l'aimable Éliza, mon frère et ma sœur. Quand est-ce que j'aurai le bonheur de vous voir tous quatre en parfaite santé s'il est possible réunis dans la rue des Fossés-Saint-Victor ?

Tout à toi mille fois, cher neveu.

A. Ampère.

21 février 1833.

485 *bis*. Ampère à Ozanam (1).

Paris, 5 mai [1833].

Mon cher et excellent ami,

Vous savez bien que je n'ai plus que huit jours à être à Paris et que la traduction des vers explicatifs de mon tableau exige plus d'une séance. Par toute l'amitié que vous avez pour moi, il n'y a donc pas un moment à perdre si vous ne voulez pas me priver d'une chose à laquelle j'attache un bien grand intérêt.

J'en serai reconnaissant au delà de toute expression et vous en fais d'avance un million de remerciements.

Mille fois tout à vous, cher et excellent ami.

A. Ampère.

487 *bis*. Ampère à Beuchot (2).

21 Juillet [1833].

Cher ami, mon fils a été présenté hier par l'Assemblée des Professeurs, pour remplacer M. Andrieux au Collège de France; il a eu 13 voix sur 19 (3); Ballanche, Montbel et Lenoir viennent dîner aujourd'hui lundi avec lui chez moi, la joie ne serait pas complète sans toi; viens donc, je t'en supplie, à 5 h. 30, rue des Fossés-Saint-Victor, nº 19. Nous t'attendrons tant que nous pourrons, mais à 5 h. 30 si tu peux, la soupe sera sur la table.

Tout à toi.

A. Ampère.

M. Beuchot.

---

(1) D'après la *Correspondance d'Ozanam*, I, p. 41.

(2) Beuchot, ami lyonnais d'Ampère, avait été clerc de notaire à Lyon, puis chirurgien aide-major, Directeur de la Bibliothèque de la France ou *Journal de la Librairie*. Il fut bibliothécaire de la Chambre des Députés de 1834 à 1850.

(3) J. J. Ampère est nommé professeur titulaire du cours de littérature le 21 juillet. L'ordonnance royale de nomination est datée du 14 août 1833.

490 *bis*. Ampère à Rivail (1).

[Novembre 1833.]

Mon bon et cher neveu, M. Masson m'a écrit; il veut le paiement intégral dans deux ou trois jours. Je crois qu'autant vaut en finir et je lui porterai le montant après-demain. Si tu viens demain au cours d'Ampère, nous pourrons en causer.

Tout à toi.

A. Ampère.

490 *ter*. Reçu sur papier timbré du 16 novembre 1833.

Je soussigné, reconnais avoir reçu de M. Henri Rivail, la somme de mil six cent cinquante francs pour me garantir de la caution de pareille somme que j'ai donnée pour lui entre les mains de M. Chaudron, notaire de l'enregistrement, pour les trois quarts de l'amende à laquelle il a été condamné par jugement en date du 23 juin 1832 et pour les frais y annexés. Il est entendu, en conséquence, que je n'aurai à rendre cette somme que sur le vu des quittances données par l'administration de l'enregistrement des paiements de cette amende en totalité ou en partie faits par M. Henri Rivail au fur et à mesure que ces paiements auront été effectués, ne devant, d'après ce dont je suis convenu avec M. Henri Rivail, me dessaisir autrement de la présente garantie.

Paris, ce 16 novembre 1833.

A. Ampère,

rue des Fossés-Saint-Victor, nº 19.

490⁴. Ampère à Rivail (2).

Monsieur Rivail, rue Bergère, nº 19, *Faubourg Montmartre, à Paris.*

[30 novembre 1833, date à la fin et timbre de la poste.]

Mon cher Henri. Je ne comprends guère ce qui t'empêche de m'écrire le nom de ceux à qui tu as remis les trois exemplaires qui doivent me procurer trois articles d'annonces et, si tu sais leurs adresses, de me les écrire en même temps comme tu me l'as promis tant

---

(1) Coll. Bodin. Une page 15 × 21,5, sans adresse.

(2) Coll. Bodin. Deux pages 21,5 × 25, adresse sur la quatrième.

de fois et particulièrement mercredi dernier, il y a déjà quatre jours. Si tu ne sais pas les adresses pour que j'aille les voir, écris du moins de suite les noms, je consulterai l'almanach des 25 000 adresses, ou ceux qui pourraient me donner les renseignements pour avoir ces adresses. Par exemple, celui qui t'a promis un article pour le journal de l'Institut : il me suffirait de savoir son nom, demander son adresse au bureau de l'Institut où je connais force personnes et où j'attends que tu me l'aies écrit pour aller renouveler mon abonnement par la même occasion. Hier, en passant tout près, je regrettai bien de ne pouvoir en profiter, j'aurai l'occasion d'y (aller) incessamment. Écris-moi, je t'en prie, ce que tu m'as promis mercredi de m'écrire, et cela tout de suite pour que je puisse profiter de ma première course dans la rue de l'Université où est le bureau de l'Institut.

Comment, depuis plus de deux mois et demi que tu as remis ces exemplaires, n'as-tu pas obtenu de ceux qui les ont acceptés à condition d'autant d'articles, qu'ils me donnassent un soir pour me venir demander des matériaux qui leur auraient tant facilité et simplifié leur travail ?

Tu seras bien aimable de me donner en même temps des nouvelles d'Éliza et de Monsieur et de Madame et de leur faire à tous de ma part et de celle d'Albine des millions d'amitiés.

Adieu, bien cher ami, ton oncle t'embrasse mille fois de toute son âme. A quand la partie d'échecs ?

A. Ampère.

Dimanche, 30 novembre.

490⁵. Ampère à son neveu Rivail (1).

Monsieur Rivail, imprimeur, rue Jocquelet, n° 9, près la place de la Bourse, à Paris.

[Timbre de la poste : décembre 1833.]

Mon cher neveu. Voici un service important pour moi que vous seriez bien aimable de me rendre. Je dois commencer mon cours au Collège de France mardi prochain 6 décembre, à une heure précise. Par suite d'une erreur typographique, on a mis une heure et demie. Il s'agit d'avertir les personnes qui voudraient le suivre et ne pas manquer la première leçon de cette erreur; il s'agit surtout d'avertir que ce cours existe et j'ai déjà vu plusieurs cours annoncés dans d'autres journaux. L'un lit un journal, l'autre un autre. Je ne demande qu'à payer ce qu'il faut pour l'insertion de ce qui suit dans tous les journaux où il me sera possible de le faire insérer; mais ce n'est pas dans des listes d'annonces que presque personne ne lit, mais parmi les nouvelles de Paris que je voudrais que cela fût mis :

---

(1) Coll. Bodin. Deux pages 20 × 25, adresse sur la deuxième.

M. Ampère commencera mardi 6 décembre à une heure précise son cours de physique au Collège de France; il traitera cette année de l'électricité statique et dynamique, du magnétisme, de la chaleur et de la lumière. Il le continuera les mardis, jeudis et samedis à la même heure. C'est par une erreur typographique qu'une autre heure est indiquée sur l'affiche du Collège de France.

J'ai compté sur votre amitié pour moi pour que cette note pût se trouver demain ou après-demain (passé lundi, cela ne servirait plus de rien) dans les journaux où il vous sera possible de la faire insérer.

J'embrasse bien tendrement Éliza et son aimable mari.

A. Ampère.

Je récris la note sur l'autre feuille pour qu'il vous soit plus facile de la donner au compositeur en la séparant d'un coup de ciseau et en trois en cas de besoin. Vous serez bien aimable de m'envoyer pour que je l'acquitte, la note des frais d'insertion. Si cette annonce ne pouvait absolument être insérée parce qu'elle serait trop longue, on pourrait à la rigueur ôter que je continuerai les mardis, jeudis et samedis à la même heure.

496 *bis*. Ampère à (1).

[13 septembre 1834.]

Monsieur le Vice-Président,

M. Ferrus (2), principal du collège de Perpignan, s'est présenté chez moi mardi dernier et m'a prié de vous écrire jusqu'à quel point je le croyais capable de diriger un collège où les mathématiques seraient considérées comme le but principal de l'instruction. Autant que j'ai pu en juger par les conversations que nous avons eues sur ce sujet et par ce que j'ai vu à Perpignan lorsque j'en ai examiné le collège il y a deux mois, M. Ferrus m'a paru entendre fort bien tout ce qui est relatif à cette partie de l'administration collégiale et avoir sur cette matière des idées très justes, quoi qu'il n'ait pas poussé fort loin l'étude des mathématiques à l'enseignement desquelles il s'était autrefois consacré, mais que d'autres occupations ne lui ont pas permis de cultiver depuis.

Grâce à la bonne distribution qu'il a faite des études dans le collège qu'il dirige, et au soin tout particulier qu'il a pris des classes de mathématiques, elles y sont sans contredit les plus fortes, et mieux organisées que dans les autres collèges communaux que j'ai inspectés, et même que dans plusieurs collèges royaux.

---

(1) Collection Gabriel Bertrand.

(2) *Voir* la note de la page 192 sur un M. de Férus qui est probablement sans rapport avec celui-là.

En résumé, je pense que M. Ferrus est un des hommes les plus propres à donner aux études mathématiques d'un collège une excellente direction et qu'il serait, par conséquent, convenablement placé à la tête d'un établissement particulièrement consacré.

Son caractère et sa position sont d'ailleurs bien faits pour inspirer un vif intérêt, car il est la victime de son zèle et de sa confiance dans les promesses qu'on lui avait faites et qu'on ne paraît pas disposé à tenir quoiqu'on se loue beaucoup de lui à Perpignan.

Me permettez-vous, Monsieur le Vice-Président, de saisir cette occasion pour vous supplier, d'après l'intérêt que vous m'avez témoigné tant de fois, de vouloir bien m'accorder un moment d'audience pour vous faire hommage du premier volume de mon Essai sur la Philosophie des Sciences, qui est enfin terminé.

Je sais que tous vos moments sont pris dans ce moment surtout, mais il ne s'agit que d'un instant, et cet instant est d'une bien grande importance pour moi, ayant à vous communiquer une chose à laquelle j'attache un bien grand intérêt.

Pensant que le dimanche est le jour où vous êtes le plus libre, j'aurai l'honneur de me présenter demain chez vous. Ma reconnaissance n'aurait point de bornes si vous daigniez accueillir ma prière.

Je suis avec respect,

Monsieur le Vice-Président,

votre très humble et très obéissant serviteur.

A. Ampère

Inspecteur général des études.

)zanam à sa mère (1).

...Je crois vous avoir déjà écrit que j'avais dîné chez M. Ampère il y a quinze jours, avec M. le Curé de la Paroisse, M. Périsse jeune et M. Empayre de Lyon....

508 *bis*. Ampère à M. Paul Daubrée,
au bureau du journal de l'Instruction publique,
rue de Grenelle-Saint-Honoré, n° 55, à Paris (2).

Paris, 3 décembre 1835.

Monsieur,

J'ai reçu la lettre par laquelle vous acceptez les propositions que je vous avais faites

---

(1) *Lettres de Frédéric Ozanam*, 9e édition, t. I, p. 135.

(2) Une page 20 × 25, adresse sur la quatrième. Communiqué par le Dr Emil Stransky à Karlsbad (Allg. Krankenhaus), Tchécoslovaquie.

relativement à la publication dans le *Journal général*, d'un compte rendu exact et régulier du cours que j'ai ouvert au Collège de France le lundi 30 novembre.

Je vous réitère mon acceptation des mêmes propositions et nous sommes ainsi réciproquement engagés à ce qui suit (*sic*) :

1° Je vous fournirai, pour être tous les quinze jours inséré dans le Journal général, ce compte rendu rédigé sous mes yeux et corrigé par moi-même sur la lecture que j'en ferai avec le rédacteur à qui j'en aurai donné tous les matériaux.

2° Ce rédacteur, M. Doyère qui vous remettra la présente, recevra pour indemnité de son travail, douze francs par colonne.

M. Doyère prendra avec vous, Monsieur, les petits arrangements relatifs à la remise du manuscrit de chaque compte rendu, au temps qu'exigera l'impression, à la correction des épreuves, etc.

Agréez, je vous prie, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués de votre très humble serviteur.

A. Ampère.

508 *bis*. Ampère à Arago (1).

Monsieur Arago, membre de l'Institut, de la Société Royale de Londres, du Bureau de Longitudes, de la Chambre des députés, etc., à l'Observatoire, à Paris,

Paris, 23 décembre 1835.

...dans les *Annales de chimie et de physique*, avait déjà paru précisément la même et presque avec les mêmes notes, dans la Bibliothèque universelle de Genève, numéro du mois de mars 1832, c'est-à-dire il y a près de quatre ans. Ma théorie n'a donc absolument aucun rapport avec ce qu'en dit M. Roulin qui, évidemment, n'en avait aucune idée, il n'y est pas question de vibrations *de longueurs différentes*, mais deux sortes de (vibrations) hétérogènes entre elles et dues, les unes aux forces *moléculaires*, les autres aux forces *atomiques*, ayant chacune ses effets à part.

Je dois à M. Savary cette précieuse observation que la distinction dont je ne m'étais servi que pour expliquer la différence totale des équations de la propagation du son et de la lumière d'une part, et de la chaleur d'autre part, les premières s'intégrant par des fonctions arbitraires, et les autres seulement par des intégrales définies, explique parfai-

---

(1) Coll. A. Cornu. Deux pages 19 × 24,5, adresse sur la deuxième.

tement les résultats des expériences de M. Melloni en montrant qu'on peut détruire les vibrations atomiques en laissant subsister les vibrations moléculaires et réciproquement. J'aurai soin de (dire) dans la note que je lirai à l'Institut à la première séance ordinaire, que c'est à lui que je la dois, mais si j'ai une grâce à vous demander, grâce que j'attends de l'amitié que vous m'avez toujours témoignée, c'est de vous informer auprès de lui qui connaît parfaitement mon Mémoire et toutes mes idées, si ce qu'en dit M. Roulin n'en est pas en effet tout à fait différent et même opposé à la distinction que j'ai faite entre deux sortes de vibrations entièrement différentes l'une de l'autre. J'ai trouvé depuis comment les propriétés chimiques sont également indépendantes des propriétés soit lumineuses, soit calorifiques. Je le montrerai dans la même note.

Recevez, mon très cher et excellent confrère, l'expression de la plus tendre amitié, de la profonde reconnaissance de ce que vous avez fait pour moi et mon ancienne admiration pour tant de travaux qui ont si étendu le domaine de nos connaissances en physique, en astronomie et en géologie, car je comprends sous ce nom toutes les découvertes relatives à l'économie du globe terrestre.

A. Ampère.

Paris, 23 décembre 1835.

508 *ter*. Ampère à Mme Carron (1).

Madame Carron, boulevard du Temple, nº 4, à Paris.

Lundi soir, 11 avril 1836 [en fin de lettre].

Ma bien chère amie, Joseph que j'envoie demain à 9 heures chez vous conformément à ce que j'avais écrit, vous remettra cette lettre. Je voudrais bien pouvoir aller de suite chez vous; mais j'ai commencé aujourd'hui les examens d'après Pâques dans les collèges royaux qui me prennent six heures d'examen par jour. Je suis hébété d'excès de fatigue. La même chose aura lieu jusqu'au 27 avril excepté les dimanches et les jeudis. Je tâcherai de vous voir jeudi prochain; il y a impossibilité physique de le faire plus tôt; le temps qui reste entre les examens est pris par les leçons que je fais au Collège de France.

Je vous embrasse bien tendrement ainsi que Éliza. Mille fois à vous. Votre tendre frère.

A. Ampère.

Lundi soir, 11 avril 1836.

---

(1) Coll. Bodin. Une page 13 × 20, adresse sur la quatrième.

508[4]. Ampère à Mme Carron (1).

Madame Carron, boulevard Saint-Martin, nº 4, à Paris.

Lundi 18 avril [1836, d'après le timbre de la poste].

Ma chère sœur, voici deux billets d'amphithéâtre pour la séance de réception de M. Salvandy qui aura lieu jeudi prochain. Je serais heureux qu'ils pussent vous être agréable et à notre chère Éliza.

N'oubliez pas que vous m'avez promis de m'avertir avant votre malheureux départ afin que je puisse du moins vous faire mes adieux et vous charger de montagnes d'amitiés pour mon frère.

Mille tendres amitiés à Éliza. Offrez aussi mes vœux à M. Rivail; puisse-t-il voir bientôt prospérer son entreprise ! Ici on vous embrasse bien tendrement ainsi qu'Éliza.

Votre dévoué frère.

A. Ampère.

Lundi, 18 avril.

Il faut être avant une heure au Palais de l'Institut pour avoir de bonnes places.

508[5]. Ampère à Éliza Rivail (2).

Madame Éliza Rivail, née Carron, boulevard Saint-Martin, nº 4, à Paris.

Paris, le dimanche 1er mai 1836 [en fin de lettre].

Ma chère Éliza,

Voici deux billets du meilleur amphithéâtre, l'amphithéâtre du Nord, pour une séance publique de l'Institut, où seront réunies les cinq Académies dont il se compose. Chacune des cinq parlera à son tour; c'est une chose unique, chaque année et qui t'intéressera sûrement. Elle a lieu après demain mardi. Je t'en voudrais beaucoup si tu n'en profitais pas. Je t'embrasse mille fois de toute mon âme.

Ton oncle.

A. Ampère.

(1) Coll. Bodin. Une page 16 × 20, adresse sur la quatrième.
D'après Larousse, Salvandy aurait été de l'Académie en 1835, mais la date exacte est bien 23 avril 1836.
(2) Coll. Bodin. Une page 19,5 × 24, adresse sur la quatrième.

INDEX ALPHABÉTIQUE (1)

A.

Académie de Berlin, 332, 869.
Académie de Bruxelles, 941, 944, 948, 951.
Achat de Poleymieux, 879.
Agathe, 905.
Albine, 871, 908, **954**.
Ambérieux (d'), 857.
Ampère (Joséphine), 861, 862, 880, 885.
Ampère (Jean-Jacques), 834, 839, 850, 852, 853, 871, 879, 880, 890, 895, 898, 937, 939, 946, 955.
Mme Ampère (Mère), **850**, **852**, **853**, **862**, **865**.
Anactophyle, 513, 898.
Ancillon, 869.
Andrieux, 961.
Angoisses philosophiques, 883, 884, 887, 891, 896, 905.
Apathie morale, 855, 858.
Arago, 830, 906, 924, 934, **966**.
Arblay (d'), 857, 923.
Ardisson, 940.
Athénée, 857, 859.
Auteuil, 855.
Avenir, 887, 888, 890.

B.

Babinet, 925.
Ballanche, 861, **863**, **866**, 872, 874, 885, 886, **889**, 890, 893, 908, 922, 937, 961.
Baudard, 878.
Baudin, 878.
Barret, 889, 896, 902.
Bellecour, 156.
Berthier, 932.
Berthollet fils, 903.
Berzélius, 931.
Beuchot, **961**.
Bonjour, 857, 874, 902.
Bonnet, 870.
Bory (André de), 827.
Bory de St. Vincent, 919.
Bossut, 836.
Boubée de Lespée, 956.
Boucharlat, 838.
Bouillon-Lagrange, 849.
Bowdich, 905.
Bracq, 863.
Bredin, 856, 857, 863, **870**, 872, **883**, **884**, **885**, **886**, **887**, **890**, **892**, **893**, **896**, **901**, **902**, **905**, **907**, 912, **920**, 921, **945**.
Brewster, **922**.
Brongniart, **875**.
Buche, 827.
Buffon, 850.
Bureau des Longitudes, 932, 934.

C.

Cabanis, 856.
Campredon, 939, 940.
Carnaval à Bourg, 846.

(1) Les nombres en caractères gras désignent les lettres écrites par la personne en cause, ou adressée à elle.

Carron (Eliza), *voir* Eliza.
Carron (Étienne), **833**, **834**, **837**, **838**, **847**, **848**, **851**, **854**, **867**, **868**, **875**, **879**, **880**, **881**, **882**, **883**, **894**, 895, **899**, **900**, **932**.
Carron (M^me^ Étienne), **840**, 897, 904, **936**, **940**, **953**, **967**, **968**.
Castel, 887.
Cayre, 838.
Chailland, 623, 640, 643, 651, 660, 932, 936.
Charrue à deux socs, 309, 859, 874.
Chateaubriand, 871.
Chevreul, 950, 957.
Chimie, 871, 874, 885, 887, 902.
Choléra, 958, 959.
Christianisme, 897.
Claret de la Tourrette, 827.
Clerc, 844, 852, 898, 920.
Collège de France, 964, 966.
Collonges, 831, 833, 848.
Comberousse, 837.
Cornu, 884.
Cours de métaphysique, 857, 859, 902.
Créations successives, 884.
Cuvier, 884.
Cuvier (Fred.), 887.
Cuvier (mort de M^lle^), 949.

D.

Daburon, **854**, **862**, **864**, 956.
Damoiseau, 934, 935.
Daubrée (Paul), **965**.
Davy, 874, 886, 907.
Degérando, **845**, 851, 854, 857, 863, 864, 869, 871, 872, 887, 892, 893, 901, 908.
Delambre, 845, 850, 919.
Delavigne (Casimir), 939.
Deplace, 896.
Derrion, **835**.
Difficultés pécuniaires, 893.
Distraction d'Ampère, 956.
Docknay, 930.
Doyère, 966.
Dugas, 908, 937, 939, 940, 946.
Dumas, 828.
Durand (cult. Invent.), 859.
Durivaux, 881, 883.
Dutrochet, 946.

E.

Échecs, 955, 963.
École centrale de Bourg, 844.
École Polytechnique, 836, 869, 881, 883, 889, 895, 921, 937, 938.
Élèves, 831, 838, 839.
Éliza Carron, 839, 881, 938, 940, 957, 958, 959.
Élize Carron, **843**, **846**, **850**, **851**, **855**, **858**, **860**, **861**, 881.
Empaire (M^me^), 880.
Empereur Napoléon, 854, 861, 896.
Erman, 914.

F.

Fable du Chat et du Rat, 18.
Fable de Julie, 21.
Faraday VII, 638, **908**, 923, 927, **928**, **935**, **947**.
Ferrus, 964.
Fresnel, 946.
Fresnel (Fulgence), 937.

G.

Gall (D^r^), 869.
Garnier, 943, 944, 945, 952.
Gascogne, 898.
Gaussaire, 901.
Gay-Lussac, 885.
Gérando (*voir* Degérando).
Gherardi, 951.
Gonod, 959.
Goubaud, 844.
Grèce, 922.
Grognier, 857.
Guesneau de Mussy, 854, 898, 899, 921.
Guinguené, 856.

H.

Hachette, **905**, 912, 923.
Hallé, 892.
Halloy (Omalius d'), 920.
Hayez, 952.
Holterman, 623, 932.
Humboldt, 914.
Huzard, 886, 891.
Hyères, 954.

I.

Identité du magnétisme et de l'électricité, 916.
Imitation et psautier, 152, 393, 465.
Incompréhension de ses expériences, 907, 924 966.
Incertitudes de situation, 838, 881, 889.
Inquiétudes patriotiques, 883, 888, 890, 891, 893.
Inspections, 886, 956.
Institut, 885.
Intervention providentielle, 891, 896, 897, 908.
Issaurat, 878, 879.
Italien (lettre en), 840.

J.

Jardin d'Ampère, 901, 938.
Jean-Jacques (*voir* Ampère).
Jenny Ampère (M^me^), 861, 863, 865, 867.
Jordan (Camille), 866, 885, 888, 901, 908, 921.
Joséphine Ampère, 861, 862, 880, 885.
Jury d'Assises, 886.
Jussieu (de), 850, 949.
Jussieu (Alexis de), 937, 938, 949.
Julie, **832**, **833**, **835**, 838, **839**, 842, 844, 846, 848.

L.

Lacépède, 889.
Lacroix (géométrie de), 831.
Lacroix, 836.
La Fayette, 855, 856.
Lagette, 837.
Lagrange, 836.
Lambert, 905.
Laplace, 857, 892.
La Rive (de), 917, 924, 927, 929, 931.
Laugier, 884.
Lavigne, 937.
Legendre, 836.
Lenoir, 961.
Lycée de Bourg, 845.
Lycée de Lyon, 849.
Lyon, 156, 855, 858, 872, 873, 879, 893, 920, 947.

M.

Magendie, 958.
Maine Biran, 855, 870, 872, 873, 877, 887.
Maladie de Julie, 842, 847.
Maladie de Ampère (*voir* Santé).
Maladies, 898, 905, 908, 921.
Mansi (Cardinal), 854.
Martinoire à Bourg, 846.
Martin Saint-Ange, 745, 958, 959.
Martyrs (les) de Chateaubriand, 871.
Mathématiciens, 855.
Mathieu, 934.
Maurice (Baron), **924**, 925.
Mayne Biran (*voir* Maine Biran).
Melloni, 967.
Mémoire d'Ampère à 13 ans, 827.
Métaphysique, 855, 857, 892, 902.
Miracles, 897.
Molle, 945.
Monge, 836.
Montbel, 961.
Montferrand (de), 946.
Montélimar, 873.
Montègre, 892.
Morel Desjardins, 850.

N.

Napoléon, 854, 861, 896.
Neflizz,
Nogent, 882.
Numérotage des fils et cotons, 872.

O.

Œrsted, 906, 907, **914.**
Olterman (*voir* Holterman).
Orange, 873
Ozanam, 961, 965.

P.

Pariset, 900.
Pelseneer, 908.
Perceau, 958.
Perisse, 861, 879, 904.
Périsse (M^me^), 832.
Petelin, 847.
Peytel (Benoit), 853.
Pièce de J.-J. Ampère, 937, 938.
Philosophie des Sciences, 965.
Physique, 946.
Physiognomonie, 856, 857.
Pignot, 879, 954, 955.
Pixii, 928.
Poleymieux, 851, 865, 879 (achat).
Portrait de Bredin, 892.
Portrait de Julie, 851.
Poteau, 861.
Potot, 863.
Pouillet, 935.
Prechtel, 931.
Priorité (souci de), 906, 942, 949.
Prial, 892.
Prytanée, 857.
Psychologie, 869, 882, 887, 892.

Q.

Quadrature du cercle, 828, 830.
Quetelet, **936, 941, 942, 943, 944, 948, 951, 952.**

R.

Rédaction du cours de l'X, 938.
Rectification d'un arc de cercle, 827.
Rendu, 898, 957.
Ride Ampère, 950, 954.
Rigaud de l'Isle, 882.
Rivail, 743, 759, 776, **957, 959, 960, 962,** 963, **968.**
Rome, 937.
Rosset, 885.
Rotation de l'aimant, 912, 915.
Roulin, 966.
Roux (Abbé), 828, 837, **852, 856.**
Roux-Bordier, 857, **859, 871, 873, 874, 876, 893, 902.**
Ruelle (J.-R.), 841.
Rumford, 859.

S.

Saint-Didier, **831**, 837, 848.
Sainte-Beuve, 830.
Saint-Germain, 880.
Salvandy, 794, 968.
Santé d'Ampère, 898, 905, 908, 921, 922, 954.
Santhonax, 837.
Savary, **931, 933**, 934, 966.
Schmidt, 453, 880.
Première signature d'Ampère avec les points.
Société Royale d'Edimbourg, 922.
Socquet, 920.
Spina (Cardinal), 864.
Stapfer, 901.
Stassart (Baron de), **877, 918, 919.**
Sturm, 949.
Succession Carron, 904.

T.

Tabareau, 946.
Tableau de la classif. des Sciences, 892, 959.
Targe, 946.
Tatan, 12, 839, 852.
Tesseyre, 857, 863.
Théâtre Français, 937, 938.
Thenard, 902.
Tillaye, 914.
Tourrette (Claret de la), 827.
Tournon, 873.
Tournon (M. de), 955.
Tracy (de), 855, 856, 857.

U.

Ultra-calvinistes, 901.
Université, 886.
Underwood, 930, 960.

V.

Valensot, 843.
Valson, 830.
Van Beek, 94.
Van der Eyck, 579.
Van der Heyden, 945.
Van Devoorde, 681, 940.
Vanité des Sciences, 904.
Van Mons, 919.
Vanteuil, 940, 949.
Villars, 845.
Volonté divine, 891.
Voyage à Bourg, 843.
Voyage projeté par Ballanche, 866.

W.

Wyon, 947.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE IMPRIMÉS R.F.

LIBRAIRIE-IMPRIMERIE
GAUTHIER-VILLARS
55, Quai des Grands-Augustins
— — PARIS — —
116141

Autorisation n° 11494.

IMPRIMERIE GAUTHIER-VILLARS
55, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS
PARIS 116141

DESACIDIFIE
À SABLÉ - 2011

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE
3 7502 00745954 0